Appui pour approfondir les Plans Nationaux de Développement du Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao (CCFCC)

Livrable 3 : Plan d'action détaillé pour la montée en gamme des filières café et cacao du Togo.

Auteurs :

José Sánchez

Septembre 2025

Co-funded by the European Union

Ce rapport fait partie d'une intervention menée par la Facilité pour la réforme du climat d'investissement (ICR). La Facilité ICR est cofinancée par l'Union européenne (UE), l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS) dans le cadre du 11ème Fonds européen de développement (FED), le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) et le British Council. La Facilité ICR est mise en œuvre par la GIZ, le British Council, Expertise France et SNV.

La Facilité ICR soutient les pays et les institutions régionales de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS) dans leur processus de dialogue public-privé afin de créer un climat d'investissement plus propice et durable.

Plus d'informations : www.icr-facility.eu

Cette intervention spécifique est menée par The Cluster Competitiveness Group (Competitiveness) pour le compte de SNV.

Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions des bailleurs de fonds ou des partenaires de mise en œuvre.

Implemented by

Ce rapport a été rédigé par Competitiveness.

1 RÉSUMÉ EXÉCUTIF

- Ce Plan d'Action s'appuie sur les Plans Nationaux de Développement des Filières Cacao et Café (CCFCC, 2023-2024), complété par une analyse approfondie des filières au Togo et une étude des opportunités sur les marchés internationaux. Il propose une feuille de route stratégique qui complète et renforce les plans de développement existants, structurée autour de six axes: financement, marchés, production et productivité, EUDR, participation des femmes et gestion des filières.
- L'objectif est d'améliorer la compétitivité des filières café et cacao au Togo en élevant les standards de production et de qualité (transformation, traçabilité, qualité). **Le but est de se positionner sur des segments de plus haute qualité (premium)**, tout en renforçant la durabilité, l'inclusivité, et l'adaptation aux exigences réglementaires et de marché mondiales **Le potentiel d'augmentation des prix de vente de détail sur ces marchés niche peut dépasser 500%**.
- Les exportations de Café et Cacao du Togo s'élèvent à environ 35 millions de dollars USD par an au total, en 2021 (25 millions USD pour le cacao, et 10 millions USD pour le café). Le secteur contribue à environ 2,5 à 3 % du PIB togolais, employait 32 203 planteurs en 2018 (dont 4,228 femmes, soit 13.5%). La majorité du café est exportée, principalement vers l'Afrique et l'Europe, et de même pour le cacao, principalement vers l'Europe et l'Asie.
- Le Togo reste un petit producteur mondial : avec moins de 0,5 % du cacao et 0,1 % du café face aux leaders (Côte d'Ivoire et Ghana produisant plus de 60 % du cacao mondial), l'avenir de ses filières réside dans des marchés de niche à forte valeur ajoutée.
- Les marchés premium exigent des caractéristiques de qualité fines et spécifiques (en arome et saveur) et se concentrent sur des entreprises transformatrices localisées en Europe (et aussi aux USA et Japon), qui appliquent aux variétés présentes au Togo (café Robusta et Cacao Forastero).
- L'accès à ces marchés passe par une nette amélioration de la qualité, notamment via : fermentation du cacao et de séchage du café dans des infrastructures post-récolte centralisées, la sélection des semences de qualité et intrants adaptés au changement climatique, et l'accès à du matériel végétal pour enrichir le sol. Les infrastructures sont indispensables pour garantir la qualité fine et homogène exigées par les acheteurs de spécialité.
- L'objectif est de passer d'une relation commerciale basée aujourd'hui sur le prix, a une relation long terme avec des « Torréfacteurs » ou « acheteurs sophistiqués », qui privilégient une relation commerciale soutenue dans le temps et « gagnant-gagnant » en payant plus et soutenant le producteur.
- Pour se conformer au Règlement Européen sur la Déforestation (EUDR) d'ici juin 2026, un système de traçabilité doit être opérationnel. Cela implique la géolocalisation des fermes et le suivi numérique des lots produits. Sans ce dispositif, l'accès aux marchés européens sera compromis.
- Le Togo n'a pas formellement accédé à certains dispositifs de financement spécialisés, en lien avec des mécanismes régionaux de durabilité ou de conformité comme ceux liés à la traçabilité, à l'adaptation au changement climatique, ou à la réglementation européenne sur la déforestation (EUDR). L'accès à ces mécanismes requiert une capacité institutionnelle renforcée.
- Pour capter ces financements, estimés entre 1 et 4 millions d'euros par an, les filières doivent renforcer leur ingénierie financière et parvenir à une meilleure coordination des fonds pilotée par la CCFCC (cellule technique proposée), pour soutenir les projets des coopératives et des producteurs, et surtout, attirer les investissements.

- Les femmes jouent déjà un rôle clé dans le tri et le séchage des grains de café et la fermentation des fèves de cacao. Leur contribution peut être renforcée dans les techniques post-récolte en vue d'amplifier leur participation et leur rôle dans la transition vers la qualité. Des programmes de formation au leadership, avec un système de mentorat, peuvent améliorer leur participation dans la gouvernance des coopératives.
- A court terme, l'objectif est donc d'augmenter la qualité de la production ; des initiatives de transformation orientées marché régional pourraient être envisagées. À moyen terme, une fois disponibles des volumes réguliers de café et de cacao de qualité supérieure, les opportunités de transformation locale deviennent plus convaincantes. Pour le cacao, il y a plus d'opportunités de transformation locale a moyen/long terme, en adaptant le gout pour l'exportation au-delà du marché régional. De façon similaire, les opportunités existent pour le café en l'adaptant au gout local de chaque marché.
- Les 7 recommandations prioritaires (du total des 35 identifiées), sélectionnées en fonction de leur chronogramme, faisabilité, coût et impact potentiel, ainsi que la feuille de route proposée sont détaillées ci-dessous.

Feuille de route proposée pour les 7 recommandations prioritaires

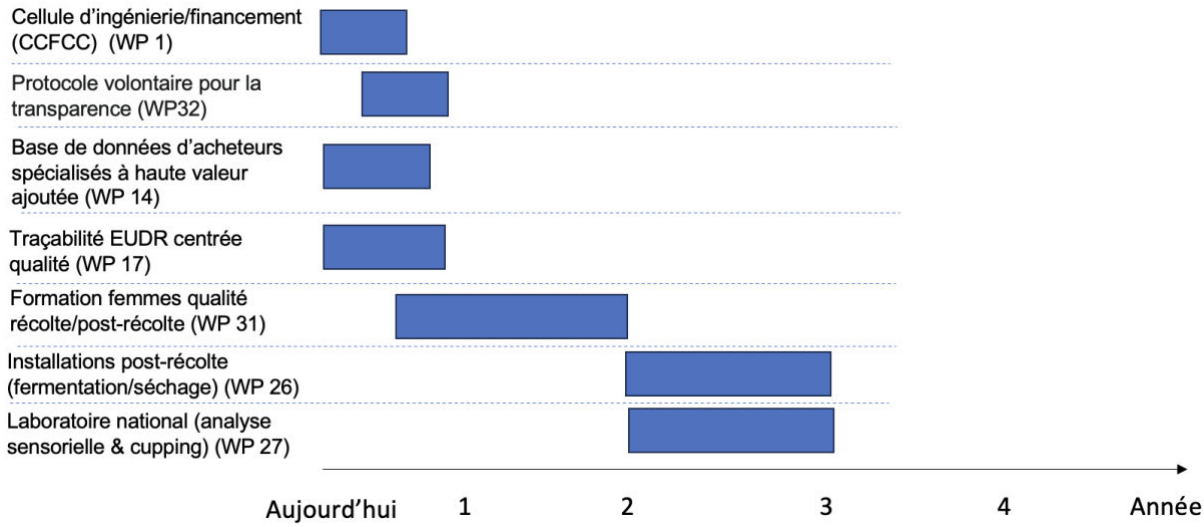

Sept recommandations prioritaires proposées

WP	Description	Détails	Impact	Période	Coût	Faisabilité	Donateurs et programmes de financement
01	**Mise en place d'une cellule d'ingénierie et de coordination du financement au sein du CCFCC**	• Créer la cellule pour attirer et aligner les investissements nécessaires, et coordonne les projets. • Créer un guide financement détaillant les critères pour chaque projet à présenter (incluant les opportunités pour femmes, modèle de budget, etc.)	Élevé	Court terme **« QUICK WIN »**	**€€**	Moyenne. Nécessite une expertise spécifique et une bonne coordination des parties prenantes.	**ICR Facility**, **GIZ**, **AFD**, **Union européenne (UE)**.
32	Élaboration d'un protocole volontaire pour la transparence et la traçabilité des financements	• Essentiel pour attirer les investissements et bâtir la confiance des bailleurs de fonds.	Moyen	Court terme	**€**	Moyenne. Implique la collaboration de plusieurs institutions et l'élaboration de nouvelles réglementations.	**Banque mondiale**, **GIZ**, **UE**, **Facilité ICR**.
31	Renforcement de la participation des femmes dans les filières	• Former et encourager l'accès des femmes à des postes décisionnels. • Adapter les statuts pour faciliter une gouvernance plus équitable. • Renforcer leur participation dans les techniques post-récolte (WP19).	Moyen	Court terme	**€€**	Élevé. Important d'intégrer les coûts de soutien (transport, garde d'enfants) pour faciliter leur participation à les formations.	**GIZ**, **AFD**, **ITC (International Trade Centre)**.
17	Déploiement d'un système de traçabilité centré sur la qualité et conforme au règlement EUDR	• Déploiement d'un système digital de traçabilité parcellaire pour café et cacao. • Sélection et adaptation d'outils numériques gratuits (ODK, KoboToolbox…) ou carnets papier standardisés pour traçabilité transitoire. • Pilote dans des coopératives pour démonstration de conformité EUDR.	Élevé	Court terme	**€€€**	Moyenne. Implique une coordination interinstitutionnelle et la mise en place d'outils technologiques (collecte de données, géolocalisation) sur le terrain.	**Union européenne (UE)**, **AFD**, **GIZ**, **Banque mondiale**. **Team Europe Initiative Sustainable Cocoa**.
14	**Développement d'une base de données d'acheteurs spécialisés à haute valeur ajoutée**	• Fichier avec 30–40 acheteurs premium. • Développer un guide pour aborder ces acheteurs et leur critère d'achat (incluant genre et durabilité). • Comité technique restreint (CCFCC, partenaire technique, un représentant de coopératives, un transformateur indépendant, un observateur neutre).	Élevé	Moyen terme **« QUICK WIN »**	**€**	Moyenne. Requiert un suivi continu des marchés et la création de partenariats commerciaux, nécessitant de ressources et une expertise spécifique.	**FIDA**, **Banque mondiale**, **Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD)**, **AFD**, **AgriFI**.
26	Amélioration des installations post-récolte (pro-qualité) : centres de fermentation, équipements de séchage	• Évaluation et planification des besoins en infrastructures critiques (fermentation, séchage). • Réhabilitation ou construction de centres post-récolte. • Installation des équipements nécessaires à l'amélioration de la qualité.	Élevé	Long terme	**€€€**	Moyenne. Dépend de la capacité des coopératives à mutualiser les investissements et de leur financement, en s'appuyant sur des incitations fiscales ou le soutien des partenaires.	**FIDA**, **UE**, **GIZ**, ainsi que des ONG de développement.
27	Création d'un laboratoire basique d'analyse de la qualité	• Création d'un laboratoire d'analyse qualité (profilage des arômes, capacité d'analyse sensorielle, cupping). • Formation et accréditation. • Renforcement du contrôle qualité pour les marchés spécialisés.	Élevé	Long terme	**€€€€**	Moyenne. La création et l'accréditation d'un tel laboratoire nécessitent d'investissements importants en équipement et formation du personnel.	**Banque Africaine de Développement (BAD)**, **GIZ**, **FIDA**, **AgriFI**, **Banque mondiale**.

Note : Détail sur le coût**. €** (Faible) : moins de 50 000 € (moins de 33 millions de FCFA) ; **€€** (Modéré) : de 50 000 € à 250 000 € (de 33 à 164 millions de FCFA) ; **€€€** (Élevé) : de 250 000 € à 1 million d'euros (de 164 à 656 millions de FCFA) ; **€€€€** (Très élevé) : plus de 1 million d'euros (plus de 656 millions de FCFA)

1 RÉSUMÉ EXÉCUTIF 3

2 ACRONYMES 9

3 PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ POUR LES CHAÎNES DE VALEUR DU CAFÉ ET DU CACAO 12

3.1.1 Convergence avec la vision du PDCC de Café 12
3.1.2 Convergent avec la vision du PDCC de Cacao 12
3.1.3 Méthodologie et abordage 13

3.1 Financement 14
3.1.1 Actions à courte terme 16
WP 1. Mise en place d'une cellule d'ingénierie et de coordination du financement 16
WP 2. Accompagnement à la structuration de projets par les organisations de producteurs 17
WP 3. Création d'un système de sélection et de priorisation des projets à soumettre 19
WP 4. Création d'un guide opérationnel sur le financement 20
3.1.2 Actions à moyen terme 21
WP 5. Alignement de l'assistance technique financée par les bailleurs sur les exigences de qualité et de marché 21
WP 6. Création de filières d'investissement agrégées via des clusters coopératifs 23
WP 7. Tirer parti des programmes mondiaux de durabilité des acheteurs 24
3.1.3 Actions à moyen – long terme 27
WP 8. Exploitation stratégique des programmes européens agricoles et climat (EUDR, Green Deal, Team Europe, NDICI, etc.) 27
WP 9. Mise en œuvre de mécanismes de financement intégrés avec les acheteurs (off-takers et d'autres types de contrats) 29
WP 10. Mobilisation des collectivités pour le co-financement d'infrastructures stratégiques 30
WP 11. Fourniture d'incitations fiscales et autres pour l'installation d'équipements de transformation et de post-récolte 32

3.2 Marchés 33
3.2.1 Tableau récapitulatif du Marché 34
3.2.2 Actions à courte terme 35
WP 12. Développement des connaissances de marché et des innovations café-cacao 35
3.2.3 Actions à moyen terme 37
WP 13. Sensibilisation nationale à la fierté des produits café et cacao togolais 37
WP 14. Développement d'une base de données d'acheteurs spécialisés à haute valeur ajoutée 40
3.2.4 Actions à long terme 42
WP 15. Liens B2B : renforcer les relations avec les acheteurs spécialisés 42
WP 16. Implémenter des mécanismes transparents de transmission des prix des primes 44

3.3 Production et productivité 46
3.3.1 Tableau récapitulatif de la Production et la Productivité 47
3.3.2 Actions à courte terme 48
WP 17. Déploiement d'un système de traçabilité centré sur la qualité et conforme au règlement EUDR, sous forme digitale, en s'inspirant des bonnes pratiques régionales 49
WP 18. Renforcement des capacités des coopératives en matière de soutien technique pour la gestion de la qualité : adoption de la traçabilité pour assurer la conformité, et en tant que plateforme pour l'engagement stratégique des acheteurs 53
3.3.3 Actions à moyen terme 54
WP 19. Formation continue et développement des compétences axés sur le café et cacao de qualité supérieure, et les profils d'arômes et saveurs 54
3.3.4 Actions à long terme 56
WP 20. Sensibilisation des jeunes à la filière café et cacao : transmission du patrimoine, découverte des métiers et création de vocations 56
WP 21. Développement et distribution d'engrais sur mesure pour le café et le cacao 58
WP 22. Développement ou adoption de matériel de plantation de meilleure qualité, à haut rendement, tolérant au stress climatique, et orienté vers la qualité 60

WP 23. Améliorer et généraliser l'adoption de l'agroforesterie et des pratiques intelligentes face au changement climatique 61
WP 24. Mettre en œuvre des systèmes de segmentation et de classement de la qualité au niveau des coopératives 63
WP 25. Certifications orientées vers l'amélioration de la qualité selon les critères d'achat des acheteurs avancés ou spécialisés 65
WP 26. Amélioration des installations post-récolte (critiques pour la qualité) : centres de fermentation, équipements de séchage 67
WP 27. Création d'un laboratoire d'analyse de la qualité, de profilage des arômes, capacité d'analyse sensorielle et de notation de « cupping » 69

3.4 Règlement de l'Union Européenne sur la Déforestation EUDR 72
3.4.1 Tableau récapitulatif de l'EUDR 73
3.4.2 Actions à court terme 74
WP 28. Détail et Suivi de la Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Conformité EUDR pour les Filières Café et Cacao 74
WP 29. Actions pour soutenir les producteurs non affiliés à une coopérative 83
3.4.3 Actions à moyen terme 85
WP 30. Renforcement des capacités internes des coopératives pour la gestion autonome de la conformité EUDR 85

3.5 Renforcement de la participation des femmes dans les filières café et cacao. 89
Recommandations transversales sur le genre (provenant du reste du Plan d'Action) : 89
Recommandations spécifiques sur le genre : 90
3.5.1 Tableau récapitulatif du Leadership Féminin 90
3.5.2 Actions à moyen terme 90
WP 31. Renforcer le Leadership Féminin et la Gouvernance Inclusive dans les Coopératives 90

3.6 Gestion des filières 93
3.6.1 Tableau récapitulatif de la Gestion de la Filière 93
3.6.2 Actions à court terme 94
WP 32. Élaborer un cadre réglementaire pour la transparence et la traçabilité des financements de la filière 95
WP 33. Disposer de suffisantes de données avec qualité des filières pour la planification et la prise de décision 95
3.6.3 Actions à moyen et long terme 98
WP 34. Optimisation de la Gouvernance et de la Coordination Institutionnelle des Filières 98
WP 35. Renforcement des Capacités des Institutions de Soutien et Mobilisation du Secteur Privé pour la Filière 101

4 DEFINITIONS SUR LE FINANCEMENT et BONNES PRATIQUES INTERNATIONALES..... 105

4.1 Contrat d'enlèvement structuré 105
4.1.1 Avantages 105
4.1.2 Inconvénients et limitations 105
4.1.3 Pourquoi ces contrats peuvent-ils être bénéfiques pour les coopératives au Togo ? 105
4.1.4 Conclusion 106

4.2 Alternatives ou variantes au "contrat d'enlèvement structuré" 106
4.2.1 Contrat d'enlèvement partiel ou fractionné 106
4.2.2 Contrat avec clause de prix plancher + prime variable 106
4.2.3 Vente groupée + contrat coopératif interacheteurs 106
4.2.4 Contrat à option de vente différée ("prix ouvert") 107
4.2.5 Coopératives + plateforme de commercialisation numérique 107
4.2.6 Conclusion 107

4.3 Systèmes de gestion de la traçabilité 107
4.3.1 Systèmes nationaux (pays partiellement ou totalement étatisés) 107
4.3.2 Pays à filières libéralisées, gouvernance par les unions/coops 108

4.4 Analyse du degré d'alignement du « Projet Centre d'Excellence Cacao » avec le laboratoire proposé dans le plan d'action 109
4.4.1 Points de convergence 109
4.4.2 Éléments de divergence ou à clarifier 110

4.5 Exemples de programmes européens agricoles et climatiques actifs et applicables au contexte du Togo 110
4.5.1 NDICI - Global Europe 110
4.5.2 DeSIRA – Development Smart Innovation through Research in Agriculture 110
4.5.3 Initiatives Team Europe (TEI) 110
4.5.4 Switch to Green Facility 110
4.5.5 Programme LIFE 111
4.5.6 AgriFI (Agriculture Financing Initiative) 111

5 Annexe I 112

5.1 Tableau récapitulatif de toutes les recommandations proposées (WP) 112

2 ACRONYMES

Acronyme	Définition
ADE	Avenir de l'Environnement
AFD	Agence Française de Développement
AFR100	African Forest Landscape Restoration Initiative
AG	Attorney General
AGF	African Guarantee Fund
AGRIC	Agriculture Sector
APAF	Association pour la Promotion des Arbres Fertilitaires
ARISE IIP	ARISE Integrated Industrial Platforms
AS	Alliance pour l'Excellence du Café
ASAP	Adaptation for Smallholder Agriculture Programme
ATCC	Association Togolaise des Transformateurs de Café et de Cacao
ATIBT	Association Technique Internationale des Bois Tropicaux
AUDA-NEPAD	African Union Development Agency – New Partnership for Africa's Development
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
BAfD	Banque Africaine de Développement
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BIO	Belgian Investment Company for Developing Countries
BMZ	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement)
CAFI	Central African Forest Initiative
CAGR	Compound Annual Growth Rate
CBO	Community-Based Organization
CCFCC	Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao
CECC	Confédération des Exportateurs de Café et de Cacao du Togo
CICC	Conseil Interprofessionnel du Café et du Cacao
CIFOR	Center for International Forestry Research
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CNFP	Centre National de Formation Professionnelle
COLEACP	Europe-Africa-Caribbean-Pacific Liaison Committee
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CSR	Corporate Social Responsibility
D4D	Digital for Development
DAEMA	Direction de l'Aménagement, de l'Équipement et de Mécanisation Agricole
DEFA	Direction de l'Entrepreneuriat et du Financement Agricole
DFV	Direction des Filières Végétales
DPPSE	Direction des Politiques, de la Planification et du Suivi-Évaluation
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
DSP	Direction des Semences Agricoles et Plants
ECOWAS	Economic Community of West African States
EDF	European Development Fund
EFI	European Forest Institute
EIB	European Investment Bank
EU	European Union
EUD	EU Delegation
EUDR	European Union Deforestation Regulation
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations
FED	Fonds Européen de Développement
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FNPQ	Fonds National de Promotion de la Qualité

FONERWA	Rwanda Green Fund
FUPROCAT	Fédération des Unions des Sociétés Coopératives des Producteurs de Cacao du Togo
GDP	Gross Domestic Product
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GoT	Government of Togo
GTF	Green Transition Facility
HAUQE	Haute Autorité pour la Qualité et l'Environnement
HR	Human Resources
IACO	Inter-African Coffee Organization
ICAT	Institut de Conseil et d'Appui Technique (société d'économie mixte établie par décret Présidentiel No. 97-106/PR du 23 Juillet 1997)
ICR	Investment Climate Reform Facility
ICRISAT	International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics
ICT	Information and Communication Technologies
IFAD	International Fund for Agricultural Development
IFC	International Finance Corporation
IFDC	International Fertilizer Development Center
ILO	International Labour Organization
IMF	International Monetary Fund
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
IREX	International Research and Exchanges Board
ISSEA	Institut Sous-régional de Statistique et d'Économie Appliquée
ITC	International Trade Centre
ITRA	Institut Togolais de Recherche Agronomique
KFW	Kreditanstalt für Wiederaufbau (Banque Allemande de Développement)
LEAF	Lowering Emissions by Accelerating Forest finance
LIFE	L'Instrument Financier pour l'Environnement
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MGPCC	Mutuelle des Groupements de Producteurs de Café et Cacao
MOOC	Massive Open Online Course
MRV	Measuring, Reporting and Verification
NGO	Non-Governmental Organization
NICFI	Norway's International Climate and Forest Initiative
OEC	Observatory of Economic Complexity
OECD	Organisation for Economic Co-operation and Development
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PEFC	Programme for the Endorsement of Forest Certification
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PND	Plan National de Développement
PPP	Public-Private Partnership
REDD+	Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation
RFF	Réseau des Femmes Forestières
RFP	Request for Proposal
RISE	Resilience, Inclusiveness, Sustainability, Empowerment
SADC	Southern African Development Community
SCOOPS	Société Coopérative Simplifiée
SDG	Sustainable Development Goal
SE4ALL	Sustainable Energy for All
SIACCTO	Syndicat Indépendant des Acheteurs de Café et de Cacao du Togo
SME	Small and Medium Enterprise
SNV	Netherlands Development Organisation
SSF	Sustainable Smallholder Forestry
TCCG	The Cluster Competitiveness Group

UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UN	United Nations
UNDP	United Nations Development Programme
UNEP	United Nations Environment Programme
UNIDO	United Nations Industrial Development Organization
UPROCAB	Union des Producteurs de Cacao Biologique
USAID	United States Agency for International Development
UTCC	Unité Technique Café-Cacao, dépendant de l'ICAT
VPA	Voluntary Partnership Agreement
WB	World Bank
WRI	World Resources Institute
WTO	World Trade Organization

3 PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ POUR LES CHAÎNES DE VALEUR DU CAFÉ ET DU CACAO

Ce plan s'inscrit dans la continuité et s'appuie sur les travaux fondamentaux déjà menés par le CCFCC. Les **Plans Nationaux de Développement (PDCC) des filières café et cacao** ont été précédemment élaborés sur l'initiative du Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao (CCFCC), avec l'appui de consultants nationaux. Ces PDCCs sont le fruit d'une approche inclusive et participative qui a mobilisé pendant 2023 et 2024 un large éventail de groupes cibles, représentatifs des institutions publiques et privées engagées dans le développement durable des filières, incluant notamment les planteurs, les acheteurs, les transformateurs, les exportateurs, les consommateurs et les partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux.

L'objectif global de ces PDCCs était de relever les défis auxquels les filières étaient confrontées et de créer un avenir plus durable et prospère pour l'ensemble des acteurs, s'inscrivant dans le cadre des programmes du Gouvernement togolais pour une transformation vers des filières professionnalisées, durables et économiquement profitables. La méthodologie rigoureuse employée (revue documentaire, entretiens, analyse FFOM) a permis de cerner la problématique de développement des filières et d'identifier des orientations stratégiques, des axes et des actions prioritaires.

3.1.1 Convergence avec la vision du PDCC de Café

La vision pour la filière café selon le PDCC : « D'ici 2030, la filière café sera performante tout au long de sa chaîne de valeur, créatrice de richesses et d'emplois décents et permanents, notamment en milieu rural, grâce à une culture professionnalisée, compétitive et durable. »

L'objectif général du plan de développement de la filière café est d'améliorer durablement les performances de la filière café et d'insuffler le développement de l'ensemble de la chaîne de valeur ainsi qu'une croissance soutenue, une filière résiliente, créatrice de richesses et d'emplois stables, pour tous les acteurs grâce à une culture du café professionnalisée et compétitive.

Plus précisément, le plan de développement de la filière café vise à :

- Augmenter durablement la production de café au Togo à un niveau compétitif, en augmentant le rendement moyen des champs de 800 kg/ha actuellement à 1000 kg/ha d'ici 2030, tout en améliorant la qualité.
- Développer la transformation et la consommation locales du café togolais.
- Améliorer le cadre et les canaux de commercialisation intérieure et extérieure du café et assurer des prix plus rémunérateurs pour les acteurs.
- Renforcer les cadres institutionnels, assurer la coordination de la chaîne de valeur, et élaborer et mettre en œuvre des stratégies de mobilisation des ressources.

3.1.2 Convergent avec la vision du PDCC de Cacao

L'objectif général du plan de développement de la filière cacao est, d'une part, d'améliorer durablement les performances de la filière cacao et, d'autre part, d'insuffler un développement renforcé de l'ensemble de la chaîne de valeur ainsi qu'une croissance forte, soutenue, résiliente, inclusive, créatrice de richesses et d'emplois stables et décents, pour tous les acteurs grâce à une cacaoculture professionnalisée et compétitive.

Plus précisément, le plan de développement de la filière cacao vise à :

- Augmenter durablement la production de cacao au Togo à un niveau compétitif, en faisant passer le rendement moyen des champs de 550 kg/ha actuellement à 1000 kg/ha d'ici 2030, tout en améliorant la qualité.
- Développer la transformation et la consommation locales du cacao togolais.
- Améliorer le cadre et les canaux de commercialisation du cacao domestique et externe et garantir des prix plus rémunérateurs pour les parties prenantes.
- Renforcer les cadres institutionnels, assurer la coordination de la chaîne de valeur, et élaborer et mettre en œuvre des stratégies de mobilisation des ressources.

3.1.3 Méthodologie et abordage

Le Plan d'Action Détaillé, inclue une feuille de route concrète et opérationnelle conçue pour transformer durablement les chaînes de valeur du café et du cacao au Togo.

Il se fonde sur cette analyse approfondie et ces orientations stratégiques préexistantes, agissant comme une déclinaison opérationnelle et un approfondissement nécessaire des PDCCs. Il intègre de nouvelles exigences du marché et des partenaires (notamment la qualité supérieure, la conformité EUDR, la durabilité carbone et l'égalité de genre) pour préparer le secteur à répondre aux défis actuels et futurs, tout en capitalisant sur les acquis et la vision stratégique déjà partagée.

Ce plan est ainsi structuré autour de **six (6) axes stratégiques majeurs**, chacun étant essentiel à la réalisation de la vision partagée d'un secteur plus performant, résilient et compétitif :

- **Financement** : Vise à sécuriser et optimiser l'accès aux ressources financières nécessaires à l'investissement et au développement de l'ensemble de la chaîne de valeur.
- **Marchés** : Axé sur la diversification des débouchés, l'amélioration de la valorisation des produits et le renforcement des liens commerciaux, notamment vers les segments de qualité supérieure.
- **Production et productivité** : Centré sur l'augmentation des rendements, l'amélioration des pratiques agricoles et post-récolte pour une production de qualité accrue et durable.
- **EUDR** : Aborde spécifiquement les actions et stratégies pour assurer la conformité des filières café et cacao du Togo avec le Règlement de l'Union Européenne sur la Déforestation (EUDR).
- **Renforcement de la participation et de l'influence des femmes** dans la gouvernance et la valeur ajoutée du café et du cacao : Se concentre sur l'inclusion et l'autonomisation des femmes à tous les niveaux de la chaîne de valeur et de la gouvernance du secteur.
- **Gestion des filières**: Concerne l'optimisation des cadres réglementaires, la disponibilité des données, et le renforcement des capacités institutionnelles pour une gouvernance efficace et une coordination améliorée du secteur.

Pour chaque axe, le plan d'action se décline en **Composantes ou Work Packages (WPs)** détaillés, qui regroupent des actions spécifiques. Afin d'offrir une vision claire de la progression attendue et d'assurer une planification réaliste, chaque action est associée à un **horizon d'exécution** défini. Cette classification vise à renforcer la cohérence et la lisibilité du plan, tout en tenant compte des capacités d'exécution des acteurs togolais, du calendrier de mise en conformité internationale, et des opportunités de financement à différentes échéances.

- **Court terme** (0 à 12 mois) : concerne les actions à déploiement rapide, souvent liées à des besoins urgents, des prérequis techniques ou des gains rapides. Ces activités visent à poser les bases de la mise en œuvre ou à répondre à des échéances réglementaires proches (ex. : conformité EUDR).

- **Moyen terme** (12 à 36 mois) : regroupe les actions d'approfondissement ou de montée en échelle, comme la structuration des coopératives, la consolidation des systèmes de traçabilité ou la diffusion d'innovations techniques.
- **Long terme** (au-delà de 36 mois) : concerne les transformations structurelles nécessitant des changements institutionnels, législatifs ou comportementaux durables, en lien avec les réformes de fond et les stratégies nationales.

Cette structuration par axes et par horizon d'exécution vise à fournir au Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao (CCFCC) et à l'ensemble des parties prenantes une feuille de route claire, actionable et mesurable, facilitant la coordination des efforts et l'attraction des investissements nécessaires à la transformation du secteur vers une production de haute qualité et durable.

3.1 Financement

Malgré des efforts notables dans la structuration des filières café et cacao au Togo, la mobilisation de financements externes reste en deçà du potentiel existant, malgré quelques succès initiaux. Plusieurs documents internes révèlent que des projets tels que le PASA, le programme UTCC avec l'AFD, ou encore certaines initiatives ponctuelles portées par le CCFCC ont permis de financer le renforcement des capacités des producteurs, la distribution de matériel végétal ou la promotion de la qualité post-récolte.

Toutefois, les sources analysées soulignent que plusieurs opportunités de financement restent peu exploitées ou non mobilisées, souvent en raison de capacités insuffisantes de préparation de projets cohérents et compétitifs, du fait d'un manque de structuration préalable ou d'un manque des partenaires co-financeurs engagés.

Les rapports mentionnent notamment que le Togo n'a pas formellement accédé à certains dispositifs de financement spécialisés, en lien avec des mécanismes régionaux de durabilité ou de conformité comme ceux liés à la traçabilité, à l'adaptation au changement climatique, ou à la réglementation européenne sur la déforestation (EUDR). L'absence d'un dispositif technique permanent pour la veille, la formulation, et la soumission des projets sont pointés comme des facteurs limitants récurrents. Potentiellement, aussi le manque d'une coordination suffisante entre les entités faîtières.

Ce sous-accès à des ressources pourtant ciblées s'explique non seulement à cause de l'absence d'une cellule de veille et d'ingénierie projet, mais aussi par des insuffisances dans les capacités de rédaction technique et de conformité aux exigences des bailleurs (traçabilité, genre, climat, suivi-évaluation). Cette situation a réduit la compétitivité des candidatures soumises

Face à ce constat, la mise en place d'un Secrétariat technique permanent au sein du CCFCC, appuyé par des ressources humaines qualifiées en développement de projets et en alignement sur les standards bailleurs, apparaît comme un levier stratégique pour améliorer significativement la performance du pays en matière de mobilisation de ressources.

L'objectif global est de professionnaliser la mobilisation de fonds afin d'optimiser la détection, l'application et l'obtention de ressources financières diversifiées auprès des bailleurs et institutions, notamment de l'UE, pour soutenir la transformation, la conformité EUDR et la montée en qualité des filières café et cacao.

Tableau récapitulatif sur le Financement des filières

Nom du WP	Activités clés	Responsable principal	Étapes clés
Actions à court terme			
1. Mise en place d'une cellule d'ingénierie et de coordination du financement	* Structurer une cellule technique au sein du CCFCC. * Coordonner la recherche de financements internationaux. * Soutenir les projets.	CCFCC	Cellule fonctionnelle.
2. Accompagnement à la structuration de projets par les organisations de producteurs	* Accompagner 10 coopératives pilotes à formuler des projets compétitifs. * Créer un mécanisme d'appui élargi.	UTCC	10 coopératives pilotes accompagnées ; Mécanisme d'appui élargi créé.
3. Création d'un système de sélection et de priorisation des projets à soumettre	* Établir des critères de sélection des projets. * Développer un outil de priorisation. * Former les évaluateurs.	CCFCC	Critères validés ; Outil opérationnel ; Évaluateurs formés.
4. Création d'un guide opérationnel sur le financement	* Collecter les informations sur les sources de financement. * Rédiger le guide. * Valider et diffuser le guide.	CCFCC	Guide rédigé ; Guide validé ; Guide diffusé.
Actions à moyen terme			
5. Alignement de l'assistance technique financée par les bailleurs sur les exigences de qualité et de marché	* Dialoguer avec les bailleurs pour réorienter l'AT. * Réviser les termes de référence des AT. * Suivre l'implémentation.	CCFCC	Accords d'alignement ; AT réorientées ; Rapports de suivi.
6. Création de filières d'investissement agrégées via des clusters coopératifs	* Faciliter la constitution juridique de clusters coopératifs. * Co-construire des plans d'investissement agrégés. * Accompagner la soumission de projets structurants. * Organiser des ateliers participatifs pour intégrer les besoins des femmes. * Mettre en place une charte d'éligibilité.	CCFCC	M12 : Coopératives sélectionnées, clusters constitués et animateurs désignés ; M15 : Plans d'investissement finalisés et validés ; M18 : Dossiers structurés et prêts à soumission ; M21 : Premiers projets soumis, retours obtenus.
7. Tirer parti des programmes mondiaux de durabilité des acheteurs	* Analyser les programmes existants. * Établir des contacts avec les acheteurs. * Négocier des partenariats.	CCFCC	X programmes identifiés ; X contacts établis ; X partenariats signés.
Actions à moyen – long terme			

8. Exploitation stratégique des programmes européens agricoles et climat (EUDR, Green Deal, Team Europe, NDICI, etc.)	* Effectuer une veille réglementaire et programmatique. * Élaborer des propositions de projets. * Mener des actions de lobbying et de plaidoyer.	CCFCC	X programmes identifiés ; X propositions soumises ; X financements obtenus.
9. Mise en œuvre de mécanismes de financement intégrés avec les acheteurs (off-takers et d'autres types de contrats)	* Réaliser une étude de faisabilité des mécanismes. * Négocier avec les acheteurs. * Mettre en place les contrats.	CCFCC	Étude finalisée ; X contrats négociés ; Mécanismes opérationnels.
10. Mobilisation des collectivités pour le co-financement d'infrastructures stratégiques	* Identifier les besoins en infrastructures. * Dialoguer avec les collectivités. * Établir des partenariats de co-financement.	CCFCC	M16 : Infrastructures prioritaires identifiées dans chaque zone ; M20 : Ateliers communaux/régionaux réalisés et plans d'investissement territoriaux élaborés ; M22 : Intégration dans les PDC/PRD en cours de révision ;
11. Fourniture d'incitations fiscales et autres pour l'installation d'équipements de transformation et de post-récolte	* Analyser les incitations existantes. * Proposer de nouvelles incitations. * Mener un plaidoyer auprès du gouvernement.	Ministère de l'Économie et des Finances	Analyse finalisée ; Propositions soumises ; Incitations mises en place.

3.1.1 Actions à courte terme

L'objectif est de mettre en place d'un Secrétariat technique interinstitutionnel, logé au sein du CCFCC ou coordonné avec les plateformes existantes, pour améliorer significativement l'accès du Togo aux guichets régionaux et internationaux de financement des filières café et cacao.

WP 1. Mise en place d'une cellule d'ingénierie et de coordination du financement

L'objectif est de mettre en place une cellule technique centralisée au sein du CCFCC pour coordonner la recherche de financement externe auprès des bailleurs internationaux, suivre les opportunités pertinentes (hors financement domestique, très limité), et fournir une assistance technique aux acteurs des filières café et cacao dans la formulation de projets compétitifs, en lien avec les priorités nationales et les exigences des bailleurs internationaux (UE, IDH, GIZ, etc.).

Activités clés :

- **Créer une cellule technique** logée au sein du CCFCC, composée de deux experts :
  - Un expert en veille et montage de projets
  - Un expert en suivi-évaluation et qualité
- **Élaborer une cartographie des guichets et un registre dynamique des opportunités de financement internationales**, actualisé trimestriellement. Exemples :

CAF I (Climate Action Facility I, Agence Française de Développement), NDICI (Neighbourhood, Development and International Cooperation Instrument (EU)), RDUE Facility, etc.

- **Définir un plan de veille annuel** aligné sur les priorités des filières et les critères de sélection du WP 3, assurant la cohérence de l'ingénierie amont.

Responsable : CCFCC

Co-participants :
- UTCC (Unité Technique Café-Cacao) – soutien opérationnel initial
- MEF / Direction de la mobilisation des ressources – articulation avec les priorités nationales
- GIZ, PNUD – appui méthodologique et mobilisation d'expertise ponctuelle

Gestion et suivi :
- Suivi assuré par un comité interne du CCFCC (réunions mensuelles)
- Coordination étroite avec le WP 3 pour garantir la cohérence dans la priorisation et le soutien aux projets
- Suivi documentaire dans un outil collaboratif partagé (ex. : Notion ou équivalent gratuit)

Échéances suggères pour l'activité :
- **M2** : Validation institutionnelle du mandat et de l'hébergement de la cellule
- **M4** : Recrutement effectif des deux experts
- **M6**: Première version complète du registre des guichets de financement internationaux

Note : le M indique le mois suggéré après le démarrage de l'activité pour atteindre les résultats. Par exemple, M2 correspond au deuxième mois suivant le lancement de l'activité.

Indicateurs clés de performance (KPIs) :
- Nombre d'opportunités de financement identifiées et qualifiées par semestre (objectif : ≥10 dès M6)
- Nombre de projets accompagnés dans la formulation via la cellule (objectif : ≥3 dès la première année)
- Pourcentage des projets accompagnés ayant été jugés éligibles ou acceptés en présélection, par année (objectif : ≥50 %)

Contingences :
- Délai dans le recrutement des ressources humaines qualifiées → activation d'un appui temporaire par l'UTCC ou des partenaires techniques existants (ex. FAO, GIZ, Enabel)
- Résistance institutionnelle à la création d'une structure autonome → sécurisation du processus par une lettre formelle de mission signée par le Ministère de l'Agriculture ou la Primature

WP 2. Accompagnement à la structuration de projets par les organisations de producteurs

L'objectif est de renforcer les capacités des organisations de producteurs caféières et cacaoyères à formuler, structurer et présenter des projets bancables, afin qu'elles puissent accéder aux financements disponibles à travers des appels à projets, subventions ou prêts adaptés à leurs besoins de développement (certification, équipements, qualité, accès au marché).

À terme, il s'agira de mettre en place un mécanisme régulé d'accès à l'appui individualisé, garantissant la transparence, l'équité et la rotation des bénéficiaires, sans favoritisme ni concentration des soutiens.

Activités clés :

- Définir un référentiel de structuration de projets adapté aux filières café et cacao, incluant : logique d'intervention, budget type, trame de note conceptuelle, fiches de faisabilité.
- **Identifier**, parmi les organisations de producteurs existantes (coopératives, unions), un ensemble restreint de **bénéficiaires pilotes selon des critères** : statut légal, motivation, antécédents de gestion, plan stratégique existant.
- **Organiser des cycles de formation-action** sur le montage de projets (notions de faisabilité, structuration logique, budget, impacts environnementaux et sociaux, genre, traçabilité).
- **Constituer un pool de conseillers nationaux** formés à l'ingénierie projet et spécialisés dans les filières café/cacao.
- **Appuyer chaque organisation de producteurs participante** dans la rédaction et la soumission d'au moins un projet concret, y compris les interactions avec les bailleurs et les ajustements post-évaluation.
- **Préparer la stratégie d'extension du dispositif** à d'autres organisations de producteurs à partir des enseignements du pilote (règles d'accès, rotations, enveloppes dédiées).

Responsable : UTCC

Co-participants :
- CCFCC (pilotage institutionnel, validation du mécanisme d'élargissement)
- ICAT (appui terrain et identification des organisations de producteurs)
- FAO, GIZ, Enabel, Délégation de l'UE (ressources techniques, modules, co-financement)
- ONGs spécialisées en renforcement des capacités

Gestion et suivi :
- Coordination technique assurée par l'UTCC, avec supervision du CCFCC
- Comité technique de suivi semestriel
- Intégration des projets structurés dans la base de données sectorielle de la filière (pilotée via WP 1)
- Évaluation post-soumission pour mesurer la qualité, l'alignement aux critères des bailleurs et la réplicabilité

Échéances suggères pour l'activité :
- **M2** : Référentiel de structuration finalisé
- **M4** : Sélection des organisations de producteurs
- **M6–M9** : Formations achevées
- **M10–M12** : Définition du mécanisme d'élargissement
- **M12** : Soumission d'au moins 3 dossiers

Indicateurs clés de performance (KPIs) :
- Nombre d'organisations de producteurs accompagnées ayant soumis un projet conforme aux critères de bailleurs (objectif : ≥3 à M12)
- Pourcentage des modules de formation-action réalisés dans les délais (objectif : ≥90 %)
- Taux de participation féminine dans les formations (objectif : ≥30 %)

Contingences :
- Fragilité organisationnelle de certaines organisations de producteurs → mobilisation de ONG ou organisations de producteurs intermédiaires pour assurer l'encadrement
- Dérives de captation de l'accompagnement par des organisations de producteurs influentes → encadrement du dispositif par une charte d'accès transparente et un comité de sélection multisectoriel

- Manque de formateurs qualifiés localement → recours ciblé à des appuis externes ponctuels pour renforcer le pool initial

WP 3. Création d'un système de sélection et de priorisation des projets à soumettre

L'objectif est de structurer un mécanisme clair, équitable et transparent permettant de hiérarchiser et sélectionner les projets prioritaires à soumettre aux bailleurs, en s'appuyant sur des critères objectifs alignés aux priorités nationales, aux PDCCs, aux objectifs de qualité et durabilité, ainsi qu'aux exigences des bailleurs internationaux.

Ce WP renforce directement la logique du WP 1 (mise en œuvre des financements) et du WP 2 (appui à la structuration de projets par les organisations de producteurs).

Ce WP vise à augmenter la compétitivité des dossiers déposés en mettant à disposition des ressources d'ingénierie technique, de conseil, et de montage de projets bancables.

Activités clés :

- **Élaborer une grille de priorisation multi-critères** co-construite avec les parties prenantes, incluant notamment : alignement stratégique (PDCCs), impact sur la qualité produit, faisabilité opérationnelle, effet de levier, traçabilité, inclusion genre, durabilité environnementale, cofinancement potentiel.
- **Créer un comité de sélection multi-acteurs**, animé par le CCFCC, chargé d'analyser les projets proposés, attribuer une note de priorisation, trancher les désaccords et documenter les décisions dans un registre public.
- **Mobiliser une cellule d'ingénierie technique** (en lien avec WP 1 et UTCC), chargée d'accompagner les porteurs de projets priorisés pour finaliser leurs dossiers : logique d'intervention, budget, calendrier, conformité RDUE.
- **Développer et diffuser des kits de structuration** (note conceptuelle, modèle de budget, grille de conformité E&S, fiche genre, plan de suivi), en accès libre.
- **Constituer une base de données sectorielle des projets prêts à financer**, synchronisée avec la cellule de veille du WP 1, servant de pipeline national pour approcher les bailleurs.
- **Intégrer un outil de suivi collaboratif** (type Asana, Notion ou Trello) gratuit pour documenter l'état d'avancement de chaque dossier et les appuis techniques reçus.

Responsable : CCFCC (via sa cellule)

Co-participants :

- UTCC (appui technique et logistique à l'ingénierie)
- ICAT (accompagnement local des porteurs)
- Ministère de l'Agriculture (alignement avec politiques nationales)
- FAO, GIZ, FUPROCAT, ONG techniques (accompagnement méthodologique et validation externe)

Gestion et suivi :

- Coordination assurée par le CCFCC à travers un comité restreint de sélection et priorisation, réuni chaque trimestre
- L'équipe d'ingénierie mobilisée (cf. WP 1) rend compte de l'avancement, via indicateurs de performance
- Publication semestrielle de la base actualisée de projets classés par niveau de maturité

Échéances suggères pour l'activité :

- **M6** : Grille de priorisation validée
- **M8** : Comité multi-acteurs formé et opérationnel
- **M10** : Premier cycle de sélection et accompagnement de projets

- **M12** : 3 projets bancables finalisés et prêts à soumissionner auprès des bailleurs

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre de projets analysés et notés par le comité de sélection (objectif : ≥6 sur 6 mois)
- Nombre de projets finalisés et prêts à soumission (objectif : ≥3 à M12)
- Taux de satisfaction des porteurs accompagnés (objectif : ≥80 %, via enquête)

Contingences :

- Captation du processus par des structures influentes → mise en œuvre d'un règlement intérieur du comité, transparence des notes attribuées, équilibre régional des porteurs sélectionnés.
- Faible qualité des projets proposés initialement → intégration de modules de renforcement dans WP 1 et WP 2, ciblant les lacunes récurrentes (budget, logique, traçabilité).
- Surcharge de la cellule d'ingénierie : constitution d'un pool national d'experts sectoriels mobilisables à la demande pour éviter les goulots d'étranglement.

WP 4. Création d'un guide opérationnel sur le financement

L'objectif est de produire un guide accessible et contextualisé sur les modalités d'accès aux financements, adapté au niveau de lecture des coopératives et organisations de producteurs, diffusé dans les principales zones productrices. Le guide intégrera des volets sur la conformité EUDR, la transition écologique, et des outils inclusifs pour favoriser l'implication des femmes. Il sera diffusé dans les principales zones productrices et actualisé annuellement.

Activités clés :

- **Cartographier** les sources de financement pertinentes : bailleurs bilatéraux et multilatéraux (AFD, UE, GIZ, BOAD, FAO), fonds thématiques internationaux (CAF I, Green Climate Fund, IDH, RDUE Facility), guichets nationaux (FAIEJ, FNFI), institutions de microfinance et banques commerciales (FUCEC, Orabank), tout en identifiant les opportunités spécifiques pour les projets climat, genre ou traçabilité.
- **Collecter les critères d'éligibilité** et formats exigés (bénéficiaires cibles, type de projet, attentes E&S, genre, traçabilité, performance carbone).
- **Structurer le guide** par type d'acteur (coopératives, jeunes entrepreneurs, femmes rurales, PME locales, collectivités), avec fiches spécifiques présentant les guichets pertinents, étapes de candidature, pièces requises, calendrier et contacts utiles.
- **Inclure des outils pratiques** : modèles de notes conceptuelles (avec mention des exigences EUDR et climat), canevas de budget, fiches d'auto-évaluation de maturité institutionnelle et financière, FAQ, glossaire simplifié, fiche genre (ex. : mesure de participation féminine).
- **Organiser des ateliers de validation participative**, en associant UTCC, FUPROCAT, CCFCC, radios locales, partenaires techniques et financiers.
- **Intégrer une stratégie de diffusion inclusive**, avec sessions communautaires en langues locales, via ICAT, radios rurales, plateformes numériques, WhatsApp, guides imprimés simplifiés.
- **Prévoir une mise à jour annuelle**, pilotée par un comité multi-acteurs issu du CCFCC et partenaires, chargé de suivre l'évolution des guichets et des critères E&S internationaux.
- **Adjoindre un encart "spécial femmes"** dans chaque fiche type, identifiant les opportunités de financement où les femmes sont ciblées ou favorisées.

Responsable : ICAT

Co-participants : CCFCC, UTCC, FUPROCAT, FAIEJ, FNFI, Ministère du Plan, MEF (mobilisation des ressources), FAO, radios communautaires, ONG locales impliquées dans la structuration des coopératives.

Gestion et suivi :

- Coordination technique confiée à la cellule de veille du WP 1.
- ICAT rend compte trimestriellement de la production et de la diffusion.
- Un **comité de capitalisation** multi-acteurs, animé par le CCFCC, est chargé de :
  - valider les contenus
  - suivre l'impact du guide sur les pratiques de montage de projets
  - assurer la mise à jour annuelle

Échéances suggères pour l'activité :

- **M6** : Cartographie complète des guichets + collecte des critères d'éligibilité
- **M8** : Première version du guide finalisée (incluant outils genre, climat, EUDR)
- **M9** : Ateliers de validation avec 3 zones pilotes
- **M10** : Impression et dissémination (print, numérique, terrain)
- **M15** : Suivi terrain de l'utilisation + ajustements recommandés

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre de guichets cartographiés et intégrés (objectif : ≥30)
- Taux de participation féminine aux ateliers de validation et de dissémination (objectif : ≥40 %)
- Taux d'utilisation du guide par les porteurs (enquête ou nombre de projets mentionnant le guide comme ressource, objectif : ≥50 % dans 6 mois)

Contingences :

- Retard de production → prévoir un flyer résumant les guichets clés à diffuser en attendant le guide complet.
- Difficulté de vulgarisation → associer des facilitateurs communautaires pour co-traduction orale et adaptation locale des contenus.
- Faible diffusion → insérer une obligation d'inclure le guide dans toutes les formations ou appuis ICAT/UTCC terrain (partage numérique et print).
- Obsolescence rapide → validation d'un processus de mise à jour annuelle, appuyé par un référent ICAT désigné pour chaque bassin de production.

3.1.2 Actions à moyen terme

L'objectif est de rendre les mécanismes de financement plus accessibles et compréhensibles pour l'ensemble des acteurs de la filière grâce à des outils opérationnels, et assurer que l'assistance technique reçue est pleinement alignée sur les exigences de qualité supérieure et de conformité EUDR, afin d'optimiser l'efficacité des investissements pour le développement durable du secteur.

WP 5. Alignement de l'assistance technique financée par les bailleurs sur les exigences de qualité et de marché

L'objectif est de faire évoluer les modalités d'assistance technique délivrées par les partenaires au développement (GIZ, AFD, UE, FAO, PNUD, etc.) afin qu'elles répondent systématiquement aux exigences de qualité, de différenciation produit, de traçabilité, de conformité réglementaire (dont EUDR), afin de garantir que l'ensemble des interventions

contribuent concrètement à élever les standards de production du café et du cacao au Togo vers le premium.

L'objectif est d'orienter tous les efforts vers la production de qualité supérieure, en évitant le coût d'opportunité lié à des actions dispersées ou peu alignées qui ne permettraient pas de transformer durablement l'offre actuelle de produits mainstream en une offre compétitive et valorisée sur les marchés premium.

Activités clés :

- **Élaborer une matrice d'alignement sectorielle** pour identifier les interventions techniques en cours (formation, infrastructure, post-récolte, accompagnement) et évaluer leur degré de correspondance avec les critères de qualité du marché premium, les exigences EUDR et les principes d'inclusion des femmes.
- **Mener des concertations bilatérales structurées avec les bailleurs**. Présenter les écarts d'alignement et proposer des modalités de réajustement (ciblage, approche, livrables), en valorisant les exemples d'autres pays d'Afrique de l'Ouest qui ont su adapter leurs programmes (ex. : Ghana Cocoa Board, Projet SWISSCONTACT).
- **Rédiger une note de cadrage nationale** pour définir les axes prioritaires d'appui technique alignés : certification, qualité post-récolte, traçabilité, genre, adaptation climatique. Cette note sera co-signée par les ministères sectoriels et partenaires du CCFCC.
- **Formaliser un guide d'orientation technique commun** : Créer un référentiel opérationnel (checklists, fiches pratiques, niveaux attendus) à utiliser comme base pour tout nouveau programme financé. Ce guide inclura un module spécifique sur la **conformité EUDR** et l'intégration des femmes dans la chaîne de valeur (notamment dans les phases post-récolte et de tri).
- **Renforcer les capacités des structures nationales** : Former les acteurs opérationnels (ICAT, UTCC, CECC, ONGs partenaires) sur les bonnes pratiques techniques différenciatrices, les normes qualité du cacao et du café haut de gamme, les outils de traçabilité numérique, et la gestion pour l'inclusion des femmes.

Responsable : UTCC

Co-participants : CCFCC, ICAT, CECC, GIZ, AFD, FAO, UE, ONGs partenaires

Gestion et suivi :

- Supervision assurée par la cellule d'ingénierie projet (WP 1).
- Création d'un groupe technique sectoriel d'alignement, chargé de suivre les engagements pris avec les bailleurs, de mettre à jour annuellement la matrice, et d'assurer la redevabilité des engagements.
- Intégration dans le reporting sectoriel partagé via l'outil de coordination libre (type Asana ou Trello).

Échéances suggères pour l'activité :

- **M12** : Matrice d'alignement finalisée et partagée
- **M13**: Validation de la note de cadrage interinstitutionnelle
- **M14**: Adoption du guide commun par les parties prenantes
- **M14–16** : Formations des structures nationales en cascade

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Pourcentage des nouveaux programmes alignés sur les nouveaux objectifs "premium" > pourcentage des programmes alignés sur les capacités et compétences des produits du "mainstream".

Contingences :

- Difficulté d'adaptation des bailleurs → mise en place d'un espace de dialogue structuré avec les partenaires, animé par la cellule d'ingénierie projet (WP 1)
- Faible appropriation par les acteurs locaux → identification de champions nationaux (leaders coopératifs ou techniques) comme relais de diffusion
- Risque de surcharge technique des structures → phasage progressif par sous-filière et zone

WP 6. Création de filières d'investissement agrégées via des clusters coopératifs

L'objectif est de structurer trois clusters coopératifs territoriaux (Plateaux, Centrale, Maritime/Kara) regroupant des organisations de producteurs caféières et cacaoyères partageant des caractéristiques communes, afin de mutualiser les investissements nécessaires à la montée en gamme (certification, transformation, traçabilité, qualité).

Cette approche vise à améliorer l'accès à des financements d'envergure, optimiser les économies d'échelle, renforcer la gouvernance économique collective, favoriser l'innovation, et ouvrir la voie à des modèles reproductibles dans une logique de durabilité et d'inclusivité (genre, climat, EUDR).

Activités clés :

- Identifier par zone, une dizaine de coopératives ou organisations de producteurs éligibles selon des critères prédéfinis : statut légal, volumes vérifiés, dynamisme économique, respect environnemental, implication des femmes, volonté de collaboration.
- Faciliter, dans chaque zone, la constitution juridique d'un cluster coopératif, sous forme de groupement économique structuré ou de société coopérative étendue.
- Co-construire, avec chaque cluster, un plan d'investissement agrégé sur des projets structurants (infrastructures post-récolte, certification, appui qualité, contrats commerciaux groupés, valorisation de résidus dans une logique d'économie circulaire).
- Accompagner chaque cluster dans la formalisation et la soumission d'un ou deux projets structurants auprès des bailleurs identifiés dans WP 1.
- Organiser des ateliers participatifs pour intégrer les besoins spécifiques des femmes dans les projets de transformation et de gouvernance.
- Mettre en place une charte d'éligibilité encadrant les modalités d'accès progressif au modèle pour d'autres organisations de producteurs (équité, non-concentration, représentativité).

Responsable : CCFCC

Co-participants : UTCC, ICAT, FUPROCAT, FAO, ONGs techniques, collectivités locales, leaders de clusters, associations de femmes rurales

Gestion et suivi :

- Supervision stratégique par la cellule WP 1
- Désignation d'un animateur régional pour chaque cluster, en charge de la coordination de terrain
- Réunions de suivi semestrielles intégrées au calendrier du CCFCC
- Système de rapportage aligné avec les outils du WP 3 (pipeline de projets priorisés, outils de structuration)

Échéances suggères pour l'activité :

- **M12** : Coopératives sélectionnées, clusters constitués et animateurs désignés

- **M15** : Plans d'investissement finalisés et validés
- **M18** : Dossiers structurés et prêts à soumission
- **M21** : Premiers projets soumis, retours obtenus

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre de clusters officiellement constitués avec statut légal et gouvernance fonctionnelle (objectif : 1 cluster formalisé d'ici M12)
- Nombre de projets structurants multi sources soumis aux bailleurs internationaux (objectif : 2 projets déposés d'ici M21)
- Pourcentage de femmes occupant des postes décisionnels dans les comités de gouvernance des clusters (objectif : minimum 30 %)

Contingences :

- **Capture par des organisations de producteurs dominantes** → adoption obligatoire d'une charte de gouvernance équitable, validation participative des statuts.
- **Méfiance ou rivalités territoriales** → intégration de formations sur l'intelligence économique territoriale et les mécanismes de gestion collective.
- **Faible taux de succès des demandes de financement** → lien fort avec WP 1 et WP 3 pour renforcer l'appui à la structuration et maximiser l'alignement avec les guichets existants.
- **Non-inclusion des femmes** → exigence de quotas dans la gouvernance, diagnostics de genre préalables aux projets, modules spécifiques dans les formations.

WP 7. Tirer parti des programmes mondiaux de durabilité des acheteurs

L'objectif est de formaliser et intensifier l'engagement des coopératives/unions togolaises avec les programmes de durabilité existants des acheteurs multinationaux de café et de cacao. Ce WP vise à mobiliser des ressources techniques et financières (y compris "in kind") auprès de ces programmes pour soutenir la mise en conformité EUDR, l'amélioration des moyens de subsistance des agriculteurs, l'augmentation de la productivité et la qualité des produits. Il cherchera à répliquer les succès pilotes existants (ex: collaboration avec Beyond Beans) à une plus grande échelle nationale, en complémentarité avec les efforts de traçabilité et de renforcement des capacités (WP 17 et WP 30).

Activités clés :

- **Identification et cartographie des programmes de durabilité des acheteurs**

  Rechercher et compiler une liste exhaustive des programmes de durabilité des principaux acheteurs mondiaux de café et de cacao (ex: Cargill Cocoa Promise, Nespresso AAA, Beyond Beans, etc.). Analyser leurs critères d'éligibilité, les types de soutien offerts (financier, technique, outils, formations), les zones géographiques d'intervention et les modalités de partenariat. Identifier les points d'alignement entre les besoins des filières togolaises (conformité EUDR, amélioration de la qualité, augmentation de la productivité, durabilité carbone, égalité de genre) et les objectifs de ces programmes.

  Responsable : CCFCC (coordination), avec l'appui de l'UTCC.

  Co-participants : Exportateurs togolais (CECC) (pour les contacts et informations sur leurs acheteurs), FUPROCAT (pour les besoins des producteurs), Partenaires techniques potentiels (SNV, GIZ pour l'appui à la recherche).

- **Développement de propositions de partenariat ciblées et attractives**

  Élaborer des propositions de projet concrètes et adaptées aux exigences de chaque programme de durabilité identifié. Ces propositions devront clairement articuler comment le soutien demandé contribuera à la mise en conformité EUDR (géolocalisation, traçabilité des données du WP 17, renforcement des capacités du WP 30), à l'amélioration des

moyens de subsistance des agriculteurs, à l'augmentation de la productivité (par exemple, via l'accès à des outils "in kind" ou des formations techniques), et à la qualité des produits. Mettre en valeur les succès pilotes existants (ex: collaboration avec Beyond Beans) comme preuve de concept et potentiel de réplication.

Responsable : CCFCC (rédaction et structuration des propositions), avec la cellule du WP 1.

Co-participants : FUPROCAT (pour les données terrain et les besoins des coopératives), UTCC (pour les aspects techniques et de traçabilité), Exportateurs (pour l'alignement avec les attentes des acheteurs), Partenaires techniques et financiers (pour l'appui à la formulation et la quantification des besoins).

- **Démarchage et négociation active avec les acheteurs multinationaux**

Organiser des rencontres, des présentations et des visites de terrain avec les responsables des programmes de durabilité ciblés. Mener des négociations pour sécuriser des engagements de soutien (financement direct, appui technique, fourniture d'outils, partage d'expertise) en faveur des coopératives togolaises. Établir des cadres de partenariat formels (protocoles d'accord, contrats) qui définissent clairement les rôles, les livrables et les mécanismes de suivi. Cette activité s'intégrera aux efforts de renforcement des liens B2B (WP 15).

Responsable : CCFCC (conduite des négociations).

Co-participants : Exportateurs togolais (pour faciliter les introductions), FUPROCAT (pour représenter les producteurs), Ministère du Commerce (appui institutionnel).

- **Mise en œuvre et suivi des partenariats mobilisés**

Faciliter la mise en œuvre des activités financées ou soutenues par les programmes des acheteurs au sein des coopératives. Cela inclura la coordination des interventions, la gestion des fonds et des ressources "in kind", et l'assurance que les actions sont alignées avec les objectifs de conformité EUDR et d'amélioration de la qualité. Assurer le suivi régulier de l'exécution des projets et la production des rapports narratifs et financiers requis par les partenaires acheteurs, en capitalisant sur les systèmes de traçabilité et de reporting développés dans le WP 17 et le WP 30.

Responsable : FUPROCAT (mise en œuvre opérationnelle au niveau des coopératives).

Co-participants : CCFCC (supervision et coordination générale), UTCC (vérification technique), Coopératives bénéficiaires (exécution des activités), Partenaires techniques.

Responsable global

Le CCFCC sera le responsable principal de ce WP, assurant la coordination stratégique, l'identification des opportunités, le démarchage et la facilitation des partenariats avec les programmes de durabilité des acheteurs.

Co-participants :

- **FUPROCAT et autres unions/coopératives :** Pour identifier les besoins terrain, participer activement aux négociations, et mettre en œuvre les activités financées par les programmes.
- **Exportateurs togolais (CECC) :** Pour faciliter les introductions auprès de leurs acheteurs existants, partager les besoins du marché et les attentes en matière de durabilité.
- Ministère du Commerce : Pour l'appui institutionnel et la facilitation des relations commerciales internationales.

- **UTCC (Unité Technique Café-Cacao) :** Pour l'expertise technique sur la traçabilité, la qualité, la productivité et la vérification des données, assurant la crédibilité des propositions.
- Partenaires techniques et financiers (GIZ, SNV, UE) : Pour l'appui à la décision stratégique de la structuration des propositions, la co-mobilisation de fonds et l'expertise en développement de filières durables.

Gestion et suivi :

- Création d'un **groupe de travail "Partenariats Acheteurs"** sous l'égide du CCFCC, se réunissant bimensuellement.
- Mise en place d'un **tableau de bord de suivi** des programmes démarchés, des propositions soumises, de l'état des négociations et des fonds/appuis mobilisés (en numéraire et en nature).
- Rapports trimestriels sur l'avancement des négociations et la mise en œuvre des partenariats, soumis au CCFCC et aux parties prenantes.
- Organisation de forums annuels avec les acheteurs pour présenter les progrès des filières togolaises en matière de durabilité et renforcer les liens (en lien avec WP 15 – Liens B2B).
- La coordination avec le WP 17 (pour les données de traçabilité) et le WP 30 (pour le renforcement des capacités des coopératives) sera assurée pour garantir l'alignement des besoins et des offres de soutien.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M9 :** Cartographie détaillée des programmes de durabilité des acheteurs et analyse des critères d'éligibilité finalisée.
- **M12 :** Élaboration de 3 propositions de partenariat ciblées, prêtes à être soumises.
- **M14 :** Au moins 2 réunions de haut niveau organisées avec des représentants de programmes de durabilité d'acheteurs multinationaux.
- **M18 :** Signature d'au moins 1 protocole d'accord/partenariat formel avec un acheteur majeur.
- **M21 :** Lancement d'au moins 1 projet financé ou soutenu par un programme acheteur, bénéficiant directement aux coopératives.

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre de programmes de durabilité d'acheteurs ayant reçu une proposition de partenariat.
- Montant total des financements (en numéraire et en nature) mobilisés auprès des acheteurs.
- Nombre de coopératives bénéficiant directement de l'appui technique ou financier de ces programmes.

Contingences :

- **Manque d'intérêt initial des acheteurs** → Adapter les propositions pour mieux correspondre à leurs priorités RSE et EUDR, et mettre en avant les bénéfices spécifiques pour leur propre conformité et leur image de marque. Renforcer les efforts de plaidoyer via les exportateurs togolais.
- **Processus de décision longs chez les acheteurs** → Maintenir un suivi constant et des communications régulières. Diversifier les cibles et explorer des partenariats avec des acheteurs de taille moyenne plus agiles.
- **Exigences de reporting complexes des acheteurs** → Renforcer les capacités des coopératives et du CCFCC en matière de gestion de projet et de reporting (en lien avec WP 30), et demander un appui technique aux acheteurs eux-mêmes.

- **Concurrence d'autres pays producteurs** → Mettre en avant les atouts spécifiques du Togo (qualité, potentiel de croissance, engagement proactif envers l'EUDR, succès pilotes existants).
- **Manque de financement pour les coûts initiaux du démarchage et de la préparation des propositions** → Intégrer ces coûts dans les demandes de financement globales auprès des bailleurs de fonds et des fonds dédiés de l'UE.

3.1.3 Actions à moyen – long terme

L'objectif est d'assurer la pérennité et l'autonomie financière des filières café et cacao en mettant en place des mécanismes financiers structurants et innovants (tels que des fonds de garantie ou des plateformes d'investissement dédiées), afin de mobiliser les investissements à grande échelle nécessaires à une transformation profonde du secteur vers la qualité supérieure et la conformité durable.

WP 8. Exploitation stratégique des programmes européens agricoles et climat (EUDR, Green Deal, Team Europe, NDICI, etc.)

L'objectif est de positionner le Togo comme un bénéficiaire structuré, visible et techniquement crédible des instruments européens en matière d'agriculture durable, de lutte contre la déforestation et de résilience climatique.

Il s'agit d'exploiter les opportunités offertes par le **Green Deal**, l'**EUDR**, le **NDICI** et d'autres programmes de la **Team Europe** (voir **4.5 Exemples de programmes européens agricoles et climatiques actifs et applicables au contexte du** Togo pour plus d'exemples), en construisant des dossiers solides mettant en avant les engagements et les résultats du Togo, notamment en matière de traçabilité, de durabilité sociale, de neutralité carbone et d'intégration des femmes dans les chaînes de valeur.

Activités clés :

- **Former l'équipe d'ingénierie dossier UE (intégrée à la cellule WP 1), pour faciliter la soumission continue de propositions bien construites et alignées**

  Mettre en place une veille stratégique dédiée aux guichets UE pertinents (EUDR Facility, Team Europe, DeSIRA, EU Global Gateway).

- **Élaborer une note-pays Café-Cacao à forte valeur ajoutée**

  Cette note servira de document de plaidoyer à remettre à la Délégation de l'Union européenne au Togo, et a l'objectif de positionner stratégiquement le Togo comme un **partenaire prioritaire** et **crédible** aux yeux des bailleurs de fonds européens, présentant :
  - Les efforts en matière de traçabilité (cartes, registres, parcelles)
  - Les initiatives de durabilité climatique (réduction déforestation, résilience)
  - L'intégration du genre (activités post-récolte, gouvernance, renforcement)
  - Le potentiel productif et l'impact socioéconomique des filières
  - Le potentiel technique et organisationnel réel (coopératives, initiatives locales, clusters en cours)
  - Un cadre programmatique clair (stratégies PDCC, plans filière, grille de priorisation)
  - Une volonté d'alignement avec les priorités européennes

- **Constituer deux ou trois « dossiers de démonstration »** incluant des projets pilotes, données de parcelles, mesures EUDR, engagements climat, intégration des femmes et approche économie circulaire, pour alimenter les négociations.

- **Diplomatie technique :**
  - Organisation de rencontres bilatérales entre le MEF, le Ministère de l'Agriculture, la Délégation UE, en appui du CCFCC

- Utilisation de "project pitches" illustrés (1-pagers, infographies, pipeline d'investissements)
- Organiser un atelier Togo-UE à Lomé (ou Bruxelles) avec participation du CCFCC, Délégation UE, FAO et partenaires techniques, pour présenter les atouts du Togo et initier des pistes de cofinancement.

Exemples internationaux inspirants

- **Côte d'Ivoire** : a mis en place une **Plateforme Nationale Café-Cacao Durable**, qui centralise les projets, les indicateurs, et les alignements avec les bailleurs. Cela a facilité des financements DeSIRA et des contributions via l'EUDR Facility.
- **Ghana** : a développé des **politiques nationales anti-déforestation** et intégré ses données de traçabilité dans des formats exploitables par la Team Europe. Cela a mené à un partenariat structuré dans le cadre du NDICI.
- **Éthiopie** : a structuré un **Dossier Pays café** soumis à la DUE, avec une stratégie climat-genre intégrée, qui a permis de capter des fonds pour la transformation locale et l'adaptation.

Responsable : CCFCC

Co-participants : Ministère de l'Agriculture, MEF (Ministère de l'Économie et des Finances – Direction de la coopération multilatérale), Délégation de l'UE, FAO, UTCC, PNUD

Gestion et suivi :

- Coordination générale assurée par le MEF en lien avec la cellule WP 1
- Mise en place d'un **groupe de coordination thématique Togo–UE**, réunissant les parties prenantes (ministères, partenaires, CCFCC), avec réunions semestrielles de suivi
- Utilisation d'un outil de gestion partagé (ex. Asana) pour suivre les opportunités, calendriers et réponses aux appels

Échéances suggères pour l'activité :

- **M18** : Note-pays Togo Café–Cacao finalisée avec annexes techniques
- **M20** : Dépôt formel auprès de la Délégation de l'UE + demande d'inscription sur les plateformes concernées (le cas écheant)
- **M24** : Organisation d'un atelier de dialogue Togo–UE
- **M26** : Engagement formel ou lettre d'intérêt reçue d'un guichet de la Team Europe (Team Europe devrait rester actif au moins jusqu'en 2027).

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre de propositions de projets soumis aux guichets UE dans les 12 mois suivant la note-pays (Objectif : ≥ 3)
- Nombre de bailleurs européens ayant manifesté un intérêt formel (Lettre d'intention ou rendez-vous techniques) (Objectif : ≥ 2)
- Pourcentage de projets UE alignés avec des co-bénéfices genre, climat, traçabilité, qualité (Objectif : 100 %)

Contingences :

- **Manque de visibilité du Togo dans les canaux UE** → Organisation conjointe d'une mission technique à Bruxelles, avec appui de la DUE
- **Données non alignées aux standards européens** → Mobilisation de l'assistance technique FAO (cadastre vert, indicateurs EUDR)
- **Manque de capacités pour la soumission technique des dossiers** → Renforcement du WP 1 via intégration de profils spécialisés UE dans l'équipe

WP 9. Mise en œuvre de mécanismes de financement intégrés avec les acheteurs (off-takers et d'autres types de contrats)

L'objectif est d'accélérer la transition des filières café et cacao du Togo vers une production premium en s'appuyant sur des mécanismes contractuels de type « contrat d'enlèvement structuré (off-take agreements) » ou similaires avec les acheteurs (voir le chapitre 4.1 et 4.2 pour plus d'informations), intégrant des engagements de financement, d'accompagnement technique et de sécurisation de marché.

Ce mécanisme devra être progressivement élargi à des acheteurs spécialisés dans le segment premium, tout en s'appuyant initialement sur les acteurs mainstream disposant déjà d'un ancrage local (e.g. Touton, JDE, Barry Callebaut), pour renforcer les capacités et les volumes des coopératives.

Activités clés :

- **Cartographier les acheteurs par segment (mainstream, premium)** et identifier ceux ayant une stratégie RSE et une volonté de s'engager dans des partenariats contractuels à long terme.
- **Sélectionner un noyau de coopératives pilotes** démontrant un potentiel de conformité (certification, traçabilité, gouvernance, genre) pour nouer des contrats d'enlèvement structurés.
- **Négocier avec les acheteurs la mise en place de contrats tripartites**, incluant :
  - préfinancement des intrants ou de la qualité (séchage, tri, etc.)
  - engagements sur volumes et prix différenciés,
  - accompagnement technique sur les normes premium et EUDR.
- **Concevoir un mécanisme de cofinancement adossé aux contrats**, mobilisant des fonds de garantie, lignes de crédit à risque partagé ou facilités de préfinancement avec le concours de partenaires (e.g. GIZ, IDH, banques locales).
- **Étendre progressivement le dispositif** en intégrant des acheteurs de segments à plus haute valeur (chocolatiers bean-to-bar, marques durables, marchés asiatiques premium), via des campagnes ciblées de mise en relation et de valorisation de l'offre togolaise.

Responsable : UTCC

- **Capacités identifiées de l'UTCC :**
  - Appui aux coopératives sur les aspects organisationnels et institutionnels, y compris la représentation et l'interface avec les structures publiques et les acheteurs .
  - Participation à la négociation de certains contrats-cadres au niveau sectoriel, notamment dans des initiatives collectives de commercialisation.
  - Coordination avec des partenaires comme le CCFCC, l'ICAT ou des ONG pour fournir des conseils aux organisations de producteurs sur les engagements contractuels.
- **Limites :**
  - Absence d'un service juridique structuré en interne pour accompagner finement la contractualisation.
  - Capacité limitée de suivi des engagements contractuels à long terme, notamment dans le cas d'accords intégrant des obligations de traçabilité, de qualité ou de conformité réglementaire (comme l'EUDR).
  - Nécessité exprimée de renforcement technique, notamment via l'appui de partenaires techniques ou via la cellule d'ingénierie du WP 1 (dans le cadre des actions en cours).

Co-participants : CCFCC, FUPROCAT, ICAT, CECC, acheteurs (Touton, Barry Callebaut, JDE, mais aussi Belvas, Ethiquable, Original Beans…), banques locales, IDH, GIZ, EU Deforestation Regulation Facility

Gestion et suivi :

Le dispositif de suivi sera organisé sous forme de cadre de concertation volontaire entre les parties prenantes contractuelles. Un mécanisme de facilitation technique sera assuré par l'UTCC pour appuyer la bonne mise en œuvre des contrats (échanges réguliers, résolution des difficultés, documentation des engagements). Le rôle des institutions publiques (CCFCC, ICAT) restera en appui : elles fourniront des services de conseil (juridique, fiscal, certification) et faciliteront la mise en lien avec d'éventuels instruments de garantie ou de cofinancement. Idéalement, un rapport de capitalisation annuel sera produit à partir des expériences pilotes pour alimenter les futurs contrats et valoriser les bonnes pratiques.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M24** : Cartographie acheteurs / coopératives prête
- **M26** : Signature du premier accord d'enlèvement intégré
- **M30** : Lancement d'un mécanisme pilote de financement adossé
- **M36** : Extension vers 2 acheteurs premium / niches

Indicateurs clés de performance (KPIs)

- Nombre de contrats d'achat pluriannuels signés avec financement adossé.
- Pourcentage de coopératives ayant amélioré leurs équipements ou pratiques grâce aux contrats (objectif : 75 % des coopératives pilotes).
- Volume de cacao/café vendu sous contrat premium par rapport au volume total des coopératives engagées.

Contingences :

- **Méfiance mutuelle entre acheteurs et coopératives** → développement de contrats cadres validés par l'État, médiation institutionnelle par UTCC.
- **Capacité insuffisante des coopératives :** Appui ciblé via WP 2 et WP 6 ; priorité aux organisations déjà engagées dans un processus de montée en qualité.
- **Désintérêt des acheteurs premium :** Création de démonstrateurs (traçabilité, durabilité) soutenus par WP 8 pour stimuler l'intérêt du marché international.
- **Risque de dépendance excessive à certains acheteurs mainstream :** Diversification active des partenaires commerciaux et intégration d'objectifs de montée en gamme dans les contrats.

WP 10. Mobilisation des collectivités pour le co-financement d'infrastructures stratégiques

L'objectif est d'intégrer les besoins structurants des filières (pistes, entrepôts, centres de séchage) dans les Plans de Développement Communaux (PDC) et Régionaux (PRD), avec une participation financière des collectivités locales. L'objectif est de sécuriser des investissements structurants, mieux ancrés territorialement, favorisant l'accès au marché, la qualité post-récolte, la résilience climatique et l'inclusion des femmes.

Cela est particulièrement important dans les régions où le café et le cacao représentent des activités économiques majeures : les autorités locales devraient alors s'engager à mobiliser certaines ressources, ou à tout le moins à être impliquées dans les plans affectant les infrastructures économiques.

Activités clés :

- Réaliser une cartographie participative des infrastructures prioritaires non financées, en s'appuyant sur les diagnostics de terrain réalisés dans le cadre des PDCC.

- Identifier les maillons critiques de la chaîne post-récolte où une infrastructure collective permettrait un saut qualitatif (espaces de séchage, aires de triage, bassins de fermentation, etc.).
- Engager les collectivités territoriales (communes, régions) dans des ateliers de planification intégrée avec les organisations de producteurs, pour inclure ces besoins dans les PDC et PRD en cours ou en révision.
- Élaborer des conventions tripartites de cofinancement (collectivité – État – bailleur ou partenaire privé), incluant des clauses de gouvernance locale, d'entretien participatif et d'accès équitable pour les femmes et jeunes.
- Identifier les complémentarités avec les fonds publics existants (FNDC, PND), en vue d'un effet levier pour chaque investissement.

Responsable :

Direction Générale de la Décentralisation (MATD) - (Ministère de l'Administration Territoriale)

Co-participants :

- CCFCC
- UTCC
- Préfectures, Mairies, Conseils régionaux
- Ministère de l'Économie et des Finances
- ICAT, FUPROCAT
- Bailleurs impliqués dans la décentralisation (UE, GIZ, Banque Mondiale)

Gestion et suivi :

Un comité technique de suivi régional par zone de production est mis en place, coprésidé par la préfecture et la DG Décentralisation, avec appui technique du CCFCC.

Ce comité assure la cohérence avec les plans régionaux et veille à la bonne coordination entre les acteurs. Les animateurs territoriaux identifiés dans le WP 6 sont mobilisés comme facilitateurs locaux pour garantir l'ancrage dans les réalités de terrain. Le rôle du CCFCC et des autres acteurs nationaux est d'apporter un appui-conseil sans se substituer à la maîtrise d'ouvrage locale.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M16** : Infrastructures prioritaires identifiées dans chaque zone
- **M20** : Ateliers communaux/régionaux réalisés et plans d'investissement territoriaux élaborés
- **M22** : Intégration dans les PDC/PRD en cours de révision
- **M26** : Signature des premières conventions de cofinancement

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre d'infrastructures intégrées dans des PDC/PRD
- Montant total cofinancé mobilisé
- Proportion des investissements incluant un mécanisme d'accès préférentiel aux infrastructures (le cas échéant) pour les femmes ou jeunes

Contingences :

- **Faible capacité budgétaire des collectivités locales** → recours aux lignes budgétaires FNDC ou recherche de contreparties via des appels à projets à dimension territoriale.
- **Risque de projets déconnectés des réalités filières** → appui technique du CCFCC et validation des priorités par les organisations de producteurs via les plateformes locales de concertation.

- **Conflits de priorisation locale** → inclusion obligatoire d'indicateurs socio-économiques partagés dans la sélection (nombre de bénéficiaires, impact qualité, potentiel marché, genre).

WP 11. Fourniture d'incitations fiscales et autres pour l'installation d'équipements de transformation et de post-récolte

L'objectif est de stimuler l'investissement privé et coopératif dans des équipements de transformation et de post-récolte (décortiqueuses, séchoirs, broyeurs, unités de contrôle qualité) adaptés aux segments à plus forte valeur ajoutée. L'objectif est de doter les zones de production de dispositifs techniques essentiels à la montée en gamme (qualité, traçabilité, conformité EUDR), en mobilisant un mix d'incitations fiscales, foncières et financières. Une attention particulière sera portée à l'implication des femmes dans la gestion ou l'accès à ces équipements, afin de favoriser leur inclusion économique dans les maillons critiques de la chaîne.

Activités clés :

- **Élaborer un mécanisme d'incitation multisectoriel avec trois volets:**
  - Incitations fiscales ciblées (exonérations de TVA/droits de douane),
  - Subventions à l'équipement via des guichets compétitifs (cofinancement),
  - Facilitation d'accès au foncier pour les coopératives et PME dans les zones prioritaires.
- **Réaliser une cartographie des besoins en équipements** (séchoirs solaires, broyeurs, décortiqueuses, trieurs, kits de contrôle qualité, etc.) par zone et segment (café/cacao), incluant les besoins spécifiques pour garantir qualité, traçabilité et conformité environnementale.
- **Identifier un premier lot de bénéficiaires potentiels** (10 structures) avec engagement à produire des résultats mesurables (amélioration qualité, traçabilité, emploi local, inclusion femmes).
- **Mobiliser des lignes de cofinancement** auprès d'institutions partenaires : BOAD, AfDB, FAIEJ, FNFI, et explorer l'appui des programmes de transition juste, climat ou EUDR.
- **Organiser des sessions d'information et d'appui** aux dossiers de candidature dans les zones rurales.

Responsable :

Ministère de l'Économie et des Finances (Direction Générale de la Politique de Développement) – Cellule Climat des Affaires

Co-participants :

- Ministère de l'Agriculture (Direction des Infrastructures rurales et agro-industrielles)
- CCFCC
- UTCC
- API-ZF
- BOAD / AfDB / FAIEJ
- Organisations de producteurs et PME cibles

Gestion et suivi :

Un comité technique interministériel sera mis en place sous l'égide du MEF pour superviser l'implémentation du mécanisme, valider les bénéficiaires, suivre les indicateurs d'impact, et ajuster les mesures si besoin. Un appui opérationnel sera apporté par la cellule d'ingénierie WP 1 pour accompagner la structuration des demandes.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M18** : Adoption officielle du mécanisme incitatif par arrêté conjoint (MEF-MAEP)
- **M28** : Sélection des 5 premiers bénéficiaires + mobilisation des lignes de cofinancement
- **M36** : Démarrage effectif des installations dans les zones pilotes

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre d'unités d'équipements installés et opérationnels
- Proportion des équipements conformes aux standards de qualité, traçabilité ou EUDR
- Pourcentage des unités incluant au moins 30 % de femmes dans la gestion ou l'exploitation

Contingences :

- **Faible mobilisation du secteur privé** → mise en œuvre de campagnes de sensibilisation ciblées + amélioration du partage de risques (fonds de garantie).
- **Lenteur administrative** → création d'un guichet unique d'appui (piloté par UTCC) pour simplifier les démarches des bénéficiaires.
- **Inégalités d'accès pour les petites coopératives** → quota de sélection réservé à des structures de taille modeste dans les zones moins équipées.

3.2 Marchés

Le secteur du café et du cacao au Togo évolue dans un environnement de marché mondial en constante mutation, de plus en plus exigeant en matière de **qualité supérieure, de durabilité et de transparence** des chaînes d'approvisionnement. Historiquement, la commercialisation des produits togolais a souvent été orientée vers les marchés de commodités, ce qui a limité la pleine valorisation des efforts des producteurs et l'accès aux segments à plus forte valeur ajoutée.

L'émergence de nouvelles réglementations, telles que le Règlement de l'Union Européenne sur la Déforestation (EUDR), ainsi que la demande croissante des consommateurs pour des produits traçables et éthiques, représentent à la fois des défis majeurs et des opportunités stratégiques. Pour garantir un accès durable aux marchés internationaux et se positionner avec succès sur les segments spécialisés et premium, il est impératif de transformer l'approche commerciale des filières.

Cet axe stratégique vise à renforcer les liens B2B et à assurer une transmission transparente des primes de qualité et de durabilité jusqu'aux producteurs. Il s'appuiera sur le déploiement d'un système de traçabilité digitalisé, centré sur la qualité et conforme à l'EUDR, et sur le renforcement des capacités internes des coopératives pour la gestion de cette conformité et de la diligence raisonnée. Parallèlement, il est crucial de développer les compétences en matière de qualité supérieure et de profils aromatiques, de renforcer le leadership féminin pour une meilleure gouvernance et valorisation, et de sensibiliser la population et les institutions à la qualité du café et du cacao locaux, afin de promouvoir le respect et la valorisation de ces filières et d'accroître leur consommation sur le marché intérieur.

L'objectif global est de consolider la position du café et du cacao togolais sur les marchés internationaux à forte valeur ajoutée grâce à des liens B2B renforcés, une traçabilité EUDR et qualité transparente, et une promotion ciblée de leur excellence, tout en stimulant leur valorisation et consommation sur le marché intérieur par la sensibilisation à leur qualité supérieure.

3.2.1 Tableau récapitulatif du Marché

Nom du WP	Activités clés	Responsable principal	Étapes clés
Actions à court terme			
12. Développement des connaissances de marché et des innovations café-cacao	* Réaliser une étude approfondie des marchés cibles (UE, Amérique du Nord, Asie), des tendances de consommation, des exigences de qualité, des certifications et des innovations. * Analyser les chaînes de valeur existantes pour identifier les goulots d'étranglement et les opportunités de valorisation. * Organiser des ateliers de partage de connaissances avec les acteurs de la filière.	CCFCC	M3 : Étude de marché finalisée et validée ; M5 : Ateliers de partage de connaissances réalisés ; M6 : Rapport d'analyse des chaînes de valeur produit.
Actions à moyen terme			
13. Sensibilisation nationale à la fierté des produits café et cacao togolais	* Développer une campagne de communication nationale (médias, événements, réseaux sociaux) pour promouvoir la qualité et l'origine du café et cacao togolais. * Organiser des événements de dégustation et de promotion dans les grandes villes. * Intégrer le café et cacao locaux dans les menus des institutions publiques.	CCFCC	M9 : Campagne de communication lancée ; M12 : X événements de promotion réalisés ; M15 : Intégration dans les menus institutionnels.
14. Développement d'une base de données d'acheteurs spécialisés à haute valeur ajoutée	* Identifier et qualifier des acheteurs internationaux spécialisés (torréfacteurs, chocolatiers, importateurs de niche). * Collecter des informations détaillées sur leurs exigences (qualité, volume, certifications, prix). * Créer une base de données accessible et régulièrement mise à jour.	CCFCC	M10 : Base de données initiale créée ; M14 : X acheteurs qualifiés et intégrés ; M18 : Base de données mise à jour et opérationnelle.
Actions à long terme			
15. Liens B2B : renforcer les relations avec les acheteurs spécialisés	* Organiser des missions commerciales ciblées et des participations à des salons internationaux. * Faciliter les rencontres directes entre producteurs/coopératives et acheteurs. * Mettre en place des contrats à long terme et des partenariats stratégiques.	CCFCC	M24 : X missions commerciales réalisées ; M30 : X rencontres B2B facilitées ; M36 : X contrats à long terme signés.
16. Implémenter des mécanismes	* Étudier les mécanismes existants de transmission des primes.	CCFCC	M28 : Étude finalisée et

transparents de transmission des prix des primes	* Développer un modèle de mécanisme transparent adapté au contexte togolais. * Mettre en œuvre et suivre l'application du mécanisme.	modèle proposé ; M34 : Mécanisme mis en œuvre ; M40 : Rapports de suivi sur la transmission des primes.

3.2.2 Actions à courte terme

L'objectif est de développer une compréhension approfondie des dynamiques de marché et des tendances d'innovation dans les filières café et cacao, afin de mieux positionner les produits togolais et d'identifier les opportunités de valorisation et de différenciation.

WP 12. Développement des connaissances de marché et des innovations café-cacao

L'objectif est de permettre aux acteurs des filières café et cacao du Togo (producteurs, coopératives, transformateurs, décideurs publics) de mieux comprendre les dynamiques et tendances des marchés haut de gamme, ainsi que les innovations produits et marketing (qualité, traçabilité, emballage, certifications), pour guider la montée en gamme progressive du secteur et l'intégration progressive du Togo dans les réseaux d'échanges, de formation et de visibilité des produits de qualité.

L'objectif est aussi de renforcer la capacité des acteurs nationaux à interagir avec les acheteurs sophistiqués, à identifier des débouchés spécifiques (premium, mainstream+), les dynamiques de consommation (principalement en Afrique, Europe et Asie), et à valoriser le positionnement du Togo dans les réseaux internationaux déjà existants (ICCO, ICO, ACCRAM, etc.).

Activités clés :

- **Constituer une cellule de veille marché** logée au sein du CCFCC, chargée de produire des bulletins semestriels, fiches pays acheteurs, et résumés de tendances sectorielles.
- **Identifier et contractualiser un facilitateur ou institution locale de liaison**, chargé d'accompagner toute démarche d'investisseurs ou acheteurs premium internationaux intéressés par des projets pilotes au Togo.
- **Identifier les salons, concours et foires ciblant les segments premium ou différenciés.** Établir une liste prioritaire des foires, concours et conférences pertinentes, axées sur la qualité, où l'envoi de délégations togolaises sera progressivement conditionné à l'alignement stratégique (ex. AVPA, Chocoa, Specialty Coffee Expo, Salon du Chocolat), priorisant le segment premium.
- **Organiser au Togo des événements de sensibilisation sur les tendances produit et marché premium**, incluant la participation de professionnels internationaux spécialisés (acheteurs, chefs, importateurs, journalistes spécialisés) pour effectuer des dégustations, partager les attentes qualité, et présenter des cas de réussite. Intégration, dans les événements annuels habituels, d'une section consacrée à la thématique des « produits premium », afin d'augmenter progressivement, au fil des éditions, les ateliers, activités de sensibilisation, démonstrations, etc. liés aux produits premium dans le café et le cacao.

Note importante : les dégustations doivent être réalisées en préparant les produits selon les préférences du marché local visé, ou avec des produits finis adaptés aux goûts de ces marchés. Il ne suffit pas de faire découvrir le café ou le chocolat du Togo tel qu'il est

consommé localement (même si celui-ci mérite également d'être promu, comme détaillé dans une autre activité de ce même lot de travail).

- **Organiser des ateliers nationaux semestriels sur les innovations** dans le café et cacao (post-récolte, digitalisation, certification, etc.) avec des experts internationaux et des témoignages d'acheteurs spécialisés.
- **Favoriser l'implication des femmes dans les délégations commerciales ou les formations à la qualité**, notamment sur les dimensions dégustation, marketing, vente et post-récolte.
- **Mettre en place une task force "marchés et tendances"** coordonnée par la CCFCC, pour centraliser l'intelligence de marché, diffuser régulièrement des notes de synthèse accessibles aux coopératives, et orienter la stratégie nationale. Pour cela, il sera utile de cartographier les principales sources d'information marché internationales fiables, en assurant une veille continue sur : ITC (International Trade Centre), Alliance for Coffee Excellence, Cacao of Excellence, FairTrade, Specialty Coffee Association, Barometer Reports, etc.
- **Intégrer un module « tendances de marché » dans les formations** destinées aux coopératives (via UTCC ou ICAT).
- **Mobiliser les réseaux internationaux où le Togo est déjà membre (ICCO, ICO, ACCRAM)** pour obtenir des opportunités de formation, financement de missions de prospection, participation à des projets pilotes, mise en relation avec acheteurs ou facilitateurs techniques.

Responsable :

CCFCC (mandaté pour la coordination nationale et lien institutionnel avec les réseaux internationaux).

Co-participants :

UTCC, Ministère du Commerce (Direction du Commerce Extérieur), Ministère des Affaires Étrangères (via réseaux diplomatiques), CECC, CCI-Togo, FAO, ITC, Délégation UE, ONG internationales, ATCC, partenaires privés (acheteurs), coopératives pilotes, médias spécialisés.

Gestion et suivi :

Coordination assurée par la cellule WP 1. Supervision technique par le CCFCC et UTCC, avec animation d'un comité de veille marché semestriel. Utilisation d'un tableau de bord (via outil gratuit type Notion ou Airtable) mis à jour mensuellement (en ce qui concerne les activités de sensibilisation ou la participation à des forums internationaux) et partagé aux parties prenantes.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M4** : Mise à disposition des fiches d'orientation marché + premiers ateliers de dégustation
- **M12** : Organisation du premier événement national "Café-Cacao & Marchés Premium"
- **M12** : Participation (en tant que visiteur) au premier salon premium (ex. Chocoa, AVPA) avec une délégation ciblée

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre d'acheteurs spécialisés contactés ou rencontrés via missions ou salons
- Nombre de coopératives accédant à des ressources de marché ciblées
- Taux de participation du Togo à des événements ou réseaux de marché premium
- 1 bulletin de veille produit et diffusé par an.

- Taux de participation des organisations de producteurs aux ateliers et formations orientés marché
- Nombre de coopératives déclarant avoir adapté leur stratégie ou investissement grâce aux informations reçues

Contingences

- **Manque d'intérêt initial des acheteurs spécialisés** → sélection ciblée des produits de qualité, constitution d'échantillons attractifs, et intermédiation par des ONG ou réseaux reconnus (ex. AVPA, Cacao of Excellence).
- **Faible mobilisation des acteurs togolais** → inclusion obligatoire de cette dimension dans tous les événements organisés par UTCC, CECC, ICAT, etc. Rendre les contenus accessibles en langues locales et mobiliser les radios et relais communautaires.
- **Difficulté de mobilisation d'expertise** → partenariats avec experts de la diaspora ou réseaux spécialisés via webinaires et échanges Sud-Sud.
- **Délégations non alignées avec la stratégie** → création d'un mécanisme de validation pour tout soutien à la participation à un salon ou congrès.

3.2.3 Actions à moyen terme

L'objectif est d'accroître la reconnaissance et la fierté nationale envers le café et le cacao togolais, et structurer l'accès aux marchés à haute valeur ajoutée en développant une base de données d'acheteurs spécialisés, afin de renforcer la valorisation et le positionnement des produits sur les scènes locale et internationale.

WP 13. Sensibilisation nationale à la fierté des produits café et cacao togolais

L'objectif est de favoriser une appropriation nationale forte des produits café et cacao du Togo, à travers une stratégie de valorisation des produits locaux dans les usages institutionnels, les lieux de consommation stratégique (hôtels, restaurants, aéroport, stations-service), les circuits de distribution, et la conscience collective.

Ce WP vise à créer un attachement culturel, économique et nutritionnel aux produits du terroir, en renforçant leur présence dans la vie quotidienne des citoyens, en particulier des jeunes générations, des visiteurs et des consommateurs urbains. Il s'agit également d'un levier pour stimuler la consommation locale, accroître la demande intérieure et soutenir la transformation locale des produits de base, y compris leurs sous-produits à valeur ajoutée.

Activités clés

- **Instauration d'un mandat national imposant une préférence pour l'utilisation de café et cacao togolais dans tous les événements institutionnels** (réceptions, séminaires, cadeaux, paniers officiels, etc.) financés ou organisés par des structures publiques. Ce critère devra être inclus dans les appels d'offres publics.

Ce mandat, s'il est bien conçu et accompagné de mesures de mise en œuvre claires, permettra non seulement de **renforcer la consommation locale**, mais aussi de **valoriser l'image du café et du cacao togolais** auprès des partenaires et du grand public.

Pour mettre en œuvre efficacement le **mandat national imposant l'utilisation du café et du cacao togolais dans les événements institutionnels**, plusieurs étapes juridiques et administratives doivent être envisagées. Voici une proposition structurée de mise en œuvre :

Base juridique du mandat

- **Élaboration d'un arrêté interministériel** (Ministère du Commerce, Ministère de l'Agriculture, Ministère des Finances, et éventuellement la Primature) qui **rendra**

obligatoire l'utilisation de produits togolais (café et cacao) dans les événements et activités financés par l'État ou les collectivités publiques.
L'arrêté pourra être accompagné d'une **note circulaire explicative** adressée à toutes les administrations, institutions publiques, ambassades, et délégations officielles.

Intégration dans la commande publique

- **Modification des cahiers des charges types** utilisés dans les appels d'offres publics pour les prestations incluant :
  - Les services de restauration (séminaires, conférences, missions)
  - La fourniture de paniers-cadeaux ou produits dérivés institutionnels
  - Les marchés de cadeaux protocolaires

Ce critère pourrait être inscrit comme **condition obligatoire de conformité** ou comme **critère d'évaluation qualitatif** dans les procédures d'attribution des marchés.

Référencement et disponibilité des produits

- Élaboration d'une **liste officielle des fournisseurs agréés** (coopératives, PME de transformation) pouvant répondre à la demande institutionnelle, avec appui logistique si nécessaire.
- Mise en place d'un **référentiel qualité minimal** pour garantir que les produits livrés soient en accord avec les normes (hygiène, traçabilité, emballage).

Suivi et vérification

- Les structures publiques devront **inclure une clause de conformité** dans leurs rapports d'exécution de marchés.
- Le ministère en charge du commerce pourra effectuer des **audits aléatoires** pour vérifier la bonne application du mandat.

Communication institutionnelle

- Lancement d'une **campagne nationale** pour promouvoir cette politique, sous le label : *"Le goût du Togo à chaque table publique"* ou similaire.
- Mise en valeur des producteurs et transformateurs partenaires à travers les canaux institutionnels.

- **Campagne de sensibilisation dans les institutions publiques**, à commencer par les ministères, préfectures et mairies, pour remplacer les produits importés par des marques nationales (Café : ex. King Café, Café des Moines, Café Kuma, Café des Grands Plateaux, etc. ; Cacao : ex. ChocoTogo, Denyigba Cacao, etc.).
- **Programme de labellisation ou d'engagement pour hôtels, restaurants, aéroports, et détaillants**, conditionné à l'utilisation visible et promotionnelle de produits togolais de qualité. Une cellule de médiation pourra être mobilisée, notamment en cas de litiges commerciaux (ex. hôtel + fournisseur).
- **Appui ponctuel aux initiatives structurantes** de distribution nationale respectant un cahier des charges (aides fiscales temporaires, accès facilité à des financements de marketing).
- **Renforcement de la visibilité des sous-produits** du café et du cacao (savons, huiles, cosmétiques, boissons chocolatées, tisanes de mucilage, etc.) à travers une plateforme de communication nationale et leur intégration dans les actions de sensibilisation, foires et paniers cadeaux.
- **Intégration de la dimension nutritionnelle** dans la stratégie de promotion, en particulier dans les régions productrices, en valorisant le rôle du cacao et du café comme complément alimentaire dans les familles à faible revenu, notamment pour les enfants (spécialement pour le cacao).

- **Organisation de journées de dégustation et d'éducation sensorielle**, notamment dans les centres de formation, universités, lycées agricoles et lors d'événements publics.

Responsable :

Ministère du Commerce (Direction de la Promotion des Produits Locaux). Chef de file pour l'élaboration du texte réglementaire, la coordination de la commande publique, le suivi de l'application et la conformité des marchés publics.

Co-participants :

- **CCFCC.** Pour assurer la liaison entre les filières, structurer l'offre et appuyer le référencement des fournisseurs. Aussi, pour l'organisation et coordination des journées de sensibilisation.
- **Ministère de l'Économie et des Finances.** Pour l'intégration dans les procédures budgétaires publiques et la supervision des dépenses des institutions.
- **ARCOP (Autorité de Régulation de la Commande Publique).** Pour garantir l'intégration du mandat dans les appels d'offres publics et veiller à sa bonne application.
- **CICC.** Pour superviser la qualité et coordonner les acteurs privés et coopératifs impliqués.
- **Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural (à travers la DFV et la DEFA).** Pour la valorisation de la production locale.
- **HAUQE.** Pour définir les standards de qualité et accompagner la mise en place d'un référentiel applicable.
- **Direction de la Communication Gouvernementale (DCG).** Pour le lancement et la diffusion d'une campagne nationale de sensibilisation et de valorisation des produits togolais.

Autres co-participants :

Primature, Coopératives et unions (ex. FUPROCAT, CECC, ATCC), Entreprises de transformation (ex. ChocoTogo, Café des Moines), ICAT / UTCC, Office du Tourisme, API-ZF, Délégation UE, PNUD, radios communautaires

Gestion et suivi :

Une cellule technique de mise en œuvre sera établie au sein du Ministère du Commerce, en concertation avec le Ministère de l'Agriculture et le CCFCC, afin de superviser l'intégration du mandat dans les procédures administratives et commerciales. Cette cellule assurera la coordination entre les ministères, les institutions utilisatrices, les fournisseurs agréés et les structures de contrôle.

Pour la coordination des activités de sensibilisation du secteur privé (labellisation, promotion des produits et sous-produits, journées de valorisation, etc.), le responsable sera le CCFCC, avec réunions semestrielles et reporting annuel.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M12** : Mandat et développement juridique achevés et déployés
- **M13** : Circulaire ministérielle pour usage institutionnel des produits nationaux adoptée (Ex. Présidence de la République, Assemblée nationale, collectivités locales, agences étatiques)
- **M16** : Démarrage des actions de communication et premières campagnes de sensibilisation
- **M20** : 20 institutions publiques, 5 hôtels et 10 commerces labellisés engagés
- **M24** : Évaluation d'impact sur la consommation locale et formulation d'une stratégie d'extension

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Pourcentage d'événements institutionnels utilisant du café/cacao togolais
- Nombre de structures (hôtels, détaillants) ayant adhéré au programme
- Augmentation des ventes locales des produits transformés ou sous-produits (en volume ou en nombre de points de distribution)

Contingences :

- **Faible mobilisation des services publics pour développer et déployer le mandat** → création une unité légère de coordination temporaire (CCFCC + Ministère du Commerce + experts sectoriels) pour élaborer les textes, proposer les cahiers des charges types, et accompagner les premières administrations pilotes dans la mise en œuvre.
- **Manque d'adhésion des acteurs privés** → médiation institutionnelle et possibles incitations ponctuelles.
- **Perception négative ou neutre des produits locaux** → focus sur la qualité sensorielle, packaging moderne et communication ciblée sur les bénéfices santé, nutrition et terroir

WP 14. Développement d'une base de données d'acheteurs spécialisés à haute valeur ajoutée

L'objectif est de constituer un répertoire opérationnel, fiable et actualisable d'acheteurs spécialisés (chocolatiers, torréfacteurs, marques premium, importateurs engagés) intéressés par les cafés et cacaos de qualité du Togo, dans une optique de différenciation, traçabilité et durabilité.

Le but est d'avoir les informations et les contacts qui permettront le développement du WP 15 Liens B2B : renforcer les relations avec les acheteurs spécialisés, que vise à établir des liens concrets et durables entre des producteurs/transformateurs togolais et des acheteurs spécialisés engagés dans la qualité, en limitant les efforts de formalisation et en concentrant les moyens sur les rencontres ciblées, l'écoute des besoins, et l'ouverture progressive de débouchés différenciés.

Activités clés :

- **Identification ciblée et rapide d'acheteurs premium dans les zones UE, Asie, Afrique et Amérique du Nord.** Utiliser des bases existantes (CBI, ITC, contacts partenaires, salons professionnels, labels, sites spécialisés) pour dresser une liste courte (30 à 40) d'acheteurs spécialisés dans le café ou le cacao d'origine. Focalisation sur ceux qui ont déjà des liens avec l'Afrique ou ont manifesté un intérêt pour la filière durable ou EUDR ou sont spécialisés dans les circuits de produits traçables, durables et conformes EUDR.
- **Intégration des critères liés au genre, à la durabilité carbone et à l'économie circulaire** dans la sélection des partenaires.
- **Compilation dans un fichier simplifié** (tableur structuré), contenant uniquement les informations essentielles : nom, secteur (café/cacao), pays, type de produit recherché, niveau de certification ou engagement, canal de contact et intérêt potentiel pour l'origine togolaise. Le fichier doit être stocké sur une plateforme neutre (site du CCFCC ou lien distribué sur demande) auquel les coopératives auront accès après avoir participé à un atelier sur la création de nouvelles relations commerciales avec des acheteurs avancés.
- **Élaboration d'un court guide d'utilisation** pour aider les coopératives à contacter ces acheteurs (bonnes pratiques, erreurs à éviter, documents à préparer, préparation d'échantillons, etc.).
- **Actualisation annuelle** de la base de données et veille concurrentielle.

Responsable :

CCFCC : en tant qu'entité de coordination neutre, rôle de supervision, coordination et validation interprofessionnelle.

Appui par un binôme local constitué de :

- **Exécution technique :** Un(e) jeune professionnel(le) ou stagiaire spécialisé(e) en commerce international ou intelligence économique, recruté(e) temporairement via :
  - le programme national des jeunes diplômés,
  - une université (Université de Lomé – Master en commerce ou agroéconomie),
  - ou une plateforme comme Enabel ou AFD (dans le cadre de stages ou de missions terrain).
- **Encadrement technique :** Un partenaire technique déjà engagé dans le développement de marchés (ex. EUD, SNV ou GIZ), qui fournira :
  - la méthodologie de structuration du fichier,
  - les outils de sélection,
  - un accompagnement léger sur 2 ou 3 mois,
  - un accès à ses bases de données ou contacts qualifiés existants.

Co-participants :

- **Partenaires techniques :** CBI, Rikolto, GIZ, SNV, etc.
- **Ministère du Commerce** (division de la promotion commerciale), comme facilitateur pour accès à certains contacts ou plateformes.
- **Représentants des producteurs** (ex. FUPROCAT) et transformateurs (ATCC), à titre consultatif pour la validation.

Gestion et suivi :

Un **comité technique restreint**, composé de 4 à 5 membres (CCFCC, partenaire technique, un représentant de coopératives, un transformateur indépendant, un observateur neutre), assurera :

- la validation des critères de sélection,
- la relecture finale du fichier,
- et le suivi de la qualité des livrables.

Un **point de suivi unique** sera réalisé à la fin de la mission, incluant l'évaluation de la base, la préparation de la diffusion contrôlée et la formulation de recommandations pour sa mise à jour annuelle.

Ce modèle léger garantit efficacité, neutralité et mise en œuvre rapide, sans complexité institutionnelle excessive.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M12 :** Constitution du binôme local d'exécution
- **M14 :** Validation des critères et des sources d'information
- **M17 :** Compilation du fichier de 30–40 profils d'acheteurs pertinents
- **M20 :** Réunion de validation finale
- **M22 :** Publication du guide d'usage

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- **Nombre d'acheteurs spécialisés identifiés et qualifiés** (objectif : minimum 30 profils dans la version initiale de la base de données).
- **Part des acheteurs présentant un intérêt explicite pour des produits différenciés ou haut de gamme** (objectif : ≥ 70 %).
- **Proportion d'acheteurs** ayant un historique ou une volonté exprimée de collaboration directe avec des producteurs ou coopératives (objectif : ≥ 50 %).

- Part des profils pour lesquels **un contact direct et actif** (email, téléphone, formulaire) **a pu être confirmé** (objectif : ≥ 90 %).
- **Taux de complétude du fichier sur les champs essentiels** (secteur, type de produits recherchés, exigences qualité, coordonnées de contact) (objectif : 80 % des champs essentiels remplis pour chaque fiche).

Contingences :

- **Manque de données fiables ou difficulté d'accès à l'information internationale** → collaboration avec ITC, FAO, etc., pour accéder aux données internationales et construire des bases de données de producteurs/transformateurs de produits de haute qualité ou premium.
- **Manque de lisibilité des marchés haut de gamme** → orientation initiale vers acheteurs ou transformateurs de quelques segments précis (bio, single origin, certifications) avant d'élargir.
- En cas de **désintérêt d'acheteurs clés** → recours à des missions commerciales ciblées avec le concours du Ministère du Commerce et des partenaires techniques.
- **Réticences d'acteurs dominants** → garantir l'indépendance totale de l'exécution technique et encadrer strictement les échanges lors de la validation.
- Si **résistances internes ou blocages politiques** → mandat explicite du comité de pilotage stratégique, avec lettre de mission autonome pour les exécutants.
- **Manque de données disponibles** → recourir à des sources ouvertes et/ou partenariats avec des plateformes spécialisées.

3.2.4 Actions à long terme

L'objectif est d'établir et consolider des relations durables avec les acheteurs spécialisés (B2B) et mettre en œuvre des mécanismes transparents pour la transmission des primes de qualité et de durabilité, afin d'optimiser la valorisation et la rémunération des produits café et cacao togolais sur les marchés internationaux à long terme.

WP 15. Liens B2B : renforcer les relations avec les acheteurs spécialisés

L'objectif est de développer des relations commerciales directes, durables et à haute valeur ajoutée entre les producteurs togolais (coopératives, PME, transformateurs) et des acheteurs spécialisés (importateurs, marques, transformateurs internationaux), basées sur la qualité des produits, la traçabilité, la conformité aux exigences EUDR (le cas échéant), et la construction de relations de confiance mutuelle.

Pour la réalisation de cette activité, la base de données développée dans le WP 14 Développement d'une base de données d'acheteurs spécialisés à haute valeur ajoutée, sera utilisée.

Activités clés

- **Organisation de cycles de rencontres B2B ciblées** (virtuelles et physiques), à partir de la base d'acheteurs du WP 14, incluant :
  - salons professionnels internationaux,
  - missions inversées au Togo,
  - événements virtuels coorganisés avec partenaires techniques.

Responsable de l'exécution : Partenaire technique international ou ONG spécialisée dans les échanges B2B et les marchés premium (pour des activités B2B concrètes, CBI et Rikolto sont souvent les plus opérationnels, avec des résultats avérés (liens réels avec acheteurs européens, organisation d'événements commerciaux, appui direct à la structuration d'offres commerciales locales), avec mandat opérationnel clair. Ce type

d'acteur maîtrise les plateformes de mise en relation, les codes du commerce éthique, la présentation aux acheteurs internationaux, et la logistique d'événements hybrides.

Rôle de l'UTCC/ICAT :

- **Appui logistique et technique local** : mobilisation des coopératives, appui à la préparation des fiches techniques ou à la démonstration des pratiques agricoles. L'offre de services de bonnes pratiques agricoles par des prestataires spécialisés (taille, lutte antiparasitaire, récolte et manutention post-récolte) professionnalise la production. Ces prestataires travaillent en lien étroit avec les exportateurs, les importateurs et les fournisseurs d'intrants, connectent les producteurs aux marchés et sécurisent la qualité attendue. Le financement des matériels, y compris innovants, devient ainsi mieux ciblé et plus efficace.
- **Sélection des producteurs** à fort potentiel à impliquer dans les rencontres.

- **Préparation des producteurs et coopératives** à ces rencontres à travers des **sessions de coaching** :
  - Bonnes pratiques d'approche commerciale, incluant des exercices sur la préparation d'échantillons, la rédaction de messages de prospection, la gestion des premiers échanges avec les acheteurs spécialisés, et la valorisation des aspects qualité, traçabilité, genre et durabilité.
  - Présentation commerciale (pitch, argumentaire, valeurs ajoutées).
  - Mise en avant des éléments différenciants : qualité, origine, engagements sociaux/environnementaux.

Responsable : ATCC (pour les transformateurs) et **FUPROCAT** (pour les coopératives cacao) avec potentiel **appui technique d'un partenaire spécialisé** (CBI, GIZ ou projet bilatéral compétent). Les interprofessions connaissent les réalités terrain et peuvent animer les sessions si bien accompagnées

Supervision : UTCC/ICAT, pour assurer la cohérence technique et pédagogique, sans prise de pouvoir direct.

- Après les échanges, **compiler un petit tableau synthétique** (Excel ou PDF) avec une dizaine d'acheteurs réellement intéressés, leurs attentes clés (arômes, fermentation, volumes, philosophie), sans fiche lourde ni base formelle.
- **Mise en place d'un appui post-rencontre** pour aider à structurer les négociations et assurer un suivi commercial (préparation des contrats, livraison, facturation).

Responsable : ONG ou cabinet technique indépendant, en charge de la structuration commerciale. Le volet post-rencontre demande des compétences juridiques et commerciales spécifiques. Un accompagnateur externe limite les conflits d'intérêt.

- **Valorisation des premiers succès** (études de cas, vidéos, témoignages), en particulier ceux intégrant des dimensions genre, climat, ou économie circulaire.

Responsable : ATCC et FUPROCAT, selon les filières concernées.

Co-participants : CCFCC pour la diffusion sectorielle.

Coordination générale :

- **CCFCC**, en tant que coordonnateur interprofessionnel du processus, garant de la neutralité et de l'implication équilibrée des filières café et cacao.

Co-participants :

- **Organisations de producteurs (FUPROCAT, unions, SCOOPS)** : identification des coopératives prêtes à engager des relations B2B.
- **ATCC et CECC (en appui ciblé et non décisionnaire)** : pour relayer l'initiative et encourager les transformateurs et exportateurs à y prendre part.

- **Partenaires techniques (EUD, CBI, GIZ, SNV, etc.)** : pour appuyer la mise en relation, la formation et les démarches de certification ou conformité.

Gestion et suivi :

- Mise en place d'un **groupe de coordination B2B** piloté par le CCFCC, composé de représentants des producteurs, transformateurs, experts en commerce et partenaires techniques. Minimum deux réunions par an.
- Planification annuelle des cycles B2B, avec préparation, exécution et suivi structuré des résultats.
- Suivi individualisé des relations B2B initiées, avec un outil simple de reporting (contrat signé, essai, échange en cours, blocage, etc.).
- Un rapport annuel synthétique incluant les résultats, les obstacles rencontrés et les appuis complémentaires à prévoir.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M20 :** Identification des acheteurs cibles à activer à partir du WP 14
- **M24 :** Première session B2B (virtuelle ou physique)
- **M30 :** Deuxième session B2B + suivi des premières mises en relation
- **M32 :** Rapport d'évaluation + perspectives de consolidation

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre de rencontres B2B organisées (objectif : ≥ 3/an)
- Nombre de coopératives ou entreprises participantes (objectif : ≥ 10 la première année)
- Taux de relations commerciales engagées après B2B (objectif : ≥ 30 % des échanges)
- Proportion de participants intégrant la dimension genre (objectif : ≥ 30 %)
- Taux de satisfaction des participants (objectif : ≥ 70 %)

Contingences :

- **Manque d'acheteurs disponibles** → activation de partenariats avec les ambassades, CBI ou plateformes commerciales pour mobiliser de nouveaux contacts.
- **Si les acheteurs ciblés ne répondent pas** → passer par les contacts d'importateurs européens actifs au Togo ou en Afrique de l'Ouest.
- **Manque de préparation des producteurs** → prévoir un pré-module obligatoire pour les structures participantes (coaching express).
- **Si les coopératives n'ont pas de produits prêts** → commencer par une **démarche exploratoire**, en expliquant que l'amélioration de la qualité se fera en dialogue avec les acheteurs.

WP 16. Implémenter des mécanismes transparents de transmission des prix des primes

L'objectif est de mettre en place un **système structuré et transparent** permettant d'assurer que les **primes de qualité, de certification, ou de différenciation** payées par les acheteurs (notamment internationaux) soient effectivement transmises aux producteurs, de manière traçable, équitable et compréhensible, en s'appuyant notamment sur des **mécanismes de paiement numériques.**

Activités clés :

- **Diagnostic des pratiques actuelles** en matière de transmission des primes dans les filières café et cacao : mécanismes informels, marges d'intermédiaires, clauses contractuelles floues, etc. Identification des points de fuite ou d'opacité.
- **Étude comparative** de mécanismes existants dans d'autres pays producteurs (ex. Ghana, Côte d'Ivoire, Pérou, Rwanda) pour identifier des modèles applicables.

- **Étude comparative** de solutions numériques utilisées ailleurs :
  - **Koa + Seedtrace** : paiement mobile enregistré sur blockchain pour assurer la traçabilité des primes.
  - **Farmforce / TraceX** : plateforme mobile-first assurant le suivi des paiements et qualité des flux.
- **Test pilote au Togo**, dans 5 coopératives, utilisant un **paiement mobile** (Momo ou équivalent) pour les primes, avec notifications SMS automatiques aux bénéficiaires.
- **Mise en place d'un tableau de bord simple** (application ou Excel) pour suivre les montants, dates, destinataires, et confirmations de réception.
- **Formation des coopératives** aux outils numériques, gestion des données et droits des producteurs.
- **Formalisation** des obligations des acheteurs via **clauses-types dans les contrats**, incluant paiement numérique traçable.
- **Suivi communautaire** via un comité interne : vérification aléatoire des transactions, transparence affichée dans la coopérative sans surcharge administrative.
- **Campagnes d'information et de formation** auprès des producteurs, coopératives et unions sur les droits et les pratiques équitables.

Responsable :

- **CCFCC**, garant de l'encadrement interprofessionnel et de l'adoption sectorielle des mécanismes, sans intervention directe dans les flux financiers.

Exécutant technique :

- **ONG-tech ou start-up agri-numérique** ayant déjà déployé des solutions similaires (ex. organisation ayant expérimenté Seedtrace/Koa, ou Farmforce/TraceX).

Co-participants :

- **FUPROCAT, ATCC** : sélection des coopératives pilotes.
- **Ministère du Commerce** : validation contractuelle.
- **Opérateurs mobiles (ex. T-Mono)** : support technique pour paiements.
- **Partenaires techniques** (ex. Rikolto ou d'autres via projets approuvés par les bailleurs) : appui formation et élargissement post-pilote.
- **CECC** : intégration de la clause type dans les pratiques contractuelles.
- **UTCC/ICAT** : diffusion et vulgarisation du mécanisme au niveau des producteurs.

Gestion et suivi :

- **Cellule projet** au CCFCC ou CICC: supervise pilote et consolidation des données.
- Réunions semestrielles pour :
  - faire le point sur l'adoption du système,
  - recueillir les difficultés de mise en œuvre,
  - formuler des améliorations ou correctifs.
- Comité de suivi trimestriel des paiements pilotes, validation par coopératives et comité interne.
- Rapport annuel de performance (primes versées, % numérisées, anomalies détectées).

Échéances suggères pour l'activité :

- **M18 :** Cartographie des pratiques et élaboration des lignes directrices.
- **M20 :** Sélection des 5 coopératives pilotes et cadrage méthodologique.
- **M26:** Tableau de bord opérationnel + formation complète des coopératives.

- **M32 :** Déploiement des premiers paiements mobiles avec notification.
- **M36 :** Évaluation et rédaction d'un **modèle standard de transfert de primes numérisé.**
- **M40 :** Extension à 20 coopératives, avec adoption par un acheteur engagé.

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Part des acheteurs acceptant les clauses contractuelles de transparence (objectif : ≥ 40 % des acheteurs spécialisés en 3 ans).
- % des primes versées via paiement numérique (objectif : ≥ 15 % à 3 ans).
- Nombre de primes traçables : volume et montant.
- Nombre de coopératives ayant intégré le mécanisme comme pratique standard.

Contingences :

- Si **les coopératives ou unions refusent de partager l'information** → privilégier un mécanisme volontaire, incitatif, lié à des avantages (ex. appui commercial ou certification).
- En cas de **blocage institutionnel** → intégrer le mécanisme dans des initiatives portées par des acheteurs engagés ou partenaires de projets (modèle "acheteur leader").
- Si **les données sont manipulées ou non disponibles** → mobiliser un appui externe léger (par exemple, un audit participatif) ou utiliser des systèmes anonymisés pour identifier les écarts.
- **Accès limité au mobile money** → test d'alternatives (vouchers électroniques, partenariats bancaires).
- **Réticence des acheteurs** → offrir un label de "coopérative traçable" valorisé dans les marchés premium.
- **Problèmes techniques** → prévoir assistance via opérateur mobile et ligne de support locale.
- **Non-adhésion communautaire** → ajuster les modalités de communication et renforcer la sensibilisation collective.

3.3 Production et productivité

L'avenir des filières café et cacao au Togo repose sur une transformation profonde de leurs pratiques de production et de leur productivité, afin de répondre aux exigences croissantes des marchés mondiaux en matière de **qualité, de traçabilité et de durabilité**. Des défis persistants liés aux rendements, à l'adoption de techniques modernes et à la valorisation des produits limitent actuellement le potentiel du secteur.

Cet axe stratégique est conçu pour relever ces défis de manière structurée. À court terme, l'effort se concentrera sur le déploiement d'un système de traçabilité digitalisé, centré sur la qualité et conforme au règlement EUDR. Parallèlement, il est essentiel de renforcer les capacités des coopératives en matière de soutien technique pour la gestion de la qualité, en les aidant à adopter la traçabilité comme un outil de conformité et une plateforme d'engagement stratégique avec les acheteurs.

À moyen terme, la stratégie mettra l'accent sur la formation continue et le développement des compétences des acteurs, spécifiquement axés sur l'atteinte d'une qualité supérieure du café et du cacao, ainsi que la compréhension et la maîtrise de leurs profils d'arômes et saveurs.

Sur le long terme, des actions fondamentales seront mises en œuvre pour assurer la pérennité et la compétitivité du secteur. Cela inclura la sensibilisation des jeunes à la filière café et cacao pour assurer la transmission du patrimoine et créer des vocations. Des efforts seront dédiés au développement et à la distribution d'engrais sur mesure, ainsi qu'au développement ou à l'adoption de matériel de plantation de meilleure qualité, à haut rendement, tolérant au stress

climatique et orienté vers la qualité. La stratégie visera également à améliorer et généraliser l'adoption de l'agroforesterie et des pratiques intelligentes face au changement climatique.

Pour garantir la valorisation des produits, il sera crucial de mettre en œuvre des systèmes de segmentation et de classement de la qualité au niveau des coopératives et d'obtenir des certifications orientées vers l'amélioration de la qualité selon les critères d'achat des acheteurs avancés ou spécialisés. Enfin, une attention particulière sera portée à l'amélioration des installations post-récolte (critiques pour la qualité), notamment les centres de fermentation et les équipements de séchage, et à la création d'un laboratoire d'analyse de la qualité, de profilage des arômes, avec capacité d'analyse sensorielle et de notation de « cupping ».

L'ensemble de ces initiatives vise à transformer la production et la productivité des filières café et cacao togolaises, en les orientant vers l'excellence en qualité et durabilité.

L'objectif global est d'accroître durablement les rendements et la qualité supérieure du café et du cacao togolais, en intégrant la traçabilité EUDR, l'agroforesterie et les pratiques climato-intelligentes, et en renforçant les capacités techniques et les infrastructures nécessaires à cette transformation.

3.3.1 Tableau récapitulatif de la Production et la Productivité

Nom du WP	Activités clés	Resp. principal	Étapes clés
Actions à court terme			
17. Déploiement d'un système de traçabilité centré sur la qualité et conforme au règlement EUDR	* Déploiement d'une solution digitale de traçabilité géoréférencée pour les producteurs de café et cacao.	CCFCC	M3 : Plateforme de traçabilité sélectionnée et pilote lancé ; M6 : X producteurs enregistrés et formés.
18. Renforcement des capacités des coopératives en matière de soutien technique pour la gestion de la qualité	* Formation des techniciens de coopératives. * Mise en place de protocoles de contrôle qualité.	UTCC	M4 : X techniciens formés ; M6 : Protocoles de contrôle qualité adoptés par X coopératives.
Actions à moyen terme			
19. Formation continue et développement des compétences axés sur le café et cacao de qualité supérieure	* Développer des modules de formation avancés sur la qualité. * Organiser des sessions de formation pratique.	CCFCC	M12 : Modules de formation développés ; M18 : X producteurs et techniciens formés et certifiés.
Actions à long terme			
20. Sensibilisation des jeunes à la filière café et cacao : création de vocations	* Développer des programmes éducatifs. * Organiser des visites de plantations et d'usines. * Mettre en place un programme de mentorat.	CCFCC	M24 : Programmes éducatifs développés ; M30 : X jeunes sensibilisés ; M36 : X vocations créées.
21. Développement et distribution d'engrais sur mesure pour le café et le cacao	* Réaliser des études de sol. * Développer des formules d'engrais spécifiques.	ITRA	M28 : Études de sol finalisées ; M34 : Formules d'engrais développées

	* Mettre en place un circuit de distribution.		et testées ; M40 : Circuit de distribution opérationnel.
22. Développement ou adoption de matériel de plantation de meilleure qualité	* Identifier les variétés adaptées. * Mettre en place des pépinières modernes. * Diffuser le matériel végétal.	ITRA	M26 : Variétés identifiées ; M32 : X pépinières opérationnelles ; M38 : X plants distribués.
23. Améliorer et généraliser l'adoption de l'agroforesterie et des pratiques intelligentes face au changement climatique	* Développer des guides de bonnes pratiques. * Organiser des formations. * Mettre en place des parcelles de démonstration.	CCFCC	M25 : Guides de pratiques développés ; M30 : X producteurs formés ; M35 : X parcelles de démonstration établies.
24. Mettre en œuvre des systèmes de segmentation et de classement de la qualité au niveau des coopératives	* Définir les critères de segmentation. * Former les évaluateurs. * Fournir les équipements nécessaires.	CCFCC	M27 : Critères définis ; M33 : X évaluateurs formés ; M39 : X coopératives équipées.
25. Certifications orientées vers l'amélioration de la qualité selon les critères d'achat des acheteurs avancés ou spécialisés	* Identifier les certifications pertinentes. * Accompagner les coopératives dans le processus de certification. * Mettre en place des systèmes de contrôle interne.	CCFCC	M29 : Certifications identifiées ; M35 : X coopératives certifiées ; M41 : Systèmes de contrôle interne opérationnels.
26. Amélioration des installations post-récolte (critiques pour la qualité)	* Évaluer les besoins en infrastructures. * Planifier la construction/réhabilitation. * Superviser les travaux.	CCFCC	M30 : Besoins évalués et planifié ; M36 : X centres réhabilités/construits ; M42 : Équipements installés.
27. Création d'un laboratoire d'analyse de la qualité, de profilage des arômes, capacité d'analyse sensorielle et de notation de « cupping »	* Définir les spécifications du laboratoire. * Acquérir les équipements. * Former le personnel. * Obtenir l'accréditation.	CCFCC	M32 : Spécifications définies ; M38 : Équipements acquis et installés ; M44 : Personnel formé et accréditation obtenue.

3.3.2 Actions à courte terme

L'objectif est de déployer un système digital de traçabilité axé sur la qualité et la conformité EUDR, et de renforcer les capacités techniques des coopératives pour la gestion de cette traçabilité et l'engagement stratégique avec les acheteurs.

WP 17. Déploiement d'un système de traçabilité centré sur la qualité et conforme au règlement EUDR, sous forme digitale, en s'inspirant des bonnes pratiques régionales

L'objectif est de mettre en place un système simple, progressif et adapté de traçabilité, conforme aux exigences du Règlement UE sur la déforestation (EUDR), au sein des coopératives café et cacao. Ce système permettra de suivre et valoriser la qualité réelle des lots, d'assurer la traçabilité parcellaire et la preuve de non-déforestation, et de faciliter leur accès aux marchés spécialisés et réglementés (EUDR, certifications, labels premium). Cette approche permettra aux coopératives de contrôler leur qualité et de répondre aux exigences des acheteurs avancés, tout en minimisant la dépendance à des solutions onéreuses par l'adoption d'outils numériques flexibles et gratuits.

Ce WP sera mis en œuvre selon les orientations définies dans le cadre du WP 28Détail et Suivi de la Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Conformité EUDR pour les Filières Café et Cacao, étant donné que le système de traçabilité est indispensable à la fois pour la gestion de la qualité et pour démontrer la conformité au règlement EUDR, dont les délais sont strictement encadrés. Les leçons apprises de ce pilote alimenteront directement la mise à l'échelle nationale des efforts de traçabilité du WP 28.

En résumé, ce WP est le **bras opérationnel et pilote** des actions de géolocalisation et de traçabilité définies dans le WP 28. Le succès du WP 17 alimentera directement la mise en œuvre à plus grande échelle des actions du WP 28.

Activités clés :

- **Étude comparative et sélection d'outils numériques gratuits/open-source**
  - **Description :** Mener une étude comparative approfondie des outils numériques de traçabilité gratuits et open-source (ex: KoboToolbox, ODK, ou autres plateformes développées par des ONG/institutions à but non lucratif) déjà en place au Ghana, en Côte d'Ivoire et dans des initiatives comme Fairtrade ou TraceX. Cette étude se concentrera sur leur flexibilité, la disponibilité de support technique, leur capacité à collecter des données géospatiales précises (points/polygones) et leur conformité avec les exigences de l'EUDR. Elle inclura une analyse détaillée des avantages et inconvénients de chaque solution pour les coopératives togolaises, afin de proposer des choix éclairés.
    Il est indispensable de consulter les outils d'aide à la prise de décision proposés par l'institution néerlandaise CBI, incluant des analyses comparatives déjà réalisées, des cas d'usage, ainsi que des recommandations.
    Ici le link a Comment utiliser les outils numériques pour répondre aux exigences de l'EUDR.
    Et ici le link a 3 conseils pour les exportateurs de café afin de répondre aux exigences de l'UE en matière de durabilité.
    La page du CBI est régulièrement mise à jour avec des outils et des informations pertinentes sur l'exportation de café et de cacao vers l'Europe ; il est donc recommandé de s'abonner à sa newsletter.
  - **Leader recommandé :** CCFCC
  - **Co-participants :** UTCC/ICAT (expertise technique sur les outils), Partenaires techniques (GIZ, SNV, etc.) (appui à la recherche et à l'analyse), ONG techniques spécialisées dans le numérique agricole.
- **Conception d'un protocole national de traçabilité EUDR-compatible et qualité**
  - **Description :** Sur la base de l'évaluation des pratiques existantes (WP 28, Action 4) et de l'étude comparative des outils, concevoir un protocole national de traçabilité EUDR-compatible et qualité, minimaliste et adaptable aux différents niveaux de structuration des coopératives (papier pour transition, numérique pour objectif). Ce protocole intégrera explicitement les exigences de géolocalisation parcellaire, les

modalités de collecte des preuves de non-déforestation et de légalité de la production. Il servira de base pour la mise à l'échelle nationale (WP 28).
- **Leader recommandé :** CCFCC
- **Co-participants :** UTCC/ICAT, ATCC, Unions pilotes (FUPROCAT, IBA, etc.), Partenaire technique ou projet (GIZ, SNV, etc.).

- **Cartographie pilote des parcelles et attribution de codes producteurs**
  - **Description :** Mettre en œuvre une phase pilote de cartographie précise des parcelles membres de 10 coopératives sélectionnées (représentatives des filières café et cacao). Cette activité inclura l'attribution d'un code producteur unique et la collecte de la localisation précise (coordonnées géospatiales point ou polygone) conforme aux exigences EUDR, en utilisant les outils numériques gratuits/open-source sélectionnés. Les leçons apprises de ce pilote informeront la campagne de géolocalisation à grande échelle du WP 28.
  - **Responsable :** FUPROCAT (pour les coopératives affiliées), autres unions/coops non affiliées (pour leurs membres), avec appui technique de l'UTCC/ICAT.
  - **Co-participants :** Coopératives pilotes, Partenaires technologiques locaux, Partenaires techniques spécialisés dans la traçabilité.

- **Développement et déploiement de carnets de traçabilité EUDR et qualité**
  - **Description :** Développer et déployer un "carnet de traçabilité EUDR et qualité" pour chaque coopérative pilote. Ce carnet, de préférence sous format numérique léger et gratuit (via les outils sélectionnés), permettra de suivre : l'origine du lot (producteur ou groupe) et l'identifiant unique de la parcelle géolocalisée, la preuve de non-déforestation de la parcelle (date de production par rapport au 31 décembre 2020), la preuve de légalité de la production (référence aux documents fonciers ou attestations communautaires), la méthode de fermentation/séchage, la durée, le taux d'humidité, la présence de défauts, et les tests sensoriels simplifiés si disponibles.
  - **Responsable :** FUPROCAT (pour les coopératives affiliées), autres unions/coops non affiliées (pour leurs membres), avec appui technique de l'UTCC/ICAT.
  - **Co-participants :** Coopératives pilotes, Partenaires technologiques locaux.

- **Étiquetage interne et intégration des informations EUDR**
  - **Description :** Mettre en place un système d'étiquetage interne des sacs avec code lot, origine, date, et indicateurs de qualité. Cet étiquetage inclura un identifiant unique traçable jusqu'à la parcelle géolocalisée et la preuve de conformité EUDR. Ce système sera conçu pour un usage interne et pour faciliter la communication des informations de diligence raisonnée aux acheteurs.
  - **Responsable :** FUPROCAT (pour les coopératives affiliées), autres unions/coops non affiliées (pour leurs membres), avec appui technique de l'UTCC/ICAT.
  - **Co-participants :** ATCC (pour les besoins des transformateurs), Exportateurs (pour leurs exigences en matière d'information).

- **Sensibilisation et renforcement des capacités sur la traçabilité EUDR et qualité**
  - **Description :** Mener des actions de sensibilisation ciblées auprès des coopératives pilotes sur la relation entre **traçabilité qualité, conformité EUDR et différenciation commerciale**. Des formations pratiques seront organisées pour les responsables et agents des coopératives sur l'utilisation des outils de traçabilité et la collecte des données EUDR. Cette activité sera coordonnée avec le WP "Communication et formation" (WP 28, Action 6).
  - **Responsable :** FUPROCAT.
  - **Co-participants :** UTCC, Partenaires techniques (SNV, GIZ), Certificateurs.

- **Intégration et feedback des acheteurs**

- **Description :** Faciliter l'intégration volontaire des coopératives pilotes dans les échanges avec des acheteurs pilotes (cf. WP 15 Liens B2B : renforcer les relations avec les acheteurs spécialisés). L'objectif est de recueillir des retours d'expérience sur la lisibilité et la pertinence des informations de traçabilité EUDR et qualité fournies, permettant d'adapter et d'améliorer le système.
- **Responsable :** FUPROCAT et ATCC.
- **Co-participants :** Exportateurs, Acheteurs pilotes, CCFCC.

▪ **Institutionnaliser les mesures de genre dans les systèmes de qualité et de traçabilité**

Cette action vise à garantir l'intégration systématique des considérations de genre dans la conception, le déploiement et l'utilisation du système digital de traçabilité et des procédures de qualité. Il s'agit de s'assurer que le système collecte des données désagrégées par genre (ex: propriétaires de parcelles, bénéficiaires de formations, rôles dans les étapes post-récolte comme la fermentation), afin de rendre visibles les contributions des femmes et de mesurer les impacts différenciés.

L'action comprendra la définition d'indicateurs de genre pertinents (Il peut s'agir d'une liste progressive, afin de ne pas surcharger les utilisateurs avec des demandes d'information dès les premières phases d'adoption et d'utilisation du système), l'adaptation des outils de collecte de données pour capturer ces informations, la formation des utilisateurs du système (coopératives, UTCC) à la collecte sensible au genre et à l'analyse des données, et la promotion d'un accès équitable aux avantages du système pour tous les genres. L'objectif est d'utiliser la traçabilité comme levier pour l'équité et l'autonomisation des femmes dans les filières.

Responsable :

- **UTCC :** En tant que responsable technique du déploiement du système de traçabilité, l'UTCC sera le leader pour l'intégration technique des mesures de genre dans la plateforme et les outils.
- **FUPROCAT :** Partagera la responsabilité pour la mise en œuvre pratique et la mobilisation des coopératives sur le terrain, assurant que les données sensibles au genre sont collectées et utilisées.

Co-participants :

- CCFCC : Coordination stratégique et supervision globale de l'intégration des mesures de genre dans la stratégie des filières.
- Ministère du Genre, de la Promotion de la Femme et de la Famille : Apportera l'expertise en matière de genre, les directives politiques et l'appui méthodologique pour une intégration effective.
- Coopératives pilotes : Pour tester les outils de collecte de données sensibles au genre et fournir des retours d'expérience sur leur applicabilité.
- ONGs spécialisées en genre et développement rural : Appui technique pour la définition des indicateurs et la formation à l'approche genre.
- Experts en développement de systèmes de traçabilité : Pour s'assurer de la faisabilité technique de l'intégration des données de genre.

Responsable global :

FUPROCAT, autres unions et ATCC, avec appui technique de l'UTCC/ICAT pour l'encadrement sur le terrain :

- FUPROCAT pour les coopératives de café et cacao affiliées.
- Autres unions/coops non affiliées avec volonté de s'impliquer : Union IBA, etc.
- ATCC, comme représentant de la transformation dans les deux filières, impliqué dans la normalisation qualité et le suivi des produits semi-transformés.

Ce responsable assurera la mise en œuvre opérationnelle des systèmes de traçabilité au niveau des coopératives et la collecte des données, en utilisant les outils et protocoles validés par le CCFCC et la DG COTAG (pour l'architecture nationale).

Co-participants :

- **CCFCC :** Garant de la cohérence interprofessionnelle et des adaptations EUDR, assurant la coordination stratégique avec le WP 28 et la validation des protocoles.
- **DG COTAG :** Responsable de l'architecture et de la plateforme nationale de traçabilité (WP 28, Action 2), et validera la compatibilité des outils et données du pilote.
- ONG technique ou bureau spécialisé dans la gestion numérique légère, avec une expertise avérée dans les solutions gratuites/open-source et leur déploiement à grande échelle (CBI, TraceX, appui possible des bailleurs SNV, GIZ, etc.).
- Partenaires technologiques locaux (start-ups togolaises ou régionales actives dans le numérique agricole).
- Partenénaires techniques spécialisés dans la traçabilité : Projets utilisant des solutions ouvertes comme KoboToolbox ou d'autres outils gratuits et flexibles, en évaluant leurs avantages et inconvénients pour les coopératives togolaises.
- Certificateurs : appui à l'alignement avec les exigences de qualité et durabilité.
- HAUQE : Haute Autorité pour la Qualité et l'Environnement.

Gestion et suivi :

- Création d'un groupe de travail sectoriel sur la traçabilité EUDR et qualité, animé par le CCFCC, avec FUPROCAT, ATCC et UTCC. Ce groupe se réunira mensuellement.
- Ce groupe de travail assurera une coordination étroite avec le comité de pilotage du Détail et Suivi de la Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Conformité EUDR pour les Filières Café et CacaoDétail et Suivi de la Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Conformité EUDR pour les Filières Café et Cacao, notamment pour le partage des résultats du pilote et l'intégration des données.
- Suivi trimestriel par coopérative pilote, avec collecte des fiches/carnets de traçabilité EUDR et analyse centralisée par l'UTCC.
- Enregistrement d'un feedback régulier des acheteurs et exportateurs engagés sur la conformité EUDR des lots et la qualité des informations fournies.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M2 :** Benchmark des modèles existants et sélection des outils numériques gratuits/open-source recommandés, puis conception du protocole togolais simplifié.
- **M4 :** Formation des coopératives pilotes et déploiement des carnets de traçabilité EUDR (numériques prioritaires).
- **M7 :** Premiers lots suivis et présentés avec fiche de traçabilité EUDR et qualité.
- **M8 :** Intégration des retours des acheteurs et adaptation des formats pour la déclaration de diligence raisonnée EUDR.
- **M10 :** Évaluation nationale du pilote pour extension du modèle à d'autres coopératives et consolidation des données EUDR pour le reporting national (en vue de l'échéance de juin 2026).

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre de coopératives pilotes utilisant un système de traçabilité numérique EUDR-compatible.
- Pourcentage de lots exportés vers l'UE (issus des coopératives pilotes) dont les informations de géolocalisation et de preuve de non-déforestation sont disponibles et vérifiables (objectif : ≥ 70 % des volumes suivis à M7).
- Nombre de transactions où les informations de traçabilité EUDR sont communiquées aux acheteurs (objectif : ≥ 50 % dans les coopératives pilotes).

Contingences :

- **Si la traçabilité numérique est perçue comme trop lourde ou coûteuse :**
  - Mesure immédiate → Mise à disposition de carnets papier standardisés (format minimal, reproductible, facile à former) comme solution temporaire d'urgence, en parallèle d'une sensibilisation accrue sur les risques de non-conformité EUDR.
  - Mesure de transition → Prioriser l'appui à l'adoption d'outils numériques gratuits et open-source (ex. KoboToolbox, ODK) via :
    - Formation ciblée de "référents traçabilité" dans chaque coopérative, avec un focus sur la simplicité d'utilisation et les bénéfices directs.
    - Mise en place d'un support technique de proximité et réactif pour les outils numériques gratuits.
  - **Objectif** : Sortie complète du format papier à l'horizon 12-18 mois, avec un accompagnement adapté au niveau de maturité des coopératives, en démontrant la viabilité économique des solutions gratuites.
- Si résistance au changement → Intégrer l'usage de la fiche de traçabilité EUDR dans les formations déjà existantes (Renforcement des capacités des coopératives en matière de soutien technique pour la gestion de la qualité **: adoption de la traçabilité pour assurer la conformité, et en tant que plateforme pour l'engagement stratégique des acheteurs**) et souligner les opportunités commerciales liées à la conformité.
- Si accès limité aux données techniques → Travailler avec UTCC pour calibrer des formats simplifiés compréhensibles pour les responsables locaux, en s'appuyant sur les spécifications minimales de l'EUDR.

WP 18. Renforcement des capacités des coopératives en matière de soutien technique pour la gestion de la qualité : adoption de la traçabilité pour assurer la conformité, et en tant que plateforme pour l'engagement stratégique des acheteurs

L'objectif est d'améliorer les capacités techniques et organisationnelles des coopératives pour assurer une gestion rigoureuse de la qualité et une traçabilité fiable des produits, en intégrant ces dimensions comme facteurs de conformité et d'attractivité pour les acheteurs spécialisés recherchant des relations commerciales durables.

Activités clés :

- **Formation des comités de gestion et des techniciens** des coopératives sur :
  - Les bases de la qualité post-récolte (fermentation, séchage, tri, stockage),
  - La séparation des lots et la classification interne,
  - Les exigences des acheteurs spécialisés.
- **Création de la fonction de "référent qualité-traçabilité"** dans chaque coopérative pilote.
- **Ateliers d'échanges** entre coopératives et acheteurs potentiels, pour comprendre les attentes qualité/traçabilité et préparer le terrain aux futurs WPs B2B.
- **Appui à l'intégration du genre** dans les postes techniques et de suivi interne.

Responsable :

- **FUPROCAT** pour les coopératives de café et cacao qu'elle encadre.
- **Unions ou coopératives structurées hors FUPROCAT** : Union IBA, etc.
- **ATCC** pour le volet transformation.

Co-participants :

- **UTCC/ICAT** : apport méthodologique et suivi technique terrain.

- **CCFCC** : coordination institutionnelle, articulation avec les obligations EUDR.
- **ONG d'appui terrain** : ADE, APAF, etc., en accompagnement des producteurs et coopératives café et cacao, selon les zones.
- **Partenaires techniques spécialisés dans la traçabilité** : Projets utilisant Farmforce, Trimble, ou solutions ouvertes comme KoboToolbox.

Gestion et suivi :

- **Suivi opérationnel** assuré par un comité restreint piloté par FUPROCAT/ATCC et d'autres Unions ou Coopératives participantes, avec reporting trimestriel au CCFCC.
- **Mise en place d'un outil de suivi simple** (fiche coopérative) pour évaluer la montée en compétences et l'application effective des pratiques.
- **Revue semestrielle** par les partenaires techniques pour ajuster l'accompagnement.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M1** : Sélection de 10 coopératives pilotes + diagnostic initial
- **M2** : Formation des techniciens qualité et lancement des outils de traçabilité
- **M4** : Premiers enregistrements de données traçables et gestion de lots testée
- **M6** : Préparation des premiers rapports qualité-traçabilité à usage externe (WP 14/WP 15)
- **M9** : Retour d'expérience consolidé et ajustement des protocoles

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre de coopératives avec un référent qualité-traçabilité formé et actif.
- Part des lots suivis avec un début de traçabilité (objectif : ≥ 60 % des volumes pilotes).
- Taux de conformité aux bonnes pratiques post-récolte (objectif : ≥ 80 % dans les coopératives suivies).
- Nombre de formations dispensées et part de femmes participantes (objectif : ≥ 30 % de femmes).
- Nombre de coopératives ayant produit un rapport de lot traçable valorisable à l'exportation.

Contingences :

- **Refus d'adopter la traçabilité** par crainte de complexité ou de contrôle excessif → concevoir des formats progressifs et adaptés à chaque niveau de structuration.
- **Absence d'acheteurs pour valoriser les efforts à court terme** → intégrer des incitations via d'autres projets (B2B, pré-certification, promotion nationale).
- **Surcharge des coopératives à faible capacité** → mutualiser un référent pour plusieurs petites coopératives ou confier à une union.

3.3.3 Actions à moyen terme

L'objectif est d'améliorer les compétences et les connaissances des acteurs de la filière en matière de production de café et cacao de qualité supérieure, avec une attention particulière aux profils d'arômes et saveurs, afin de répondre aux exigences des marchés spécialisés.

WP 19. Formation continue et développement des compétences axés sur le café et cacao de qualité supérieure, et les profils d'arômes et saveurs

L'objectif est de renforcer les compétences des agriculteurs et des comités de direction des coopératives pour maîtriser les éléments différenciateurs de qualité, comprendre les profils d'arômes et de saveurs, et intégrer cette culture de qualité dans les pratiques agricoles et la gouvernance coopérative. Ce processus offre une opportunité significative **d'impliquer directement les femmes dans les étapes cruciales de l'optimisation de la qualité**,

notamment la fermentation du cacao, reconnaissant leur rôle potentiel essentiel dans le développement des arômes et des saveurs.

Il est très difficile de produire de la qualité si vous ne la connaissez pas et ne l'expérimentez pas.

Activités clés :

- **Conception d'un programme de formation modulaire** (café et cacao), avec des volets pratiques et sensoriels, différenciés par cible (producteurs / dirigeants coopératifs). La conception des modules mettra en évidence les rôles que les femmes peuvent jouer dans les processus de qualité, notamment les pratiques post-récolte.
- **Formations sur les profils aromatiques et les critères de qualité premium** :
  - Pour les producteurs : pratiques post-récolte influençant le goût, reconnaissance des défauts, et une formation approfondie sur la **fermentation maîtrisée du cacao**, en soulignant son impact direct sur le profil aromatique et en encourageant l'implication des femmes dans cette étape clé. La même approche s'applique aux processus post-récolte du café.
  - Pour les comités coopératifs : compréhension des standards de marché, argumentaire qualité, valorisation auprès des acheteurs.
- **Séances de dégustation guidée (cupping / tests sensoriels)** animées par des experts, pour renforcer la capacité à percevoir et à nommer la qualité. Ces séances veilleront à une participation équilibrée des genres.
- **Formation à la restitution de l'information qualité aux membres producteurs**, pour diffuser les exigences du marché et les meilleures pratiques.
- **Création de guides simplifiés (visuels)** traduits en langues locales sur l'arôme, le goût, la qualité, incluant des représentations visuelles diverses.
- Modules spécifiques intégrant **l'impact de la gestion post-récolte** sur la traçabilité et la durabilité, en valorisant l'expertise et le potentiel des femmes dans ces pratiques.
- **Mesure de l'amélioration des connaissances** par des évaluations de pré/post-formation, avec analyse différenciée par genre.

Responsable :

- **UTCC** : coordination pédagogique, animation du réseau des formateurs et mobilisation des centres de formation agricole.

Co-participants :

- **ICAT et ITRA** : contribution scientifique et agronomique.
- **ATCC** : appui pour l'intégration des critères qualité liés à la transformation.
- **ONG spécialisées dans le renforcement des capacités** (ex. ADE, APAF, etc.), avec une expertise en genre.
- **Coopératives pilotes (café et cacao)** : participation active et retours terrain.
- **Experts en qualité et en analyse des profils sensoriels** du café et du cacao.
- **Projets / bailleurs** : pour la prise en charge partielle des coûts logistiques.

Gestion et suivi :

- Mise en place d'un **comité de coordination pédagogique** (UTCC, ICAT, ITRA, ATCC, ONGs) chargé de :
  - valider les contenus,
  - planifier les sessions,
  - suivre les taux de formation et les résultats d'apprentissage, avec une ventilation par genre.

- Réunions semestrielles avec les coopératives participantes pour retour et ajustement.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M13 :** modules de formation finalisés et validés.
- **M16 :** démarrage des cycles de formation dans 10 coopératives pilotes.
- **M22 :** formation de 100 producteurs et 30 responsables de coopératives (avec un objectif de participation féminine significatif).
- **M28 :** mise à disposition des supports visuels en langue locale dans toutes les coopératives formées.

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre total de producteurs formés, ventilé par filière et genre.
- Nombre de coopératives ayant suivi un cycle complet de formation.
- % d'agriculteurs démontrant une amélioration des connaissances post-formation, avec analyse différenciée par genre.
- % de responsables coopératifs (y compris les femmes) intégrant des arguments qualité dans leurs communications avec les acheteurs.

Contingences :

- Si **les modules sont perçus comme trop techniques** → simplifier le langage, prioriser l'usage de visuels et la pratique terrain.
- Si **manque de disponibilité des coopératives** → intégrer la formation dans d'autres temps forts (assemblées générales, réunions qualité).
- Si **manque d'animateurs spécialisés** → recourir à une formation de formateurs en amont avec un partenaire international (ex. Cacao of Excellence (Alliance Bioversity/CIAT), Coffee Quality Institute (CQI), Rikolto).

3.3.4 Actions à long terme

L'objectif est d'assurer la pérennité et la modernisation des filières en attirant les jeunes, en optimisant les intrants et les pratiques agricoles durables (agroforesterie, résilience climatique), et en mettant en place des infrastructures et des systèmes nationaux de qualité, de certification et d'analyse sensorielle pour une production de café et cacao de haute valeur.

WP 20. Sensibilisation des jeunes à la filière café et cacao : transmission du patrimoine, découverte des métiers et création de vocations

L'objectif est de lutter contre le désintérêt croissant des jeunes pour les filières café et cacao, en les reconnectant à leur patrimoine agricole, culturel et économique, et en leur faisant découvrir les opportunités modernes qu'offre le secteur (qualité, métiers techniques, transformation, entrepreneuriat).

Activités clés :

- **Organisation d'ateliers éducatifs et ludiques dans les écoles rurales** et centres communautaires, avec priorité aux zones café/cacao (Kloto, Agou, Wawa, Dayes, etc.) :
  - Découverte sensorielle : ateliers de dégustation de cacao, de café (infusion douce) encadrés par des animateurs formés.
  - Activités manuelles : transformation simplifiée (griller, moudre, mélanger, goûter), jeux pédagogiques sur les étapes de production.
  - Histoire & culture : capsules audio-visuelles ou contes animés valorisant le patrimoine culturel du cacao et du café togolais.
  - Témoignages d'agriculteurs, de jeunes transformateurs, de coopératives qui innovent, pour illustrer les parcours inspirants.

- Activité "Dessine ton cacao / café" : concours artistique pour les enfants, sur le thème du cacao ou du café dans leur famille/village.

- **Création d'un "kit pédagogique minimaliste"** adapté aux écoles à faibles ressources (affiches, fiche activité, petit livret illustré en langue locale).
- **Appui à la mise en place de clubs jeunes café/cacao** dans les lycées agricoles ou centres de jeunes :
  - animations régulières autour de la qualité, de la transformation artisanale,
  - interventions d'experts locaux ou d'ONG,
  - jeux-concours ou mini-expositions communautaires.
- Lancement d'une mini-campagne nationale annuelle de type **"Semaine Jeunesse Café et Cacao"** dans 3–4 préfectures pilotes, regroupant : écoles, chefs de village, coopératives, mairies, radios locales.

Responsable :

- **UTCC**, en coordination avec les **directions régionales de l'éducation** et les coopératives locales.

Co-participants :

- **ICAT/DAFOP (Direction de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle)** : appui technique sur les contenus agricoles adaptés aux jeunes.
- **ONG locales (ADE, APAF, AVD)** : mobilisation terrain, animation d'ateliers.
- **Coopératives locales** : implication directe, témoignages, démonstrations.
- **Ministère de la Culture / Ministère de l'Éducation primaire** : validation des contenus et intégration dans les écoles publiques rurales.
- **Réseaux radios communautaires** : diffusion de contenus ludiques en langue locale.
- **Partenaires privés** : torréfacteurs ou transformateurs prêts à soutenir localement une partie des activités (ex : offrir du matériel, animer un atelier).

Gestion et suivi :

- Mise en place d'un **comité d'organisation intersectoriel local** par zone pilote (représentants de l'école, de la coopérative, de l'ONG, et de l'UTCC), avec un référent jeunesse.
- Coordination centrale annuelle par l'UTCC pour mise en réseau et diffusion des outils.
- Utilisation d'outils de retour d'expérience simples (journal mural, photo, voix d'enfants).

Échéances suggères pour l'activité :

- **M30 :** premier kit pédagogique prêt à l'emploi (3 formats différents selon âge).
- **M36 :** 3 préfectures pilotes ont lancé des ateliers jeunesse.
- **M42 :** 500 enfants et jeunes impliqués dans des activités cacao/café.
- **M48 :** évaluation participative des enfants, parents et enseignants.

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre d'enfants/jeunes ayant participé à au moins un atelier.
- Nombre de structures éducatives ou communautaires mobilisées.
- % des participants exprimant un changement de perception du cacao/café.
- Nombre de coopératives ayant appuyé ou co-animé une activité.
- Diversité des formats utilisés (goût, culture, artisanat, dessin, storytelling).

Contingences :

- **Si les écoles manquent de disponibilité ou d'intérêt initial** → cibler d'abord les centres communautaires, clubs de jeunes, ou week-ends communautaires.

- **Si manque de moyens logistiques** → mutualisation des interventions avec d'autres projets jeunesse/agro ; édition de supports numériques légers accessibles par téléphone.
- **Si faible participation** → mobilisation de figures locales respectées (enseignants, chefs de village, producteurs modèles).

WP 21. Développement et distribution d'engrais sur mesure pour le café et le cacao

L'objectif est d'accroître la productivité et la durabilité des filières café et cacao en développant des engrais adaptés aux besoins spécifiques des sols et cultures, et en assurant leur disponibilité effective auprès des producteurs à travers des circuits de distribution structurés.

Activités clés :

- **Identification des besoins nutritionnels des cultures** selon les zones (via ITRA), à partir des données agronomiques existantes et d'**analyses de sol ciblées** dans les zones caféières et cacaoyères prioritaires.
- **Développement de formules spécifiques** à base d'engrais minéraux ou organo-minéraux adaptés, en s'appuyant sur les expertises de l'ITRA pour la formulation, et de l'IFDC pour la validation agronomique, l'ajustement des formulations, et l'intégration de critères de durabilité (risque de lixiviation, qualité organique, compatibilité avec l'agroforesterie).
- **Réalisation de tests en parcelles pilotes** au sein de coopératives volontaires, pour valider les formules en conditions réelles et ajuster les doses et modalités d'application.
- **Co-développement de solutions logistiques de production et distribution**, incluant la participation de distributeurs locaux agréés et l'analyse des possibilités de production décentralisée avec l'appui de partenaires privés ou de projets.
- **Mise en place de canaux de distribution coopératifs et décentralisés**, reposant sur les unions/coops et les distributeurs agréés, avec système de précommande ou groupement d'achat.
- **Formation des producteurs à l'usage rationnel des engrais spécifiques**, intégrée aux sessions de renforcement de capacités des coopératives (cf. Renforcement des capacités des coopératives en matière de soutien technique pour la gestion de la qualité : adoption de la traçabilité pour assurer la conformité, et en tant que plateforme pour l'engagement stratégique des acheteursFormation continue et développement des compétences axés sur le café et cacao de qualité supérieure, et les profils d'arômes et saveurs), pour favoriser une application efficiente, compatible avec les bonnes pratiques environnementales.
- **Mise en place d'un système de suivi de la performance** des formules appliquées, avec appui digital possible à terme (par ex. collecte des résultats via agents techniques).
- **Appui à la mobilisation de financements** (cf. Axe Financement) pour :
  - soutenir la montée en échelle des capacités de formulation et de distribution de l'ITRA,
  - renforcer les capacités de montage de projets pour garantir un flux de financement durable.
- **Pour le démarrage opérationnel avec l'IFDC**, il est nécessaire de formaliser une stratégie conjointe avec l'ITRA et de formuler une note conceptuelle ou un projet technique spécifique. Ce document servira de **base pour la recherche de financement**, auprès des bailleurs bilatéraux, fonds sectoriels (ex. FSRP, GIZ, UE, Banque mondiale), ou via des dispositifs tels que le guichet du FIDA ou des instruments climatiques si les engrais intègrent des critères de durabilité. Le document doit décrire :
  - les objectifs de formulation et distribution d'engrais café/cacao,

- la méthodologie envisagée,
- les ressources techniques et humaines attendues,
- et les budgets indicatifs à mobiliser.

Responsable :

- **ITRA** : coordination scientifique, formulation technique, supervision des tests, et pilotage technique général.

Co-participants :

- **IFDC** : validation technique des formulations, accompagnement sur les bonnes pratiques d'utilisation, appui à la structuration des circuits de distribution et des mécanismes de partenariat public-privé.
- **UTCC/ICAT** : accompagnement terrain, mobilisation des coopératives et producteurs pilotes, diffusion des bonnes pratiques.
- **Coopératives pilotes** : essais, retours agronomiques, relais de sensibilisation.
- **Partenaires privés (PME ou distributeurs)** : appui à la production ou la distribution si partenariats établis.
- **Projets ou bailleurs** : à mobiliser pour la mise à l'échelle (cf. Axe Financement).

Gestion et suivi :

- Mise en place d'un **comité technique de pilotage** composé de l'ITRA (chef de file), de l'IFDC, de l'ICAT et de représentants des coopératives pilotes.
- Réunions techniques bimensuelles pendant la phase pilote, puis trimestrielles en phase de déploiement.
- Rapportage croisé avec les structures du WP Financement pour capter les opportunités.
- Reporting annuel vers le CCFCC et les acteurs institutionnels pour mise en cohérence avec la stratégie filière.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M30 :** sélection des zones et démarrage des analyses de sol.
- **M36 :** formulation technique des engrais + première validation IFDC.
- **M39 :** mise en place des tests dans au moins 3 zones pilotes.
- **M42 :** lancement de la production/distribution locale à échelle limitée.
- **M48 :** évaluation des résultats techniques et adoption terrain.
- **M54 :** évaluation des effets productifs et qualité.

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre de formules d'engrais testées et validées.
- Nombre de coopératives bénéficiaires de la nouvelle offre.
- Pourcentage de la demande non satisfaite en engrais.
- Taux d'adoption par les producteurs (en % des membres des coopératives pilotes).
- Évolution moyenne des rendements sur 1 an.
- Évolution des rendements dans les parcelles pilotes (kg/ha).
- Évolution perçue de la qualité (données issues des WPs qualité).
- Taux de satisfaction des utilisateurs (enquêtes simples).

Contingences :

- **Si la production nationale n'est pas suffisante** → recours à des mécanismes de sous-traitance ou à des stocks régionaux sous supervision de l'IFDC.
- **Si l'IFDC n'est pas en mesure de s'engager immédiatement** faute de financement dédié → prévoir une étape initiale de mobilisation de ressources via le WP Financement, incluant la rédaction conjointe d'un projet ciblé ITRA–IFDC à soumettre

à un bailleur identifié. Durant ce temps, des activités préparatoires (analyses de sol, sensibilisation, coordination) peuvent être lancées avec les moyens existants.

- **Si la logistique de distribution est insuffisante** → appui ponctuel par des ONG ou projets, recours à des circuits de distribution commerciaux existants.
- **Si les producteurs expriment des réticences** → intégration de démonstrations pratiques et d'un accompagnement technique renforcé via UTCC.

WP 22. Développement ou adoption de matériel de plantation de meilleure qualité, à haut rendement, tolérant au stress climatique, et orienté vers la qualité

L'objectif est de renouveler et améliorer le verger caféier et cacaoyer du Togo par la diffusion de matériel végétal performant, résilient et orienté vers la production de café à haute valeur de tasse et de cacao aux caractéristiques fines, tout en renforçant les capacités nationales et locales de production de plants, en cohérence avec la stratégie de qualité du secteur.

Activités clés :

- **Identification et validation de variétés performantes** de café et de cacao :
  - résistantes ou tolérantes au stress hydrique et aux maladies (notamment swollen shoot pour le cacao),
  - sélectionnées pour leurs caractéristiques organoleptiques (potentiel pour cacao fin et café aromatique),
  - compatibles avec les systèmes agroforestiers, conformément aux exigences de durabilité et de l'EUDR.
- **Évaluation de l'existant** : recensement des pépinières publiques, privées et coopératives, et analyse de leur capacité technique, matérielle et financière à multiplier et diffuser du matériel de qualité.
- **Renforcement des pépinières existantes** et création ciblée de nouvelles dans les zones sous-desservies, avec appui technique (infrastructures légères, intrants, équipements) et encadrement agronomique.
- **Structuration d'un système de traçabilité des plants** (origine génétique, lieu de multiplication, lot), afin de garantir la conformité qualité et faciliter la certification dans un second temps.
- **Soutien aux coopératives souhaitant gérer leurs propres pépinières**, avec accompagnement ICAT/UTCC, en cohérence avec les objectifs de professionnalisation et d'autonomie locale.
- **Organisation de formations techniques** (via ICAT/UTCC et ITRA) sur :
  - la conduite de pépinières selon les normes,
  - les critères de sélection des greffons/semences,
  - les bonnes pratiques de multiplication et suivi post-plantation.
- **Préparation de projets de financement** (par ITRA avec appui des partenaires), visant à :
  - soutenir la production à grande échelle de semences et plants améliorés,
  - moderniser les pépinières stratégiques,
  - renforcer les partenariats public-privé ou coopératif.

Responsable :

- **ITRA/CRAF** : validation technique des variétés, encadrement scientifique et méthodologique, coordination nationale de la stratégie semencière.

Co-participants :

- **ICAT/UTCC** : accompagnement terrain, formation continue des pépiniéristes, mobilisation des coopératives, identification des besoins locaux.
- **Pépiniéristes coopératifs et privés** : opérateurs directs de la production.
- **ONG techniques ou projets agricoles (AVSF, Rikolto, GIZ)** : appui à la structuration, à la qualité et au montage de projets.
- **Ministère de l'Agriculture (DAEMA, DSP)** : appui réglementaire et harmonisation avec les stratégies nationales.
- **Partenaires financiers et techniques à mobiliser via le WP Financement**.

Gestion et suivi :

- Pilotage par l'ITRA avec un comité technique opérationnel ITRA–ICAT/UTCC.
- Définition d'un calendrier de production, suivi des livraisons, et suivi du taux de reprise par zone.
- Coordination étroite avec le WP Financement pour appuyer la formalisation de demandes de soutien.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M30 :** recensement et audit des pépinières.
- **M36 :** sélection des variétés prioritaires et plan de production établi.
- **M39 :** formation de 50 pépiniéristes et équipement de 10 pépinières pilotes.
- **M44 :** mise à disposition de 50 000 plants performants dans au moins 6 zones.
- **M50 :** taux de satisfaction évalué auprès des producteurs bénéficiaires.

Indicateurs clés de performance (KPIs)

- Nombre de plants de qualité produits et distribués.
- Pourcentage de plants provenant de matériel validé pour la qualité (arôme, structure, rendement).
- Nombre de pépiniéristes formés et actifs.
- % de coopératives disposant d'un accès régulier à des plants améliorés.
- Nombre de projets de financement montés ou approuvés pour soutenir la production végétale.

Contingences

- **Si la capacité de multiplication nationale est insuffisante** → recours temporaire à l'importation de semences/greffons depuis des centres régionaux reconnus.
- **Si la demande est mal exprimée ou déséquilibrée** → mise en place de mécanismes de précommande via UTCC/ICAT.
- **Si les ressources financières manquent** → priorisation des actions à fort impact immédiat et appui renforcé à l'ITRA pour structurer des demandes de financement ciblées.
- **Si des plaintes émergent concernant l'opacité dans l'attribution des plants ou une répartition jugée arbitraire** → élaboration et application d'un **protocole de répartition transparent**, fondé sur des critères objectifs (surface cultivée, effectifs coopératifs, antécédents de reprise, engagement qualité). Obligation pour les structures responsables de **publier chaque année un tableau de répartition détaillé** par région, coopérative ou groupement, incluant les volumes demandés, attribués, livrés et les motifs des écarts éventuels.

WP 23. Améliorer et généraliser l'adoption de l'agroforesterie et des pratiques intelligentes face au changement climatique

L'objectif est de renforcer la résilience des filières café et cacao au Togo par la diffusion large de pratiques agroforestières et climato-intelligentes, adaptées aux conditions locales,

compatibles avec les exigences qualités, les critères de durabilité (EUDR, carbone) et susceptibles d'être valorisées sur les marchés à forte valeur ajoutée.

Activités clés :

- **Élaboration d'un guide technique national d'agroforesterie café-cacao**
  - Contenu : essences compatibles, densité d'ombrage, la compatibilité avec les profils de tasse (ombrage, interactions aromatiques), la gestion durable des associations culturales.
  - **Responsable de l'élaboration** : CRAF-ITRA, avec contributions d'APAF (arbre fertilitaires), ADE, et validation technique par ICAT et DFV.
- **Appui à la création ou au renforcement de pépinières forestières communautaires**
  - Identification des zones prioritaires à faibles taux de couverture.
  - Mise à disposition de semences d'essences adaptées.
  - **Responsable** : APAF (implémentation), avec soutien d'ICAT, ADE et accompagnement UTCC.
- **Formation des animateurs coopératifs et techniciens UTCC/ICAT à l'agroforesterie appliquée**
  - Contenu : modules théoriques (2 démi-jours) + pratiques (2 jours en parcelles pilotes).
  - Ciblage : techniciens UTCC et membres d'appui technique des coopératives.
  - **Responsable de la formation** : APAF (contenus), CRAF-ITRA (approche agronomique), exécution conjointe avec ICAT.
- **Accompagnement technique des producteurs et coopératives**
  - **Matériaux de formation** : développés par CRAF-ITRA, APAF et Rikolto (guides illustrés, fiches pratiques).
  - **Modalités** : une série de 2 sessions théoriques + 3 visites de terrain/an.
  - **Ciblage** : priorisation des coopératives sans personnel technique avec soutien d'animateurs ICAT/UTCC.
  - **Suivi** : adoption de pratiques, fiches de suivi, entretiens d'impact.
- **Mise en place de parcelles pilotes agroforestières climato-intelligentes**
  - Chaque zone caféière et cacaoyère bénéficiera d'au moins une parcelle pilote visible.
  - Responsable : APAF pour l'implantation technique, avec l'appui d'ICAT et des coopératives.
  - **Foncier :**
    - Utilisation de terrains collectifs des coopératives si disponibles.
    - Appels à volontariat parmi les producteurs membres.
    - Appui potentiel des chefferies traditionnelles ou mairies pour mettre à disposition des superficies.
    - Une entente formelle écrite (engagement d'usage pour 3–5 ans) sera recherchée.
- **Appui à la conception de projets pilotes pour accès au financement carbone**
  - Responsable : UTCC
  - **Partenaires techniques** : AVSF, Rainforest Alliance, Rikolto (montage de dossiers REDD+, suivi carbone).
- **Intégration de plans de gestion et de prévention des incendies**
  - Sensibilisation communautaire, cartographie participative des zones à risque.
  - Construction participative de pare-feux communautaires, entretien par groupes locaux formés.
  - **Responsable** : ICAT avec appui des préfectures, ADE, APAF.

Responsable global :

ICAT

Co-participants :

UTCC, APAF, AVSF, Rikolto, ADE, CRAF-ITRA, FUPROCAT, CCFCC, coopératives pilotes, Ministère de l'Environnement.

Gestion et suivi :

- Coordination assurée par ICAT.
- Équipe suivie, via tableau de bord consolidé par UTCC (parcelles, formations, feux, adoption).
- Comité technique multi-acteurs se réunissant tous les 6 mois.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M30** : guide validé, 3 pépinières communautaires fonctionnelles.
- **M36** : 100 techniciens formés, 6 parcelles pilotes agroforestières.
- **M40** : soumission de 2 projets carbone, 60 coopératives accompagnées.
- **M46** : 30 % des parcelles appuyées dotées d'un système agroforestier.

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre de techniciens et animateurs formés.
- % de coopératives avec parcelles agroforestières.
- Nombre d'essences plantées (diversité et volume).
- % de coopératives avec protocole incendie/prévention.
- Nombre de projets carbone présentés.

Contingences :

- **Si les plants sont insuffisants** → mobilisation de pépinières communautaires en partenariat APAF-UTCC.
- **Si les coopératives n'ont pas de techniciens** → subvention ciblée d'appui via projet ou dispositif UTCC.
- **Si les feux persistent** → campagnes locales + pare-feux avec main-d'œuvre communautaire + ONG.
- **Si les coopératives ont peu de moyens logistiques** → mutualisation de ressources via les unions ou appui externe par projets climat.

WP 24. Mettre en œuvre des systèmes de segmentation et de classement de la qualité au niveau des coopératives

L'objectif est de permettre aux coopératives de café et cacao d'identifier, trier et valoriser les lots selon leur niveau de qualité, afin de renforcer la transparence, améliorer la gestion technique et initier une montée progressive en gamme, en lien avec les marchés spécialisés.

Activités clés :

- **Élaboration d'un protocole simplifié de classement de qualité**
  - Définition de grilles de tri interne pour les coopératives, adaptées au contexte togolais, différenciées pour café et cacao, intégrant des critères sensoriels simples (arômes, défauts visibles, humidité).
  - **Responsable** : CRAF–ITRA (expertise scientifique sur qualité café/cacao), avec contribution méthodologique potentielle des ONGs comme Rikolto, et consultation des unions coopératives. À l'avenir, le laboratoire de qualité jouera un rôle important dans l'analyse et le contrôle de la qualité.
- **Sensibilisation et formation des coopératives au protocole de tri/segmentation**

- Sessions organisées auprès des comités de gestion qualité au sein des coopératives. Contenu : fonctionnement du protocole, exercices pratiques de tri, critères visuels, enregistrement des non-conformités.
- Création et formation également au rôle de l'"agent qualité coopératif", chargé du contrôle des apports des producteurs, du classement par lot, de l'enregistrement des données qualité, de l'analyse des causes de non-conformité et du suivi des actions correctives.
- **Formateurs** : UTCC (animation), appui technique de Rikolto, CRAF-ITRA et techniciens coopératifs expérimentés.
- Le dispositif inclura un manuel synthétique, des fiches pratiques et des carnets de suivi.
- Intégration de modules sur l'égalité de genre dans la gestion des postes qualité et de la valorisation.

- **Fourniture d'outils de classement**
  - Fourniture d'un kit de base (plateaux de tri, balances précises, hygromètres, sacs différenciés, carnets qualité) aux coopératives disposant d'un responsable qualité désigné et formé.
  - Possibilité de mutualisation : création de centres de tri inter-coopératifs, gérés par des unions ou plateformes régionales, lorsque les volumes ou les ressources des coopératives sont limités.
  - La sélection des coopératives se basera sur un **diagnostic préalable** de l'état des infrastructures, des ressources humaines et des pratiques de gestion.
  - **Responsables** : UTCC et FUPROCAT, avec financement à rechercher via projets (voir WP Financement) ou partenaires comme Rikolto, AVSF.
- **Mise en place de procédures de traçabilité interne par lot de qualité**
  - Système d'enregistrement simplifié des apports (producteur, date, lot, niveau de qualité, anomalies), lié directement aux dispositifs développés dans le WP 17 (traçabilité centrée sur la qualité).
  - Utilisation soit de carnets papier standards, soit d'outils numériques développés dans le WP 17 selon les capacités locales.
  - **Responsable** : UTCC avec appui technique via un potentiel bailleur, et suivi consolidé dans le cadre du WP 17.
- **Valorisation des femmes dans les activités de tri et de contrôle qualité**
  - Mise en œuvre de quotas ou de critères d'inclusion dans les comités qualité (ex. : 30 % de représentativité féminine).
  - Appel à candidatures interne dans les coopératives, formation dédiée pour les femmes membres intéressées (sessions adaptées aux profils), accompagnement au démarrage.
  - **Responsables** : UTCC (opérationnel), en lien avec ONGs (ADE, AVSF), en collaboration avec le MIFA pour appui complémentaire à l'autonomisation.

Responsable :

UTCC (animation technique et coordination terrain)

Co-participants :

CCFCC, CRAF–ITRA, Rikolto, AVSF, FUPROCAT, unions régionales, ADE, coopératives pilotes.

Gestion et suivi :

- Coordination assurée par UTCC, avec appui du CCFCC pour alignement stratégique.
- Comité technique restreint réunissant UTCC, ITRA, Rikolto, ONG partenaires tous les 6 mois.

- Suivi des indicateurs centralisé dans le système de gestion intégré (lien avec WP 17).

Échéances suggères pour l'activité :

- **M24** : protocole qualité validé par filière (café et cacao).
- **M30** : projet présenté aux bailleurs pour l'acquisition des outils.
- **M36** : 30 agents qualité formés.
- **M40** : 10 coopératives dotées d'outils,
- **M46** : système de tri fonctionnel dans 20 coopératives.
- **M54** : 40 % des coopératives accompagnées appliquent un tri qualité enregistré.

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre de coopératives dotées d'un système de tri qualité opérationnel.
- Nombre de femmes impliquées dans le contrôle qualité.
- Nombre d'agents qualité formés et actifs.
- % des lots collectés enregistrés par niveau de qualité.
- % de coopératives disposant d'une fiche de suivi qualité par producteur.

Contingences :

- **Si manque d'animateurs qualité** → formation accélérée via modules UTCC.
- **Si financement des équipements insuffisant** → appui via WP Financement + mutualisation.
- **Si manque d'engagement coopératif** → ciblage progressif sur coopératives pilotes motivées, démonstrations.
- **Si résistance interne au rôle des femmes** → accompagnement via pair-à-pair, sessions mixtes + témoignages de succès locaux.

WP 25. Certifications orientées vers l'amélioration de la qualité selon les critères d'achat des acheteurs avancés ou spécialisés

L'objectif est de faire des certifications un outil stratégique pour garantir qualité, durabilité et conformité aux exigences spécifiques des acheteurs spécialisés (premium et différenciés), et non une fin en soi. Rationaliser les efforts de certification pour maximiser leur valeur ajoutée commerciale, technique et organisationnelle, en lien avec la stratégie de montée en gamme des filières café et cacao.

Activités clés :

- **Cartographie nationale des certifications existantes ou en cours d'acquisition**

  Réalisation d'un état des lieux exhaustif (par filière, région, type de certification) des coopératives disposant d'une certification ou en processus, incluant :

  - Nom de la certification (ex. : Bio, Fairtrade, Rainforest Alliance, UTZ, etc.)
  - Période de validité, statut, porteur de la certification, soutien reçu.
  - Motivations initiales et perception actuelle de sa valeur.

  Responsables : UTCC et FUPROCAT, avec supervision du CCFCC et appui méthodologique potentiel d'une ONG (Rikolto, AVSF).

  Livrable : base de données et carte interactive simplifiée à usage institutionnel.

- **Analyse des exigences qualité et durabilité des acheteurs spécialisés**
  - Étude ciblée sur les critères non seulement de certification formelle mais aussi d'exigences informelles en termes de pratiques agricoles, conditions sociales, traçabilité, etc.
  - Réalisation d'entretiens avec les acheteurs identifiés via le WP 14 Développement d'une base de données d'acheteurs spécialisés à haute valeur ajoutée, en

collaboration avec le WP 15 Liens B2B : renforcer les relations avec les acheteurs spécialisés.

Responsable : Partenaire international avec expérience (ex. : Rikolto, Helvetas).

Objectif : établir une matrice « certification vs attentes acheteurs » pour guider les coopératives.

- **Élaboration de lignes directrices pour un usage stratégique des certifications**

Recommandations pratiques pour orienter les choix :

- Quelles certifications sont réellement utiles selon les segments visés ?
- Comment mutualiser les démarches ?
- Quand prioriser les alternatives à la certification (ex. : partenariat long terme, engagement mutuel sur cahier des charges privé) ?

Responsable : CCFCC (cadrage), rédaction technique confiée à un cabinet ou ONG.

- **Appui à la décision stratégique des coopératives**
  - Organisation d'ateliers régionaux pour présenter les résultats de l'étude, accompagner les coopératives dans l'analyse coût-bénéfice de leurs projets de certification.
  - Définition de « plans d'investissement qualité » alignés sur les objectifs réels de commercialisation. Cette planification réaliste est essentielle pour garantir que l'investissement consacré à l'obtention d'une certification s'inscrive dans une stratégie visant à renforcer une relation commerciale fondée sur des produits de qualité. Ce sont les acheteurs sophistiqués qui suggéreront quelle certification adopter pour soutenir la qualité du produit. À défaut, investir des ressources pour certifier un café ou un cacao qui, par exemple, peut être « biologique » sans pour autant présenter une qualité « premium », peut conduire à ce que le marché ne soit pas prêt à payer une prime davantage pour un produit « mainstream », malgré la certification. Aussi, la planification réaliste permet d'éviter de fausses attentes, car seul un certain pourcentage du produit récolté peut être vendu avec une prime base sur une certification.

Animateurs : UTCC, avec ONG partenaires.

- **Intégration des certifications dans la gouvernance coopérative**
  - Il arrive que des exportateurs soient titulaires du certificat et en assurent la supervision et la mise en œuvre pour un groupe de producteurs. Dans ce cas, un producteur ne peut pas vendre sa récolte certifiée à un autre acheteur.
    Si la coopérative est titulaire du certificat (le cas le plus recommandé, quand la coopérative noue une relation avec des acheteurs sophistiqués de produits premium), les producteurs individuels ne sont pas autorisés à commercialiser leurs produits comme « certifiés » en dehors de la coopérative. Il convient donc de vérifier en amont que l'organisation concernée dispose des capacités nécessaires pour obtenir, gérer et conserver le certificat.
  - Sensibilisation des comités de direction sur l'impact organisationnel des certifications (tenue de registres, audits, mécanismes de contrôle interne, exigences de genre).
  - Mise en place d'outils simples pour piloter et rentabiliser la certification.
  - Appui ciblé aux coopératives sous-capacitaires.

Responsable global :

UTCC (animation de la démarche, lien terrain avec les coopératives)

Co-participants :

CCFCC, FUPROCAT, AVSF, Rikolto, Helvetas, ONG locales expérimentées, unions coopératives, MIFA (éventuellement pour appui au financement ciblé).

Gestion et suivi :

- Comité technique coordonné par UTCC et CCFCC.
- Réunions trimestrielles de suivi, rapportage vers les organes stratégiques du plan.
- Alignement avec les résultats du WP 14/WP 15 (exigences marchés) et WP Financement.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M24** : cartographie complète des certifications et statuts.
- **M30** : rapport d'analyse des attentes des acheteurs finalisé.
- **M34** : lignes directrices validées.
- **M36** : 3 ateliers régionaux organisés, 40 coopératives accompagnées dans leur stratégie certification.
- **M40** : 30 % des coopératives engagées ont réajusté ou optimisé leur approche.

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre de coopératives cartographiées avec statut de certification identifié.
- Nombre de coopératives révisant leur stratégie à partir des lignes directrices.
- Nombre de plans d'investissement qualité co-définis.
- Nombre de certifications abandonnées, restructurées, revalorisées.
- Pourcentage d'acheteurs intégrant les critères de certification dans les discussions commerciales.

Contingences :

- Si les **données sur les certifications sont incomplètes** ou mal disponibles → réalisation d'enquêtes de terrain à travers les unions coopératives.
- **Si les coopératives perçoivent les certifications uniquement comme des labels commerciaux** → sensibilisation orientée sur la qualité et la durabilité comme objectifs réels.
- **Si peu d'acheteurs répondent** → s'appuyer sur les réseaux de partenaires (Rikolto, AVSF, etc.) pour enrichir les données indirectement. Utiliser les contacts des institutions internationales auxquelles le Togo appartient pour recueillir de l'aide ou des contacts.

WP 26. Amélioration des installations post-récolte (critiques pour la qualité) : centres de fermentation, équipements de séchage

L'objectif est de mettre à disposition des producteurs des équipements de fermentation et de séchage performants, mutualisés à l'échelle intercoopérative, afin de garantir la qualité finale du cacao et du café, réduire les pertes post-récolte, et valoriser davantage les produits sur les marchés spécialisés.

Activités clés :

- **Diagnostic des équipements post-récolte existants**
  - Recensement des infrastructures actuelles (fermentation, séchage, stockage) par région, par filière et par statut (fonctionnels ou non).
  - Évaluation des manques en fonction des volumes produits, des prévisions de croissance, et des critères de qualité recherchés.
  - **Responsable** : UTCC, en collaboration avec les unions régionales et les coopératives.
  - **Appui technique** : ICAT, SNV, AVSF.
- **Élaboration de projets d'investissement structurants avec logique de mutualisation**
  - Rédaction de projets solides avec :
    - Justification qualité (centralisation = homogénéité).

  - Définition des critères de localisation (volume produit, accessibilité, disponibilité foncière, nombre de coopératives bénéficiaires).
  - Plans de maintenance, gouvernance, gestion des conflits, règles d'usage.
- **Responsable** : Unions coopératives bénéficiaires, accompagnées par UTCC et/ou FUPROCAT.
- **Appui externe souhaité** : SNV, MIFA, Rikolto, AVSF.

▪ **Définition d'un modèle de gouvernance pour les infrastructures mutualisées**

- Mise en place d'un **comité de gestion intercoopératif** pour chaque centre.
- Règlement intérieur avec :
  - Priorités d'usage (coopératives fondatrices prioritaires)
  - Modalités de réservation, entretien, contribution financière proportionnelle
  - Mécanismes de résolution de conflits et sanctions.
- Possibilité d'intégrer un prestataire de gestion local si les coopératives le souhaitent.

▪ **Mobilisation des financements**

- Élaboration de dossiers à soumettre à des bailleurs (coopération bilatérale, Team Europe, FSRP, banques nationales, secteur privé).
- Accompagnement à la structuration financière (analyse coûts/bénéfices, cofinancement des coopératives, mécanismes de redevances d'usage).
- Soutien aux demandes de financement via le WP Financement.
- **Appui externe** : SNV, AVSF, Helvetas, GIZ.

▪ **Valorisation du rôle des femmes dans les activités post-récolte**

- Ciblage prioritaire des femmes pour l'emploi dans :
  - Fermentation
  - Triage et contrôle qualité
  - Gestion de l'infrastructure (trésorerie, suivi des flux, nettoyage).
- Formation technique spécifique pour les femmes opératrices.
- Appui à leur intégration dans les comités de gestion des centres.

Responsable global :

Unions coopératives (ou réseaux régionaux de coopératives) accompagnées par UTCC.

Co-participants :

ICAT, SNV, AVSF, FUPROCAT, MIFA, Ministère de l'Agriculture (DAEMA pour aspects fonciers), GIZ, Helvetas, coopératives partenaires.

Gestion et suivi :

- Un comité technique supervisé par UTCC et CCFCC.
- Suivi technique délégué aux unions régionales (opérationnel) avec reporting trimestriel.
- Lien direct avec le **Error! Reference source not found.** et WP 24 Mettre en œuvre des systèmes de segmentation et de classement de la qualité au niveau des coopératives.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M18** : cartographie des besoins terminée.
- **M26** : projets d'investissement finalisés (min. 5 sites pilotes).
- **M36** : obtention de financements pour au moins 2 infrastructures.
- **M40** : démarrage construction ou aménagement.
- **M50** : fonctionnement des centres mutualisés.

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre de coopératives bénéficiaires par centre.
- Nombre de projets d'investissement élaborés.
- Taux d'utilisation des infrastructures (% de la capacité prévue).
- Nombre de femmes impliquées dans la gestion ou l'opération.
- Évolution du score qualité des produits traités (+ % par rapport aux bases initiales).
- Nombre de conflits ou désaccords formellement résolus dans la gestion des centres.

Contingences :

- Si **absence de foncier sécurisé** → identification de parcelles au sein des ZAAP ou négociation avec les communes.
- Si **tensions entre coopératives** → recours à un médiateur indépendant (ONG ou ICAT).
- Si **financement externe non obtenu** → mise en place d'un fonds rotatif à l'échelle régionale pour débloquer les projets prioritaires.
- Si **déséquilibre entre hommes et femmes** → quota d'emploi ou de présence dans la gouvernance proposée.

WP 27. Création d'un laboratoire d'analyse de la qualité, de profilage des arômes, capacité d'analyse sensorielle et de notation de « cupping »

L'objectif est de mettre en place un laboratoire national dédié à l'évaluation de la qualité du café et du cacao (profil aromatique, cupping, analyse sensorielle, défauts, etc.) afin de :

- renforcer le pouvoir de négociation des producteurs et coopératives ;
- détecter les défauts ou pertes de qualité et y remédier ;
- mesurer l'impact de nouvelles variétés, techniques post-récolte ou pratiques culturales ;
- appuyer la structuration d'une filière tournée vers les marchés premium.

Activités clés :

- **Reprise et actualisation du projet de Centre d'Excellence Cacao**

  Le but est la création d'un laboratoire fixe pour l'analyse de produits bruts (grains de café vert, fèves de cacao fermentées/séchées), avec fonction pédagogique (formation/démonstration). Le budget initial prévu pour la mise en place d'un laboratoire doté des éléments de base est de 150 000–250 000 € (hors bâtiment/terrain).

  Résultat attendu avec cette base : profilage sensoriel (arômes, cupping, liqueur cacao), détection des défauts, confirmation des caractéristiques (pour les négociations avec acheteurs), mesure des effets variétés/post-récolte, et appui à la montée en gamme vers les segments premium.

  Pour ceci, réévaluer le projet « Centre d'Excellence Cacao » (août 2021) existant en vue de l'élargir à la filière café. Si une intégration équilibrée pour le café et le cacao ne peut être garantie, un nouveau projet indépendant devra être conçu.

  Ordre de priorité (à budget constant)

  Avec une enveloppe budgétaire constante, les investissements sont hiérarchisés par impact et urgence, du socle opérationnel aux capacités analytiques avancées.

  - **Indispensables opérationnels (Sections 1–3)** : mesures physiques/physico-chimiques + évaluations sensorielles reproductibles → cœur métier du labo (diagnostic, feedback producteurs, base de négociation).
  - **Pédagogie & données (Section 4)** : ancrer l'apprentissage et la traçabilité des résultats.
  - **Optionnels (Section 5)** : améliorer finesse & standardisation à mesure que l'activité monte en charge.

- **Phase 2 (Section 6)** : développer des capacités analytiques avancées selon besoins & financements.

Ci-dessous sont détaillés les différents éléments nécessaires pour le laboratoire, organisés par sections :

1) Échantillonnage & contrôle physique (indispensable)

- Sondes d'échantillonnage (triers), pelles propres, seaux/sacs scellables pour des échantillons représentatifs.
- Balances :
  - balance de paillasse (portée ≥ 5 kg, précision 0,1 g),
  - balance analytique (précision 0,01 g ou 0,001 g).
- Tamis/grilles de calibrage (café) pour la répartition granulométrique (screen size).
- Plateaux/trays blancs mats + éclairage neutre pour tri & comptage des défauts ; loupe/binoculaire faible grossissement ; appareil photo (documentation).
- Cacao – poste de "cut test" : guillotine/couteau de coupe longitudinale, planche de coupe, plateaux blancs ; protocole de lecture des fèves (violettes, moisies, etc.).
- (Option utile) Lampe UV (ultraviolet) + boîte noire pour détection visuelle de moisissures/insectes (café vert).

2) Humidité & analyses de base (indispensable)

- Analyseur d'humidité (café/cacao) pour contrôler le taux d'humidité des lots.
- Mesure de l'activité de l'eau a_w (activité de l'eau) pour la stabilité microbiologique et la conservation.
- Thermomètres (dont IR – infrarouge), chronomètres, pH-mètre (pH = potentiel hydrogène), verrerie (béchers, éprouvettes), consommables (filtres, gobelets).
- (Option) Kits rapides mycotoxines (ex. OTA – ochratoxine A) pour alerte précoce ; l'analyse confirmatoire instrumentale viendra en phase 2.

3) Torréfaction d'échantillons & préparation sensorielle (indispensable)

- Torréfacteur d'échantillons (≈ 50–200 g) à contrôle de profil pour révéler l'expression aromatique du café (et premières chauffes exploratoires sur cacao si besoin).
- Thermomètre IR (infrarouge) ou sonde air/grain pour la maîtrise des profils.
- Broyeurs :
  - moulin à meules (réglable, mouture cupping régulière) pour café,
  - pré-broyeur cacao (nibs) + mélangeur à meules (melangeur/stone grinder) de paillasse pour produire une liqueur de cacao lisse (dégustation).
- Poste de cupping (café) & poste de dégustation (liqueur cacao) :
  - bouilloire/température contrôlée + eau filtrée,
  - bols de cupping (150–200 ml), cuillères, balances, minuteries, crachoirs,
  - fiches/protocoles normalisés (scores, descripteurs, hygiène).

4) Espace & dispositif sensoriel (pédagogique)

- Salle de dégustation dédiée (éclairage neutre, ventilation, sans odeurs parasites), table de cupping, crachoirs, lavabo.
- Kits d'arômes de référence (café/cacao) pour former & calibrer les dégustateurs.
- PC (ordinateur personnel) + LIMS (Laboratory Information Management System) simple pour tracer échantillons, résultats & retours aux producteurs.

5) Optionnels utiles « phase 1 bis » (selon budget restant)

- Densimètre/volumétrie (café) pour estimer la densité apparente.
- Étuve (séchage échantillons), balance d'humidité gravimétrique (validation).
- Colorimètre (degré de torréfaction café) pour standardiser la couleur en cupping.

- Petite hotte/aspiration au poste cacao (poussières de coques), armoires de stockage échantillons contrôlées.

6) Trajectoire d'évolution (phase 2, hors périmètre immédiat)

- Analyses instrumentales avancées :
  - HPLC (High-Performance Liquid Chromatography / chromatographie liquide à haute performance) / ELISA (Enzyme-Linked Immunosorbent Assay / dosage immuno-enzymatique) pour mycotoxines/biomarqueurs,
  - GC (Gas Chromatography / chromatographie en phase gazeuse) / GC-MS (chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse) pour profils volatils (arômes),
  - NIR (Near-Infrared / spectroscopie dans le proche infrarouge) pour prédictions rapides de paramètres qualité.
- Extension formation (salle sensorielle avec cabines, panel formé/certifié).

Responsable technique : CCFCC, avec appui du Ministère de l'Agriculture.

Co-participants : UTCC, ATCC, CECC, Université de Lomé (UL), ITRA, HAUQE.

- **Élaboration d'un projet de financement structuré par phase**
  - Étapes : faisabilité → plans techniques → business model → recherche de financement.
  - Inclusion d'un **budget prévisionnel de fonctionnement**, précisant : coûts fixes, charges variables, entretien, ressources humaines et amortissements.
  - Identification des services payants (analyse, accompagnement, certifications internes), et part de subventions publiques à rechercher.
- **Recherche de financements internationaux**
  - **Préparation des dossiers de financement** par un consortium CCFCC – UTCC – ministère de l'Agriculture, avec appui technique extérieur si nécessaire. Destinataires potentielles des dossiers: Team Europe, CCI, UEMOA, Cacao of Excellence, USDA, GIZ, AFD.
  - **Benchmark international** des modèles de laboratoire, à réaliser par le CCFCC ou un consultant mandaté, incluant les modèles suivants (exemples potentiels):
  - **Centre de dégustation cacao – COCOBOD (Ghana)** : Formation, échantillonnage, soutien à l'export.
  - **Institute for Cacao and Chocolate Research (ICCR)** (anciennement connu sous le nom de Fine Cacao and Chocolate Institute - FCCI) : Hubs qualité pour coopératives avec soutien technique mutualisé.
- **Définition du modèle de gestion du laboratoire**
  - Gouvernance multipartite (représentation café/cacao, public/privé, femmes, transformateurs).
  - Gestion technique confiée à une structure autonome ou rattachée à une entité neutre (ex. : université, institution publique autonome ou groupement interprofessionnel).
  - **HAUQE** pourrait participer à la supervision qualité, sans diriger la structure.
- **Formation des futurs analystes et personnel du laboratoire**
  - Identification des profils manquants.
  - Collaboration avec l'Université de Lomé (agronomie, chimie, transformation alimentaire).
  - Partenariats à créer avec des laboratoires homologues dans la sous-région pour stages pratiques.
- **Identification du lieu et du foncier**

- Priorité à Kpalimé (cœur de la production), avec étude d'impact logistique.
- Recherche de terrain à céder par l'État ou collectivités locales.

Responsable :

CCFCC

Co-participants :

UTCC, CECC, FUPROCAT, ITRA/CRAF ICAT, Ministère de l'Agriculture, Université de Lomé, HAUQE (volet supervision qualité), collectivités locales

Gestion et suivi :

- Comité technique piloté par le CCFCC.
- Réunions trimestrielles.
- Rapport d'avancement semestriel transmis à un comité stratégique mixte (public/privé).
- Appui méthodologique ponctuel par un cabinet spécialisé en structuration de projets complexes.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M18** : Validation du concept technique et institutionnel élargi (café + cacao).
- **M20** : Finalisation du benchmark régional et international.
- **M26** : Sécurisation du site et validation des besoins en infrastructures.
- **M30** : Élaboration complète du dossier de financement. Dossier structuré par phase incluant : plan technique, budget prévisionnel (investissement + fonctionnement), note de gouvernance, calendrier, impacts.
- **M36** : Dépôt des dossiers de financement.
- **M40** : Identification des partenaires techniques et académiques. Accord signé avec l'Université de Lomé ou autres partenaires pour la formation des analystes et la gestion initiale du laboratoire.

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Nombre de modèles internationaux analysés et documentés
- Étude de faisabilité actualisée livrée
- Budget de fonctionnement prévisionnel élaboré
- Terrain identifié et sécurisé
- Partenariats universitaires ou techniques signés
- Nombre de bailleurs ou partenaires sollicités
- Validation officielle du projet (par le Gouvernement ou bailleur principal)

Contingences :

- **Absence de consensus café-cacao sur la gouvernance** → créer deux départements autonomes dans une même structure.
- **Réticence des bailleurs à financer une structure nationale** → prévoir une montée en charge progressive avec étapes de preuve de concept.
- **Absence de profils techniques** → bourses ou stages à l'étranger avec retour contractuel.

3.4 Règlement de l'Union Européenne sur la Déforestation EUDR

Le Règlement de l'Union Européenne sur la Déforestation (EUDR) représente un défi majeur mais aussi une opportunité stratégique pour les filières café et cacao du Togo. Cette nouvelle législation européenne impose des exigences strictes en matière de diligence raisonnée, de traçabilité et de non-déforestation pour les produits importés sur le marché de l'UE, impactant directement les exportations togolaises de café et de cacao. La capacité du Togo à se

conformer à ces régulations est cruciale pour maintenir et développer son accès à l'un de ses principaux marchés.

Cet axe stratégique est dédié à la mise en œuvre d'une réponse nationale robuste et coordonnée face à l'EUDR. À court terme, l'attention sera portée sur le détail et le suivi rigoureux de la mise en œuvre de la "Stratégie de mise en conformité des filières café et cacao du Togo au Règlement zéro déforestation de l'UE", conçu par la CCFCC en collaboration avec les principaux acteurs des filières. Parallèlement, il est impératif de concevoir et de mettre en œuvre des actions ciblées pour soutenir les producteurs non affiliés à une coopérative, afin d'assurer une inclusion maximale et d'éviter que des segments importants de la production ne soient exclus des chaînes d'approvisionnement conformes.

À moyen terme, la priorité sera donnée au renforcement des capacités internes des coopératives. L'objectif est de les outiller pour qu'elles puissent gérer de manière autonome leur conformité aux exigences de l'EUDR, garantissant ainsi une appropriation durable des pratiques de diligence raisonnée et de traçabilité à la base de la chaîne de valeur.

L'ensemble de ces initiatives vise à positionner le Togo comme un fournisseur fiable et conforme aux standards internationaux, assurant la pérennité de ses exportations et la valorisation de ses produits de haute qualité sur le marché européen.

L'objectif global est d'assurer la pleine conformité des filières café et cacao togolaises au Règlement EUDR, en déployant la stratégie nationale, en incluant tous les producteurs, et en renforçant les capacités des coopératives, afin de maintenir et sécuriser l'accès aux marchés internationaux.

3.4.1 Tableau récapitulatif de l'EUDR

Nom du WP	Activités clés	Resp. principal	Étapes clés
Actions à court terme			
28. Détail et Suivi de la Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Conformité EUDR pour les Filières Café et Cacao	* Détailler les étapes de mise en œuvre de la stratégie nationale EUDR. * Mettre en place un mécanisme de suivi régulier des progrès. * Organiser des réunions de coordination avec les parties prenantes.	CCFCC	M3 : Plan détaillé de mise en œuvre validé ; M6 : Premier rapport de suivi produit ; M9 : Mécanisme de coordination opérationnel.
29. Actions pour soutenir les producteurs non affiliés à une coopérative	* Identifier les producteurs non affiliés et leurs besoins spécifiques. * Développer des outils et des supports de formation adaptés. * Mettre en place des points d'appui locaux pour la conformité EUDR.	CCFCC	M4 : Étude d'identification des producteurs non affiliés réalisée ; M8 : Outils de formation développés ; M12 : X points d'appui opérationnels.
Actions à moyen terme			

30. Renforcement des capacités internes des coopératives pour la gestion autonome de la conformité EUDR	* Former les responsables de coopératives et les techniciens sur l'EUDR. * Développer des outils internes de gestion de la diligence raisonnée. * Mettre en place des systèmes d'audit interne de conformité.	UTCC	M12 : X coopératives formées ; M18 : Outils de gestion de la diligence raisonnée mis en place ; M24 : Systèmes d'audit interne opérationnels.

3.4.2 Actions à court terme

L'objectif est de détailler et suivre activement la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Conformité EUDR, tout en initiant des actions concrètes pour soutenir les producteurs non affiliés à une coopérative, afin d'assurer une couverture large et rapide de la conformité au sein des filières café et cacao.

Note : afin de pouvoir faire référence directement au document produit par la CCFCC, la même structure a été respectée, et un horizon temporel prévu pour la mise en œuvre (court, moyen ou long terme) a été ajouté à chaque action. C'est pourquoi les actions ne sont pas classées selon leur ordre de mise en œuvre.

WP 28. Détail et Suivi de la Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Conformité EUDR pour les Filières Café et Cacao

Ce Work Package vise à opérationnaliser les actions stratégiques définies dans le document "Stratégie de mise en conformité des filières café et cacao du Togo au Règlement zéro déforestation de l'UE", en fournissant un cadre détaillé pour leur exécution et leur suivi. Le document a été créé par le CCFCC et publié le 7 février 2025.

Il coordonnera et intégrera les résultats des activités pilotes menées dans le cadre du WP 17 Déploiement d'un système de traçabilité centré sur la qualité et conforme au règlement EUDR, sous forme digitale, en s'inspirant des bonnes pratiques régionales, afin d'assurer une mise à l'échelle nationale efficace.

1. Action stratégique : Organisation de la géolocalisation des parcelles de caféiers et de cacaoyers au Togo (Court terme).

- **Objectif (selon le document) :** Organiser la géolocalisation de toutes les parcelles de production de caféiers et de cacaoyers au Togo.
- **Activités clés (selon le document) :**
  - Revue documentaire des initiatives de géolocalisation existantes.
  - Sensibilisation des producteurs et des acteurs sur le terrain.
  - Identification et formation des agents de collecte des données de géolocalisation.
  - Acquisition et déploiement des équipements et outils nécessaires (logiciels, GPS, tablettes).
  - Recensement (géolocalisation) des producteurs et de leurs plantations (au moins un point ou polygone).
  - Traitement, analyse et exploitation des données géolocalisées.
  - Mise en place d'un système d'exploitation et de partage des données géolocalisées.
- **Responsable (selon le document) :** SE CICC-Togo (Secrétariat Exécutif du Comité Interprofessionnel du Cacao et du Café du Togo) / CCFCC.
- **Co-participants (selon le document) :** Producteurs individuels, producteurs membres des coopératives (réseau FUPROCAT avec son dispositif, unions et coopératives non affiliées à la FUPROCAT), UTCC (Unité Technique Café-Cacao),

ONG, Partenaires Techniques et Financiers, SIAACTO, CECC, ADE, ITRA/CRAF, DCP, MERF, les chefs traditionnels de la zone café et cacao.

- **Gestion et suivi (points nouveaux suggérés):**
  - Le SE CICC-Togo assurera la coordination générale et la supervision des activités.
  - UTCC sera la principale institution chargée de l'identification des profils d'agents, de leur formation technique sur les outils et méthodes de géolocalisation, et de la coordination opérationnelle de leurs activités sur le terrain.
  - La FUPROCAT, via son réseau de coopératives, jouera un rôle essentiel dans la mobilisation des agents (souvent issus des coopératives elles-mêmes) et la facilitation de leur accès aux zones de production et aux producteurs.
  - Des réunions tous les 15 jours seront tenues avec l'UTCC et la FUPROCAT pour suivre l'avancement terrain et résoudre les défis opérationnels, en s'appuyant sur les retours d'expérience et les outils testés dans le cadre du WP 17.
  - **Un tableau de bord interactif sera mis en place** pour visualiser en temps réel le taux de géolocalisation par région et par coopérative.
  - Des rapports d'étape mensuels seront soumis au CCFCC pour information et prise de décision.
  - La promotion de l'égalité de genre sera intégrée en encourageant la participation des femmes dans les équipes de collecte et en assurant la géolocalisation de leurs parcelles.
- **Échéances suggères pour l'activité :**
  - **M4 :** Identification et formation des premiers agents de collecte (en capitalisant sur les formations initiales du WP 17).
  - **M7 :** 25% des parcelles exportatrices prioritaires géolocalisées.
  - **M8 :** Système d'exploitation des données géolocalisées opérationnel et accessible (intégrant les standards et outils validés par le WP 17).
  - **M10 :** 60% des parcelles exportatrices prioritaires géolocalisées.
- **Indicateurs clés de performance (KPIs) :**
  - Pourcentage de parcelles exportatrices géolocalisées (Cible : 60% à M10, 100% à M18).
  - Nombre de producteurs (dont un pourcentage de femmes) dont les parcelles sont géolocalisées et intégrées dans le système, sur le total prévu.
  - Taux de conformité des données de géolocalisation aux standards EUDR définis et testés dans le WP 17 (Cible : >90% après validation).
- **Contingences :**
  - **Manque de financement** → Mobiliser les exportateurs pour un cofinancement direct ou via leurs acheteurs européens. Solliciter les fonds dédiés de l'UE et d'autres bailleurs de fonds pour les pays producteurs affectés par l'EUDR. Voir **3.1 Financement**.
  - **Faible adhésion des producteurs** → Renforcer la sensibilisation via les leaders communautaires et les coopératives, en mettant en avant les bénéfices directs (accès au marché, primes potentielles, sécurisation foncière) et en s'appuyant sur les retours d'expérience du WP 17.
  - **Difficultés techniques ou logistiques sur le terrain** → L'UTCC et les PTF devront fournir un support technique constant et rapide, et des solutions alternatives (applications gratuites/à faible coût) identifiées dans le WP 17 devront être déployées.
  - **Qualité des données insuffisante** → Renforcement des contrôles qualité à chaque étape de la collecte et du traitement, sessions de formation continue pour les agents, et mise en place d'un mécanisme de vérification croisée en s'inspirant des meilleures pratiques du pilote WP 17.

- **Manque d'implication du secteur public** → Le SE CICC-Togo maintiendra une communication proactive et des rapports réguliers pour assurer l'engagement des ministères, sans dépendre financièrement d'eux.

2. Action stratégique : Elaboration de la traçabilité des produits café et cacao du Togo (Court terme).

- **Objectif (selon le document) :** Doter la filière Café- Cacao d'une application du système complet de traçabilité (Traçabilité en amont, Traçabilité au centre et Traçabilité en aval).
- **Activités clés (selon le document) :**
  - Recrutement d'un consultant spécialisé dans les systèmes de traçabilité des matières premières agricoles.
  - Collecte d'informations et analyse des flux de produits du champ à l'export.
  - Conception et développement d'une application de traçabilité adaptée aux spécificités togolaises et aux exigences EUDR.
  - Formations et sensibilisation des acteurs à l'utilisation du système de traçabilité.
  - Mise en conformité des normes ARS 1000 pour les rendre obligatoires et alignées sur l'EUDR.
  - Mise en place de la certification des plantations et des produits pour attester de la traçabilité.
- **Responsable (selon le document) :** DG COTAG (Direction Générale du Commerce et de l'Industrie du Togo).
- **Co-participants (selon le document) :** HAUQE, ATN, COTAG, ATOMET, ATOPROQ, CCFCC, CICC, CRAF, DFV, Producteurs, ADE et autres OSC, Transformateurs, Commerçants. Experts du CT 06 de l'ARSO, FUPROCAT.
- **Gestion et suivi (points nouveaux suggérés):**
  - La DG COTAG pilotera le projet avec un comité de suivi technique bi-mensuel incluant le consultant, l'UTCC et des représentants des exportateurs.
  - Des tests réguliers de l'application de traçabilité seront menés avec des groupes pilotes de coopératives et d'exportateurs, en capitalisant sur les retours d'expérience des carnets de traçabilité du WP 17.
  - Des rapports d'avancement détaillés sur le développement et le déploiement de l'application seront produits mensuellement.
  - La coordination étroite avec le WP "Campagne de digitalisation" (WP 17) sera essentielle pour l'intégration des données de géolocalisation et des protocoles de collecte.
  - Idéalement, même si elle ne collecte pas ces informations dès le départ, l'application choisie devra pouvoir enregistrer le genre du producteur (homme ou femme), les pratiques agroforestières ainsi que d'autres éléments permettant de calculer l'empreinte carbone.
- **Échéances suggères pour l'activité :**
  - **M5 :** Consultant recruté et spécifications techniques de l'application validées (en intégrant les learnings du WP 17).
  - **M8 :** Première version fonctionnelle de l'application de traçabilité développée et tests pilotes lancés (en s'appuyant sur les structures pilotes du WP 17).
  - **M10 :** Normes ARS 1000 révisées et approuvées.
  - **M12 :** Application déployée à l'échelle des coopératives prioritaires (en phase de déploiement national suite au pilote WP 17).
- **Indicateurs clés de performance (KPIs) :**
  - Pourcentage de la production exportée vers l'UE couverte par le système de traçabilité.
  - Nombre d'utilisateurs formés et actifs sur l'application de traçabilité, sur le total.

- Taux de conformité des données de traçabilité aux exigences EUDR (Cible : >85%).

- **Contingences :**
  - **Manque de financement** → Poursuivre les démarches de cofinancement avec les acheteurs européens et les bailleurs de fonds, selon le chapitre **3.1 Financement**.
  - **Complexité de l'application** → Simplifier l'interface utilisateur au maximum, proposer des modules de formation courts et pratiques, et assurer un support technique de proximité en s'inspirant des retours du WP 17 sur les outils légers.
  - **Problèmes d'interopérabilité avec les systèmes existants** → Assurer la flexibilité de l'application et la collaboration avec les fournisseurs de systèmes existants pour garantir une intégration fluide des données issues notamment du WP 17.
  - **Manque d'implication du secteur public** → La DG COTAG, avec l'appui du CCFCC, devra maintenir un dialogue constant et démontrer les bénéfices économiques de la traçabilité pour le pays.

3. Action stratégique : Reconstitution du cadre légal et réglementaire du Togo (Court Terme).

- **Objectif (selon le document) :** Disposer de tous les textes législatifs et réglementaires relatifs aux exigences de production (cadre environnemental et social) et de commercialisation du café et du cacao au Togo.
- **Activités clés (dérivées du document) :**
  - Rassembler et analyser tous les textes nationaux (lois, décrets, arrêtés) et internationaux (traités, conventions) pertinents pour la production durable et la commercialisation du café et du cacao, en particulier ceux liés à l'environnement et aux aspects sociaux.
  - Identification des lacunes ou des incohérences entre le cadre légal togolais et les exigences de l'EUDR.
  - Proposition d'amendements ou de nouveaux textes si nécessaire, en collaboration avec un expert juridique.

- **Responsable (selon le document)** : ANGE (Agence Nationale de Gestion de l'Environnement).
- **Responsable (Révisé) :** Le **CCFCC (Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao)** est le mieux placé pour coordonner cette activité. En tant qu'organe central de la filière, il a une vision globale des enjeux sectoriels, une capacité de mobilisation des acteurs et un accès direct aux ministères concernés. Il s'appuiera sur des experts juridiques pour les aspects techniques.
- **Co-participants (Révisé) :**
  - **Ministère de la Justice :** Apportera son expertise juridique et législative, et facilitera les processus d'amendement ou d'adoption des textes.
  - **Ministère de l'Agriculture :** Fournira l'expertise sur les réglementations spécifiques à la production agricole et foncière.
  - **Ministère de l'Environnement :** Apportera son expertise sur les textes environnementaux et les conventions internationales liées à la déforestation.
  - **Avocats et Experts juridiques nationaux et internationaux :** Fourniront l'analyse technique et la rédaction des propositions.
  - **FUPROCAT et Associations des exportateurs (CECC) :** Représenteront les intérêts des producteurs et des exportateurs, et valideront la faisabilité des propositions sur le terrain et leur impact sur la commercialisation.

- **Gestion et suivi (points nouveaux suggérés):**
  - Le CCFCC mettra en place un groupe de travail ad-hoc, se réunissant bi-mensuellement, composé de représentants des ministères clés, des experts juridiques et des associations professionnelles.

- Des livrables intermédiaires (liste des textes collectés, rapport d'analyse des lacunes, projets d'amendements) seront validés à chaque étape par le groupe de travail.
- Le CCFCC assurera la liaison régulière avec les autorités gouvernementales pour suivre l'avancement des propositions législatives.
- La conformité EUDR sera le critère principal d'évaluation de l'adéquation du cadre légal révisé.

- **Échéances suggères pour l'activité :**
  - **M1 :** Constitution officielle du groupe de travail ad-hoc sous l'égide du CCFCC.
  - **M3 :** Collecte et compilation exhaustive de tous les textes légaux pertinents.
  - **M5 :** Rapport d'analyse des lacunes juridiques et des incohérences avec l'EUDR finalisé et validé par le groupe de travail.
  - **M8 :** Première série de propositions d'amendements ou de nouveaux textes législatifs/réglementaires soumise pour examen et adoption par les autorités compétentes (le cas écheant).
- **Indicateurs clés de performance (KPIs) :**
  - Pourcentage des lacunes légales identifiées par rapport à l'EUDR ayant fait l'objet de propositions d'amendements ou de nouveaux textes.
  - Nombre de réunions du groupe de travail tenues et procès-verbaux validés (Cible : >75% des réunions planifiées).
  - Taux d'intégration des aspects de durabilité (environnement, social) dans le cadre légal révisé (évaluation qualitative).
- **Contingences :**
  - **Lenteur des processus législatifs** → Le CCFCC, en collaboration avec les exportateurs et la Délégation de l'UE, devra mener un plaidoyer soutenu auprès des plus hautes autorités pour accélérer l'adoption des textes, en insistant sur l'impact économique de la non-conformité et la réputation du Togo.
  - **Désaccords entre les parties prenantes sur les propositions** → Le CCFCC facilitera des sessions de médiation avec l'appui d'experts juridiques indépendants pour résoudre les blocages et trouver des compromis, en se concentrant sur l'objectif commun de conformité EUDR et l'accès au marché.
  - **Manque d'expertise juridique spécifique à l'EUDR au niveau national** → Le CCFCC devra s'assurer que les Partenaires Techniques et Financiers apportent un soutien pour l'accès à des avocats ou consultants juridiques internationaux spécialisés dans le droit européen de l'environnement et des chaînes d'approvisionnement.
  - **Manque de financement** → Les coûts liés à l'expertise juridique et aux processus de consultation devront être intégrés dans les demandes de financement globales adressées aux bailleurs de fonds et aux fonds dédiés de l'UE. Voir **3.1 Financement**.

4. Action stratégique : Établissement de l'état des lieux de la conformité des filières café et cacao au règlement UE au Togo (Court Terme).

- **Objectif (selon le document) :** Établir l'état des lieux sur les preuves de la Traçabilité, de zéro déforestation et de la Légalité du café et du cacao à mettre sur le marché européen.
- **Activités clés (selon le document et implication) :**
  - Recensement et codification des producteurs à l'échelle nationale :
    - Se servir des données des coopératives (liste des producteurs avec leurs superficies);
    - Utiliser le registre du dernier recensement de DSID (voir si c'est exhaustif ou non pour compléter);

    - Exploiter les données des différents certificats qui existent sur le terrain (Certificat biologique et équitable, certificat Rainforest Alliance 2020, détenus par certaines coopératives).
  - Recensement des plantations avec des géodonnées précises (6 décimales, polygones).
  - Recensement des fournisseurs et des chaînes d'approvisionnement.
    - Se servir de la liste des acheteurs agréés de SIACCTO;
    - Identifier les autres acheteurs non membres de SIACCTO en se servant des données des contrôleurs du café et du cacao.
  - Contrôle préalable pour s'assurer que le café et le cacao ne sont pas produits sur des terres déboisées après le 31 décembre 2020.
  - Évaluation des risques spécifiques liés à la déforestation et à la non-conformité dans les zones de production.
    - Procéder à l'analyse et à la compilation des données ;
    - Définir un identifiant unique pour le café et un autre pour le cacao ; **attribution d'un identifiant unique pour chaque producteur/parcelle/produit.**
    - Déployer les données sur la plateforme/registre de la commission de l'UE pour évaluation comparative, et sur autres systèmes pertinents.

- **Responsable (selon le document) :** CCFCC (Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao).
- **Co-participants (selon le document) :** Ministères impliqués dans les filières café et cacao, DSID (Direction des Statistiques et des Informations Documentaires), ICAT (Institut Togolais de Recherche Agronomique), ITRA (Institut Togolais de Recherche Agronomique), DCP, 4 Familles du CICC-TOGO, Coopératives qui sont dans les certifications et leurs personnels. Autres acteurs impliqués (ONGs, Associations, etc.), toutes les personnes intéressées par la question de RDUE, disponibles.
- **Gestion et suivi (points nouveaux suggérés) :**
  - Le CCFCC mettra en place un comité de suivi mensuel avec les co-participants pour évaluer la progression de la collecte et de l'analyse des données.
  - Un responsable sera désigné au sein de chaque institution participante ; il sera chargé de veiller à la réalisation des tâches qui lui sont assignées, et fera rapport des avancées ainsi que des éventuels problèmes rencontrés.
  - Un référentiel commun pour les données de conformité sera développé et partagé entre tous les acteurs en intégrant les standards et formats validés par le WP 17.
  - Des audits réguliers des données collectées seront effectués par l'UTCC pour garantir leur qualité et leur fiabilité, en s'appuyant sur l'expérience du pilote WP 17.
  - La promotion de l'égalité de genre sera assurée par la prise en compte des spécificités des femmes productrices dans le recensement et la collecte des preuves de légalité.
- **Échéances suggères pour l'activité :**
  - **M4 :** Protocole de collecte et de vérification des données de conformité validé, en intégrant les retours du WP 17.
  - **M6 :** 50% des données de conformité des zones prioritaires collectées et pré-analysées.
  - **M6 :** Attribution des identifiants uniques aux producteurs et parcelles prioritaires finalisée.
  - **M8 :** Rapport consolidé de l'état des lieux de la conformité EUDR disponible.
- **Indicateurs clés de performance (KPIs) :**
  - Pourcentage de producteurs/parcelles prioritaires ayant des données de traçabilité et de légalité complètes et vérifiées (Cible : 70% à M12).

- Taux de détection des non-conformités (déforestation, illégalité) identifiées lors des contrôles préalables (indicateur de l'efficacité du contrôle).
- Pourcentage des données de conformité intégrées dans un système centralisé accessible (Cible : >90%, en lien avec le système national de traçabilité).

- **Contingences :**
  - **Manque de financement** → Intégrer les coûts de l'état des lieux dans les demandes de financement globales et explorer des partenariats avec des organismes de certification ou des acheteurs. Voir **3.1 Financement**.
  - **Difficulté d'accès aux informations foncières** → Collaborer étroitement avec les administrations locales et les autorités coutumières pour faciliter la collecte des preuves de légalité.
  - **Qualité des données insuffisante** → Mettre en place des formations continues pour les équipes de collecte et des mécanismes de vérification rigoureux, y compris des audits externes ponctuels, en tirant parti des leçons du WP 17.
  - **Manque d'implication du secteur public** → Le CCFCC devra insister sur l'importance de ces données pour la réputation et l'accès au marché du Togo.

5. Action stratégique : Evaluation des risques de déforestation dans la production de café et de cacao au Togo (Moyen Terme).

- **Objectif (selon le document) :** Disposer d'une carte de risques de déforestation.
- **Activités clés (implicites du document et complétées) :**
  - Collecte et analyse de données géospatiales (imagerie satellitaire, cartes d'occupation des sols, données forestières historiques).
  - Développement de modèles d'évaluation des risques de déforestation basés sur des critères pertinents (pression démographique, accès routier, couverture forestière, etc.).
  - Création de cartes de risques de déforestation des zones de production de café et de cacao au Togo.
  - Validation et mise à jour régulière des cartes de risques avec des données terrain.
- **Responsable (selon le document) :** Un Chef de Projet (PM) désigné au sein du CCFCC (Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao). Ce PM sera le point focal et le coordinateur principal de cette activité, assurant la liaison entre les différents acteurs et la progression des travaux.
- **Co-participants (selon le document) :**
  - **Ministère de l'Environnement (Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières - MERF) :** Apportera son expertise technique en matière d'environnement, de foresterie et de télédétection, et facilitera l'accès aux données nationales pertinentes.
  - **UTCC (Unité Technique Café-Cacao) :** Contribuera avec son expertise terrain et ses données sur les zones de production.
  - **Institutions de recherche (ex: ICAT, ITRA) :** Fourniront un appui scientifique et méthodologique pour le développement des modèles et l'analyse des données.
  - **Experts en télédétection et SIG (Systèmes d'Information Géographique) :** Apporteront l'expertise technique pour l'analyse des images satellitaires et la cartographie.
  - **ONG environnementales :** Pourront apporter un appui technique et une expertise sur la surveillance de la déforestation.
- **Gestion et suivi (points nouveaux suggérés) :**
  - Le Chef de Projet (PM) du CCFCC animera des réunions bi-mensuelles avec les co-participants pour suivre l'avancement, résoudre les défis techniques et coordonner les efforts.
  - Un plan de travail détaillé sera élaboré, avec des échéances claires pour chaque sous-activité (collecte de données, modélisation, cartographie).

- Des rapports d'étape mensuels seront soumis au CCFCC, mettant en évidence les progrès, les résultats préliminaires des cartes de risques et les ajustements nécessaires.
- La durabilité carbone sera aussi un axe central de cette évaluation, en identifiant les zones à fort potentiel de séquestration carbone et celles où les risques de déforestation sont les plus élevés, afin d'orienter les actions futures.

- **Échéances suggères pour l'activité :**
  - **M10** : Collecte et pré-traitement des données géospatiales initiales terminés.
  - **M14** : Première version des modèles d'évaluation des risques développée et testée sur des zones pilotes.
  - **M20** : Ébauche de la carte de risques de déforestation pour les principales zones de production disponible pour consultation et validation interne.
  - **M28** : Carte de risques finale validée par le comité de pilotage et diffusée aux acteurs clés.
- **Indicateurs clés de performance (KPIs) :**
  - Pourcentage de la superficie des zones de production de café et cacao couverte par la carte de risques de déforestation (Cible : 100% à M20).
  - Nombre de zones à haut risque de déforestation identifiées et validées sur le terrain.
  - Fréquence de mise à jour de la carte de risques (Cible : Annuelle après la première version).
- **Contingences :**
  - **Manque de financement** → Intégrer les coûts liés à l'acquisition d'imagerie satellitaire, aux logiciels et à l'expertise dans les demandes de financement globales auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et des fonds dédiés de l'UE. Voir **3.1 Financement**.
  - **Accès limité à des données de haute résolution ou à des outils d'analyse** → Explorer les partenariats avec des agences spatiales ou des fournisseurs de données commerciales, ou privilégier des solutions open-source tout en assurant la qualité et la fiabilité.
  - **Difficultés d'interprétation des données ou de validation des risques sur le terrain** → Renforcer la formation des équipes d'analyse, faire appel à des experts externes si nécessaire pour la validation des modèles, et mettre en place des protocoles clairs pour la vérification terrain.
  - **Manque d'implication des ministères co-participants** → Le PM du CCFCC devra organiser des réunions régulières et démontrer la valeur ajoutée de cette cartographie pour leurs propres mandats et pour la conformité EUDR du Togo.

6. Action stratégique : Sensibilisation des acteurs (Court terme).

- **Objectif (selon le document) :** Informer tous les acteurs des filières café et cacao sur les exigences du règlement Zéro Déforestation de l'UE et de les former.
  Les objectifs spécifiques sont :
  - Informer les acteurs sur les exigences du règlement Zéro Déforestation.
  - Former les structures techniques de vulgarisation ainsi que certains acteurs clés sur l'application des exigences du règlement dans leurs activités de suivi et d'accompagnement.
  - Renforcer les capacités des exportateurs, acheteurs et transformateurs en ce qui concerne les exigences de conformité de leurs produits avant leur exportation vers la zone européenne.
  - Informer les structures de certification nationales et les entités de contrôle de la réglementation sur le nouveau règlement Zéro Déforestation de l'UE.
- **Activités clés (selon le document) :**

- **Constitution de l'Équipe Technique** : Formation de l'équipe technique chargée de la sensibilisation sur le terrain (par le biais d'une note de service émise par la CCFCC).
- **Identification des Groupes Cibles** : Répertorier les groupes cibles en fonction de leurs activités. Réaliser une analyse afin de déterminer les groupes en fonction de leurs besoins spécifiques et de leur pertinence pour la sensibilisation.
- **Conception et diffusion de supports de communication adaptés** (brochures, affiches, messages radio/TV, outils numériques).
  - Élaboration des Documents : Création des documents nécessaires à la communication, à la formation et au lobby.
  - Livrables : Conception de brochures, de guides de formation, de fiches de sensibilisation, etc.
- **Organisation d'ateliers d'information et de formation** pour les acteurs clés de la filière (producteurs, coopératives, exportateurs, transformateurs, institutions publiques). Effectuer des visites de terrain pour rencontrer les acteurs locaux et fournir des informations pratiques sur la mise en œuvre du règlement. Tenir des ateliers pour former les structures techniques de vulgarisation et les acteurs clés sur les aspects spécifiques du règlement et leur application pratique.
- Mise en place de **sessions d'accompagnement pratique** et de renforcement des capacités pour les exportateurs, acheteurs et transformateurs.
- Information spécifique des **structures de certification nationales** sur les nouvelles exigences.
- **Rencontres Stratégiques et Lobbying** : Organiser des réunions avec les parties prenantes et mener des actions de lobbying pour promouvoir l'application du règlement et surmonter les éventuels défis rencontrés.

- **Responsable (selon le document) :** CCFCC (Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao).
- **Co-participants (selon le document) :** Tous les acteurs des filières café et cacao, Ministères concernés (Agriculture, Commerce, Environnement), Organismes de certification, Partenaires techniques et financiers (y compris les ONGs).
- **Gestion et suivi (points nouveaux suggérés):**
  - Le CCFCC coordonnera un comité de communication et de formation mensuel avec les co-participants.
  - Un plan de communication détaillé sera mis en œuvre, incluant des campagnes médiatiques ciblées (radio rurale, télévision, réseaux sociaux). Par défaut, la CCFCC sera responsable. Il conviendra d'établir un calendrier spécifique pour chaque sous-activité proposée et de désigner un responsable (nom et prénom) parmi les autres institutions participantes devant jouer un rôle.
  - Des enquêtes post-formation seront menées pour évaluer la compréhension des messages et ajuster les contenus.
  - L'égalité de genre sera promue en assurant la participation des femmes aux formations et en développant des supports adaptés à leurs besoins spécifiques.
  - L'économie circulaire sera intégrée dans les messages de sensibilisation, en encourageant la valorisation des déchets agricoles et la réduction des pertes.
  - Les contenus de formation et de sensibilisation capitaliseront sur les retours d'expérience et les défis rencontrés lors du déploiement pilote du WP 17.
- **Échéances suggères pour l'activité :**
  - **M2 :** Plan de communication et premiers supports de sensibilisation développés.
  - **M6 :** 50% des ateliers d'information et de formation pour les acteurs clés réalisés.
  - **M6 :** Campagne de sensibilisation à grande échelle lancée.
  - **M10 :** 80% des acteurs clés formés et sensibilisés.

- **Indicateurs clés de performance (KPIs) :**
  - Nombre d'acteurs clés (producteurs, coopératives, exportateurs) ayant participé aux sessions de formation/sensibilisation sur le total ciblé.
  - Pourcentage d'acteurs ayant une compréhension jugée satisfaisante des exigences EUDR (Cible : >70%).
  - Portée des campagnes de sensibilisation (nombre d'impressions, d'écoutes radio, de supports distribués).
- **Contingences :**
  - **Manque de financement** → Intégrer les coûts des campagnes dans les demandes de financement globales et explorer des partenariats avec les médias et les Partenaires Techniques et Financiers. Voir **3.1 Financement**.
  - **Faible participation** → Adapter les formats (sessions plus courtes, démonstrations pratiques), les lieux et les horaires des formations. Utiliser des canaux de communication plus directs et personnalisés.
  - **Difficulté à traduire les concepts complexes** → Recourir à des communicateurs locaux, utiliser des illustrations et des exemples concrets, et impliquer les leaders communautaires comme relais d'information.
  - **Manque d'implication du secteur public** → Le CCFCC devra démontrer l'impact positif de la sensibilisation sur la conformité globale et la réputation du Togo.

WP 29. Actions pour soutenir les producteurs non affiliés à une coopérative

L'objectif est d'assurer l'inclusion et la résilience des producteurs de café et de cacao togolais qui ne sont actuellement pas membres d'une coopérative, face aux exigences du règlement EUDR. Ce WP vise à sensibiliser ces producteurs aux enjeux de conformité EUDR et à les orienter vers des solutions d'organisation, principalement l'affiliation à des coopératives existantes ou la création de nouvelles structures coopératives, afin de leur garantir un accès continu au marché européen.

Activités clés :

- **Quantification et caractérisation des producteurs non affiliés**

  Utiliser les données issues du dernier recensement de les filières disponible et du document EUDR (TPSDE) pour estimer le nombre de producteurs de café et de cacao non affiliés. Si possible, affiner cette donnée par zone géographique, par culture et par marché de destination de leurs produits. Comprendre les raisons principales de leur non-affiliation et leurs pratiques agricoles actuelles afin d'adapter les messages et les solutions proposées.

  Responsable : CCFCC (en coordination avec l'UTCC).

  Co-participants : FUPROCAT, Ministère de l'Agriculture (pour les données et informations terrain).

- **Conception d'une stratégie de sensibilisation et de communication ciblée**

  Élaborer une stratégie de communication claire et adaptée aux producteurs non affiliés. Définir les messages clés expliquant les exigences EUDR, les risques liés à la non-conformité (perte de marché), et les avantages concrets de l'organisation collective via les coopératives (mutualisation des coûts de traçabilité, accès à la formation, aux outils, aux certifications, à la négociation commerciale).

  Identifier les canaux de communication les plus efficaces pour atteindre ces populations (ex: radios communautaires, chefs de village, leaders d'opinion locaux, assemblées villageoises, marchés et églises locaux). Développer des supports de communication simples et compréhensibles (flyers, affiches, spots radio).

Responsable : CCFCC

Co-participants : FUPROCAT, UTCC, Ministère de la Communication (pour l'appui aux radios communautaires), ONG avec présence rurale.

- **Déploiement de campagnes de sensibilisation et organisation d'ateliers d'information locaux**

Lancer la campagne de sensibilisation via les canaux identifiés. Organiser des ateliers d'information décentralisés et interactifs dans les zones où la concentration de producteurs non affiliés est importante, et où la destination des produits de ces producteurs a pour marché final principalement l'UE. Ces ateliers expliqueront en détail les exigences EUDR et présenteront les solutions d'organisation (affiliation ou création de coopératives) comme moyen d'y répondre. Des témoignages de producteurs bénéficiaires de coopératives pourront être partagés.

Responsable : CCFCC (coordination générale)

Co-participants : Leaders locaux/chefs de village (pour la mobilisation des producteurs), FUPROCAT (mise en œuvre sur le terrain), coopératives modèles (pour les témoignages), UTCC (pour l'expertise technique sur l'EUDR), ONGs (ADE, APAF, etc.).

- **Appui à l'affiliation et à la structuration de nouvelles coopératives**

Fournir un appui concret aux producteurs désirant s'affilier à une coopérative existante (facilitation des démarches, mise en relation). Pour les zones sans structure adéquate, accompagner la création de nouvelles coopératives sur les plans juridique, administratif et organisationnel. Ce soutien inclura des formations aux principes coopératifs, à la gouvernance, à la gestion administrative et financière de base, à la gestion de la traçabilité (en lien avec WP 17 et WP 28), et une **attention particulière sera portée à l'encouragement de la participation et de la représentation des femmes** au sein de ces nouvelles ou existantes structures coopératives.

Responsable : FUPROCAT (appui direct aux producteurs).

Co-participants : Ministère de l'Agriculture (pour l'enregistrement des coopératives), UTCC (pour la conformité EUDR dès la création), CCFCC (pour la coordination stratégique).

Responsable :

FUPROCAT : En tant que fédération des unions, la FUPROCAT est le responsable principal de ce WP, ayant la légitimité et l'expérience pour mobiliser et accompagner les producteurs à s'organiser.

Co-participants :

- **CCFCC :** Coordination stratégique de l'initiative, alignement avec la stratégie nationale EUDR (WP 28) et les autres WPs.
- **UTCC : Expertise technique** sur les exigences EUDR, la traçabilité et les bonnes pratiques agricoles pour informer les producteurs.
- **Ministère de l'Agriculture :** appui institutionnel et réglementaire pour l'organisation des producteurs.
- Leaders locaux/chefs de village/églises : Rôle crucial dans la mobilisation et la facilitation de la communication au niveau communautaire.
- Radios communautaires : Canal de communication essentiel pour atteindre un large public.
- ONG de développement rural : Mobilisation des agents de vulgarisation. Peuvent apporter un appui méthodologique et financier à la sensibilisation et à la structuration.

Gestion et suivi :

- Un **comité de suivi ad hoc** sera mis en place, présidé par FUPROCAT, se réunissant **trimestriellement**.
- Suivi des campagnes de sensibilisation (nombre d'ateliers, nombre de participants, retours qualitatifs).
- **Suivi des affiliations** : Comptabilisation du nombre de producteurs nouvellement affiliés à des coopératives existantes.
- **Suivi des créations :** Comptabilisation du nombre de nouvelles coopératives créées et leur état d'avancement.
- Des **enquêtes légères** pourront être menées auprès des producteurs non affiliés pour évaluer l'évolution de leur compréhension des enjeux et de leur intention de s'organiser.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M2** : Stratégie de communication et supports de sensibilisation finalisés.
- **M4** : Lancement des campagnes de sensibilisation et tenue des 5 premiers ateliers pilotes.
- **M6** : Évaluation préliminaire des premiers retours et ajustement de l'approche si nécessaire.
- **M9** : Suivi de l'affiliation d'au moins 50% des producteurs sensibilisés à des coopératives existantes et/ou démarrage de la création des nouvelles coopératives.
- **M12** : Rapport d'évaluation sur l'impact de la campagne et les avancées en matière d'organisation des producteurs non affiliés.

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Pourcentage des producteurs non affiliés touchés par la campagne de sensibilisation.
- Nombre de producteurs nouvellement affiliés à une coopérative existante.
- Nombre de nouvelles coopératives créées et formées pour la conformité EUDR.

Contingences :

- **Difficulté à atteindre les producteurs isolés** → Multiplier les canaux de communication, s'appuyer davantage sur les réseaux informels et les leaders locaux très implantés et, le cas échéant, à travers les églises locales, avec une large présence sur tout le territoire.
- **Manque de confiance ou résistance à l'intégration coopérative** → Mettre en avant des modèles de coopératives réussies et leurs bénéfices concrets. Insister sur la transparence et la bonne gouvernance des structures.
- **Ressources limitées pour l'accompagnement individuel** → Former des "agents facilitateurs" au niveau local (issus des coopératives modèles ou des services agricoles) pour démultiplier l'appui.
- **Coût d'adhésion ou de structuration des nouvelles coopératives** → Identifier des mécanismes de soutien financier ou des fonds d'amorçage (en lien avec le WP 7 Tirer parti des programmes mondiaux de durabilité des acheteurs) pour alléger ce fardeau initial.

3.4.3 Actions à moyen terme

L'objectif est de renforcer les capacités internes des coopératives afin qu'elles puissent gérer de manière autonome et efficace la conformité aux exigences du règlement EUDR, assurant ainsi une appropriation durable des pratiques de diligence raisonnée.

WP 30. Renforcement des capacités internes des coopératives pour la gestion autonome de la conformité EUDR

L'objectif est de développer les capacités internes des coopératives de café et de cacao à un niveau avancé, leur permettant de gérer efficacement leurs systèmes de traçabilité conformes à l'EUDR et axés sur la qualité, et de jouer un rôle proactif dans le processus de diligence raisonnée. Ce WP vise à les équiper pour conduire des auto-évaluations et des audits internes, préparer des rapports d'audit et devenir un élément clé pour l'amélioration continue de la qualité et l'établissement de la confiance avec les acheteurs avancés.

Ce module s'appuiera sur les fondations établies par le WP 17 Déploiement d'un système de traçabilité centré sur la qualité et conforme au règlement EUDR, sous forme digitale, en s'inspirant des bonnes pratiques régionales et s'intégrera dans la stratégie nationale du WP 28 Détail et Suivi de la Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Conformité EUDR pour les Filières Café et Cacao.

Activités clés :

- **Module de formation avancé sur la gestion des systèmes de traçabilité EUDR et qualité**

  Développer et dispenser un module de formation approfondi destiné aux responsables et agents clés des coopératives (y compris les femmes occupant des postes de gestion ou de collecte de données). Cette formation ira au-delà de la simple collecte de données (couverte par le WP 17) pour se concentrer sur la **gestion, la validation et l'intégrité des données de traçabilité EUDR et qualité**. Elle couvrira l'utilisation avancée des **outils numériques gratuits/open-source** sélectionnés dans le WP 17, l'analyse des données pour le reporting EUDR, la gestion des non-conformités, et l'optimisation des flux d'information pour la qualité.

  Responsable : FUPROCAT (coordination des formations), avec l'appui de l'UTCC. Coordination de la CCFCC.

  Co-participants : UTCC/ICAT (conception des contenus techniques et formation), Partenaires techniques (SNV, GIZ pour l'appui méthodologique et financier), ONG spécialisées dans le renforcement de capacités numériques.

  Thématiques transversales : Promotion de l'égalité de genre en ciblant spécifiquement la formation des femmes aux rôles de gestion des données et de la traçabilité au sein des coopératives.

- **Formation à l'auto-évaluation et aux audits internes EUDR et qualité**

  Concevoir et mettre en œuvre un programme de formation spécifique pour les coopératives sur la conduite d'auto-évaluations et d'audits internes en matière de conformité EUDR et de gestion de la qualité. Ce module inclura la compréhension des exigences de diligence raisonnée des acheteurs, l'élaboration de listes de contrôle d'audit basées sur les critères EUDR (géolocalisation, non-déforestation, légalité) et les indicateurs qualité, la méthodologie de collecte de preuves, et la rédaction de rapports d'audit internes. L'objectif est de permettre aux coopératives de vérifier leur propre conformité avant les audits externes et d'identifier les points d'amélioration.

  Responsable : FUPROCAT (coordination), avec l'appui du CCFCC.

  Co-participants : Organismes de certification (apport d'expertise sur les standards d'audit), Exportateurs et acheteurs avancés (pour les attentes des acheteurs), ONG/bureaux spécialisés en due diligence/audit.

Thématiques transversales : La durabilité carbone sera intégrée dans les critères d'audit interne, en encourageant la vérification des pratiques agroforestières et de gestion des sols.

- **Développement de compétences en analyse qualité avancée et valorisation**

Renforcer les capacités des coopératives à effectuer des analyses qualité plus poussées (au-delà des tests sensoriels simplifiés du WP 17) et à utiliser ces données pour la valorisation de leurs produits. Cela inclura la formation sur l'identification des défauts spécifiques, la compréhension des profils aromatiques, et la mise en relation des pratiques culturales et post-récolte avec la qualité finale. L'objectif est de permettre aux coopératives de **mieux positionner leurs lots sur les marchés spécialisés** et de justifier des primes de qualité.

Responsable : CCFCC, avec l'appui de l'UTCC/ICAT.

Co-participants : FUPROCAT, Laboratoires d'analyse, Acheteurs spécialisés (pour les attentes du marché), **Partenaires techniques spécialisés (ex: Cacao of Excellence pour le cacao, Coffee Quality Institute pour le café)** qui fourniront une expertise technique pointue en matière d'analyse sensorielle et de valorisation.

Thématiques transversales : La promotion de l'économie circulaire sera abordée en identifiant comment la gestion de la qualité peut réduire les pertes et valoriser les sous-produits.

- **Rôle proactif des coopératives dans la déclaration de diligence raisonnée et la relation acheteur**

Former les coopératives à comprendre pleinement leur rôle et leurs responsabilités dans la chaîne de diligence raisonnée EUDR. Cela inclura la préparation et la soumission des informations requises par les exportateurs pour la déclaration de diligence raisonnée, la compréhension des implications légales, et la capacité à répondre aux requêtes des acheteurs. L'objectif est de transformer les coopératives en partenaires fiables et transparents pour les acheteurs européens.

Responsable : CCFCC (coordination stratégique).

Co-participants : Exportateurs (pour les exigences pratiques), Ministère du Commerce (pour le cadre réglementaire), Avocats/Experts juridiques (pour les aspects légaux).

Responsable :

- **FUPROCAT :** En tant que fédération des unions, FUPROCAT sera le **responsable principal** de la mise en œuvre de ce WP, assurant la coordination des activités de formation et de renforcement des capacités au niveau des coopératives. Il faudra impliquer les autres coopératives non attachées à la FUPROCAT.
- Appui stratégique et technique : Le **CCFCC** assurera la cohérence stratégique avec la feuille de route nationale (WP 28) et la DG COTAG (pour la plateforme nationale de traçabilité) ainsi que l'UTCC/ICAT apporteront un appui technique essentiel dans la conception des modules et le suivi des compétences.

Co-participants :

- **CCFCC : Coordination stratégique**, validation des contenus de formation, et liaison avec les autorités nationales et les partenaires.
- **UTCC/ICAT : Expertise technique** sur la traçabilité, la géolocalisation, l'analyse qualité et la conception de modules de formation.
- **Exportateurs (CECC)** : Fourniront les exigences des acheteurs, participeront aux simulations d'audit et valideront la pertinence des informations fournies par les coopératives.

- **Organismes de certification** : Apporteront leur **expertise en matière d'audit** et de standards de durabilité.
- ONG/Bureaux spécialisés en due diligence et audit : Pour l'appui à la conception des modules de formation spécifiques à l'audit interne EUDR.
- **Partenaires techniques et financiers** (GIZ, SNV, UE) : **Soutien financier et méthodologique** pour le développement et le déploiement des modules de formation.
- **ATCC** : Expertise sur les aspects qualité et transformation.
- **Cacao of Excellence (pour le cacao) et Coffee Quality Institute (pour le café) :** En tant qu'organisations à but non lucratif, elles apporteront une **expertise technique spécialisée** dans la formation à l'analyse sensorielle avancée, la classification qualité et la valorisation des produits café et cacao.

Gestion et suivi :

- Un **comité de pilotage dédié** à ce WP, présidé par FUPROCAT et co-animé par le CCFCC et l'UTCC, se réunira **bimensuellement**.
- Un suivi régulier (trimestriel) sera effectué auprès des coopératives formées pour évaluer l'application des compétences acquises, notamment la production de rapports d'audit internes, avec des évaluations systématiques pré- et post-formation pour mesurer l'acquisition des connaissances et compétences par les coopératives.
- Des **retours d'expérience des acheteurs** seront collectés sur la **qualité et la conformité EUDR** des données de traçabilité fournies par les coopératives.
- La coordination avec le WP 17 (pour les outils et protocoles testés) et le WP 28 (pour l'intégration nationale des données) sera assurée par des points réguliers entre les responsables de WP.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M12** : Élaboration du programme de formation détaillé (modules avancés traçabilité, audit, qualité).
- **M16** : Première cohorte de coopératives formée aux modules avancés de gestion de la traçabilité EUDR et qualité.
- **M20** : Première série d'auto-évaluations et d'audits internes réalisés par les coopératives formées, avec production de rapports initiaux.
- **M22** : Réunion d'échange avec les exportateurs et acheteurs pilotes sur la qualité des informations de diligence raisonnée fournies par les coopératives.
- **M24** : Évaluation de l'impact des formations sur la capacité des coopératives à produire des données EUDR fiables et des rapports d'audit internes.

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Pourcentage des coopératives ciblées ayant suivi la formation avancée et obtenu une certification de compétences.
- Nombre de rapports d'audit internes produits par les coopératives formées.
- Taux de satisfaction des acheteurs concernant la qualité et la conformité EUDR des informations de traçabilité fournies par les coopératives (Cible : >80% de satisfaction).

Contingences :

- **Complexité des concepts d'audit et de diligence raisonnée pour les coopératives** → Simplifier au maximum les méthodologies de formation, utiliser des études de cas concrètes et des simulations pratiques. Mettre en place un **accompagnement individualisé post-formation**.
- Manque de ressources humaines qualifiées au sein des coopératives → Identifier des "**référents EUDR/Qualité**" au sein de chaque coopérative et leur offrir un suivi et un mentorat continus.
- **Coûts de mise en œuvre et de maintenance des systèmes avancés → Continuer à prioriser les solutions numériques gratuites/open-source**. Explorer des

mécanismes de financement innovants (partenariats public-privé, fonds d'impact) pour soutenir les coopératives.

- Résistance à la transparence ou au partage de données sensibles → Mettre en avant les **bénéfices à long terme de la transparence** pour l'accès aux marchés premium et la construction de relations de confiance avec les acheteurs. Assurer la **sécurité et la confidentialité des données**.
- Manque d'implication des acheteurs dans le processus de feedback → **Formaliser les mécanismes de feedback** avec les exportateurs et les acheteurs, en soulignant l'importance de leur contribution pour l'amélioration continue de la conformité de la filière togolaise.

3.5 Renforcement de la participation des femmes dans les filières café et cacao.

Les femmes sont présentes à toutes les étapes des chaînes de valeur du café et du cacao, mais leur participation est souvent cantonnée à des fonctions invisibles, peu valorisées ou mal rémunérées. Elles ont une présence moyenne d'environ **11,4%**[1] dans les différentes structures et organisations du secteur et sont minorité dans la plupart des organisations publiques ou privées. Elles représentent entre 9 et 27% (11% en moyenne) des 18,949 producteurs des organisations recensées (FUPROCAT, Coopérative IKPA, ICAT). Cette situation restreint l'autonomisation économique des femmes, limite leur accès équitable aux bénéfices générés par les filières et freine l'innovation et la performance globale du secteur. La faible participation des femmes à la gouvernance des coopératives et organisations de producteurs peut également entraîner une prise en compte insuffisante de leurs besoins spécifiques et de leurs perspectives dans les stratégies de développement.
Dans le présent plan d'action, l'approche adoptée pour traiter les questions de genre est transversale et inclue pour chaque domaine d'amélioration. Les actions déjà détaillées envers les femmes dans ce plan d'action se résument ci-dessous.

Recommandations transversales sur le genre (provenant du reste du Plan d'Action) :

Court terme :

- **Adjoindre un encart "spécial femmes"** dans le **guide opérationnel sur le financement (WP 4) :** dans les financements relevés, identifier les opportunités de financement où les femmes sont ciblées ou favorisées.
- **Mise en place de systèmes de traçabilité (WP 17):** Cette action vise à garantir l'intégration systématique des considérations de genre dans la conception, le déploiement et l'utilisation du système digital de traçabilité et des procédures de qualité. Cela implique un système de collecte des données désagrégées par genre (ex: propriétaires de parcelles, bénéficiaires de formations, rôles dans les étapes post-récolte comme la fermentation), pour rendre visibles les contributions des femmes et mesurer l'impacts différencié par genre.
- **Suivi de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Conformité EUDR pour les Filières Café et Cacao (WP 28) :** inclure des aspects clés lies au genre pour le suivi de l'implémentation du plan d'action (par ex, sur le nombre de producteurs (dont un pourcentage de femmes) dont les parcelles sont géolocalisées et intégrées dans le système, sur le total prévu doit être identifie comme indicateur KPI.

[1] *Cette valeur est donnée uniquement à titre indicatif et a été obtenue à partir des données recueillies lors des entretiens réalisés. Étant donné la taille réduite de l'échantillon, elle peut différer de plusieurs points par rapport au pourcentage réel.*

Moyen terme :

- **Créer des filières d'investissement agrégées via des clusters coopératifs- moyen terme (WP 6) :** Organiser des ateliers participatifs pour intégrer les besoins spécifiques des femmes dans les projets de transformation et de gouvernance.
- **Offrir des formations (WP 19) sur la fermentation du cacao pour les femmes :** former et impliquer directement les femmes dans les étapes cruciales de l'optimisation de la qualité (notamment la fermentation du cacao).

Long terme :

- **Mettre en œuvre des systèmes de segmentation et de classement de la qualité au niveau des coopératives (WP 24)** : Les femmes démontrent une forte valeur ajoutée dans les postes de contrôle qualité et la transformation. Améliorer leur participation offre ainsi un levier concret d'amélioration de la qualité, d'accès au marché et de performance coopérative.
- **Améliorer les investissements post-récolte (centres de fermentation, équipements de séchage) (WP 26)** : en tenant compte la valorisation du rôle des femmes dans ces activités.

Recommandations spécifiques sur le genre :

L'objectif est d'accroître significativement la participation et l'influence des femmes dans la gouvernance des coopératives et la chaîne de valeur du café et du cacao, afin de favoriser leurs revenus et d'améliorer la performance du secteur.

3.5.1 Tableau récapitulatif du Leadership Féminin

Nom du WP	Activités clés	Resp. principal	Étapes clés
Actions à moyen terme			
31. Renforcer le Leadership Féminin et la Gouvernance Inclusive dans les Coopératives	* Élaborer un diagnostic approfondi des barrières et opportunités pour la participation des femmes * Réviser et adapter les statuts et règlements internes des coopératives pour favoriser une meilleure représentation féminine. * Élaborer un programme de formation au leadership et à la gestion coopérative spécifiquement adapté aux femmes * Mettre en place un système de mentorat pour les femmes occupant ou aspirant à des postes de responsabilité. * Organiser des ateliers et campagnes de sensibilisation auprès des hommes et des communautés sur l'importance et bénéfices de l'inclusion des femmes dans la gouvernance.	UTCC	M6 : Programme de formation élaboré et validé ; M9 : X ateliers de sensibilisation réalisés ; M12 : X femmes en mentorat ; M15 : X coopératives ayant révisé leurs statuts.

3.5.2 Actions à moyen terme

WP 31. Renforcer le Leadership Féminin et la Gouvernance Inclusive dans les Coopératives

L'objectif est d'améliorer significativement la représentation, la participation effective et la capacité de leadership des femmes au sein des organes de gouvernance et de gestion des coopératives de café et de cacao au Togo. Ce WP vise à lever les obstacles structurels et socio-culturels qui limitent leur accès aux postes de décision, à renforcer leurs compétences en gestion et en gouvernance, et à créer un environnement plus inclusif où leur voix est valorisée, contribuant ainsi à une meilleure gestion globale des coopératives et à l'atteinte des objectifs de durabilité (EUDR, qualité supérieure).

Activités clés :

- **Diagnostic approfondi des barrières et opportunités pour la participation des femmes**

  Réaliser une étude qualitative et quantitative pour identifier les obstacles spécifiques qui empêchent les femmes d'accéder aux postes de gestion et de gouvernance (ex: règles d'éligibilité liées à la propriété foncière, contraintes de temps dues aux tâches domestiques et de garde d'enfants, manque d'accès aux transports, dépendance économique, normes culturelles). Identifier également les bonnes pratiques des coopératives où la participation des femmes est plus forte et les opportunités d'amélioration.

  Responsable : CCFCC (avec l'appui d'experts en genre).

  Co-participants : FUPROCAT, Ministère du Genre/Affaires Sociales, ONG spécialisées en genre et développement.

- **Réviser et adapter les statuts et règlements internes des coopératives**

  Proposer un modèle de statuts et règlements internes inclusifs qui suppriment les clauses discriminatoires (ex: exigence de propriété foncière pour les postes de direction) et encouragent activement la participation des femmes. Sensibiliser et accompagner les coopératives à adopter ces nouvelles règles de gouvernance pour garantir l'équité et la diversité.

  Responsable : FUPROCAT (pour l'accompagnement des coopératives).

  Co-participants : CCFCC (validation juridique), Ministère de l'Agriculture (tutelle), experts juridiques.

- **Développement et mise en œuvre de programmes de formation adaptés et inclusifs pour les femmes leaders**

  Concevoir et dispenser des programmes de formation spécifiques destinés aux femmes membres des coopératives, aux femmes candidates ou élues à des postes de gestion. Les modules couvriront la gouvernance coopérative, la gestion administrative et financière de base, la gestion de la qualité (y compris les pratiques post-récolte comme la fermentation du cacao, en lien avec WP 19), la conformité EUDR (en lien avec WP 17), et les compétences en leadership et négociation.

  Adaptations clés pour surmonter les limitations :

  - Flexibilité horaire : Sessions de formation de courte durée, à des moments compatibles avec leurs responsabilités familiales.
  - Proximité géographique : Formations décentralisées au plus près des communautés ou à domicile.
  - Support logistique : Prise en charge des frais de transport, mise à disposition de garderies ou solutions de garde d'enfants pendant les sessions.

- Pédagogie adaptée : Utilisation de méthodes participatives, visuelles et pratiques.

Responsable : FUPROCAT (coordination des formations).

Co-participants : UTCC (expertise technique), ONG spécialisées en formation des femmes leaders, coopératives modèles.

- **Mise en place de mécanismes de soutien, de mentorat et de mise en réseau**

Développer des programmes de mentorat où des femmes leaders expérimentées (ou d'autres dirigeants) accompagnent et conseillent les nouvelles élues ou candidates. Faciliter la création de réseaux de femmes au sein des coopératives pour le partage d'expériences, le soutien mutuel et le renforcement de leur voix collective.

Responsable : FUPROCAT.

Co-participants : Coopératives modèles, associations de femmes productrices, partenaires techniques.

- **Campagnes de sensibilisation auprès des hommes et des communautés**

Mener des campagnes de sensibilisation au sein des coopératives et des communautés pour promouvoir l'importance de l'égalité de genre et les bénéfices de l'inclusion des femmes dans la gouvernance (amélioration des performances, gestion plus transparente et durable). Impliquer les leaders traditionnels et les hommes influents pour obtenir leur adhésion et leur soutien aux femmes dans les postes de décision.

Responsable : FUPROCAT (en collaboration avec le Ministère du Genre).

Co-participants : Leaders communautaires, radios communautaires, organisations de la société civile.

Responsable global :

FUPROCAT : sera le responsable principal de ce WP, étant la mieux placée pour initier et accompagner les changements au sein des coopératives.

CCFCC : Assurera la coordination stratégique et l'intégration de ces actions dans la stratégie nationale des filières.

Co-participants :

- **Ministère du Genre, de la Promotion de la Femme et de la Famille :** Apportera l'expertise politique et institutionnelle, facilitera l'intégration des politiques de genre.
- **UTCC :** Contribuera à l'élaboration des modules de formation technique liés à la gestion et à la conformité.
- **Coopératives pilotes et modèles :** Serviront d'exemples et de lieux d'expérimentation pour les nouvelles approches.
- ONG spécialisées en genre et développement rural : Fourniront un appui technique et méthodologique.
- Partenaires techniques et financiers (GIZ, SNV, UE) : Pour le soutien financier et méthodologique.

Gestion et suivi :

- Un **comité de suivi Genre**, coprésidé par FUPROCAT et le Ministère du Genre, se réunira **quadrimestriellement** pour évaluer les progrès et ajuster les actions.
- Suivi du **nombre de femmes formées** et de leur **taux de participation** aux formations, avec évaluation de l'acquisition des compétences.
- Suivi de l'évolution du **nombre de femmes occupant des postes de direction** au sein des coopératives (conseil d'administration, bureaux exécutifs).
- Collecte de **témoignages et études de cas** sur l'impact de la participation des femmes sur la performance et la gouvernance des coopératives.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M10 :** Diagnostic des barrières et opportunités finalisé.
- **M15 :** Proposition de modèle de statuts inclusifs validée et diffusée auprès des coopératives pilotes.
- **M18 :** Lancement des premiers cycles de formation adaptés pour les femmes leaders.
- **M22 :** Établissement d'au moins 1 réseaux de femmes leaders de coopératives.
- **M26 :** Nombre des coopératives ayant révisé leurs statuts pour une meilleure inclusion des femmes.

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Pourcentage de femmes dans les organes de gestion et de gouvernance des coopératives ciblées.
- Nombre de femmes formées aux compétences de gestion et de leadership.
- Nombre de coopératives ayant adapté leurs statuts pour une meilleure inclusion.
- Taux de satisfaction des femmes participantes aux formations et aux activités de mentorat (Cible : >80%).

Contingences :

- **Résistance aux changements des normes sociales et culturelles** → Nécessité d'un dialogue continu et d'une approche progressive, mettant en avant les **bénéfices économiques et organisationnels** de l'inclusion, et impliquant les leaders masculins dans le processus de sensibilisation.
- **Manque de financement pour les mesures de soutien (transport, garde d'enfants)** → Intégrer systématiquement ces coûts dans les demandes de financement auprès des bailleurs de fonds et des programmes de durabilité des acheteurs (en lien avec le WP de Financement).
- **Disponibilité limitée des femmes due à leurs multiples rôles** → Flexibiliser davantage les formats de formation et les rendre plus accessibles (sessions courtes, formation sur le lieu de travail/communauté).

3.6 Gestion des filières

La gestion efficace et transparente des filières café et cacao est un pilier fondamental pour leur développement durable et leur compétitivité au Togo. Actuellement, le secteur fait face à des défis structurels qui entravent une planification stratégique optimale et une prise de décision éclairée. Ces défis incluent un besoin de clarification et de formalisation des flux financiers, ainsi qu'une disponibilité insuffisante de données fiables et de qualité pour l'analyse et le suivi des performances. Par ailleurs, l'optimisation de la gouvernance et de la coordination entre les diverses institutions et acteurs du secteur, ainsi que la pleine mobilisation du secteur privé, demeurent des enjeux cruciaux.

Cet axe stratégique est conçu pour renforcer le cadre de gestion et de coordination des filières. À court terme, les efforts se concentreront sur l'élaboration d'un cadre réglementaire pour la transparence et la traçabilité des financements de la filière, un pas essentiel pour sécuriser les investissements et renforcer la confiance. Parallèlement, il est impératif de disposer de données suffisantes et de qualité sur les filières pour permettre une planification rigoureuse et une prise de décision basée sur des faits.

À moyen et long terme, la stratégie visera à une optimisation de la gouvernance et de la coordination institutionnelle des filières, afin de garantir une meilleure synergie entre les acteurs et une exécution plus fluide des politiques. Enfin, le renforcement des capacités des institutions de soutien et la mobilisation accrue du secteur privé seront des leviers essentiels pour assurer l'appropriation et la pérennité des actions de développement, créant ainsi un environnement propice à la croissance et à l'innovation dans les filières café et cacao.

L'objectif global est d'établir un cadre de gouvernance transparent et coordonné, basé sur des données fiables, et renforcer les capacités institutionnelles et la mobilisation du secteur privé, afin d'assurer une gestion efficace et durable des filières café et cacao.

3.6.1 Tableau récapitulatif de la Gestion de la Filière

Nom du WP	Activités clés	Resp. principal	Étapes clés
Actions à court terme			
32. Élaboration d'un cadre réglementaire pour la transparence et la traçabilité des financements de la filière	* Élaborer un cadre réglementaire pour la transparence et la traçabilité des financements de la filière café et cacao.	Ministère de l'Économie et des Finances	M6 : Projet de cadre réglementaire élaboré et soumis ; M12 : Cadre réglementaire validé et publié.
33. Disposer de suffisantes de données avec qualité de les filières pour la planification et la prise de décision	* Réaliser un diagnostic des systèmes de collecte de données existants. * Mettre en place un système intégré de collecte et d'analyse de données (production, prix, marchés, etc.). * Former les acteurs à l'utilisation du système.	CCFCC	M4 : Diagnostic réalisé et rapport produit ; M9 : Système de collecte de données opérationnel ; M12 : X acteurs formés.
Actions à moyen et long terme			
34. Optimisation de la Gouvernance et de la Coordination Institutionnelle des Filières	* Réaliser un audit de la gouvernance actuelle du CCFCC et des autres structures clés. * Proposer des réformes pour optimiser la coordination et la prise de décision. * Mettre en œuvre les réformes validées.	CCFCC	M18 : Audit de gouvernance réalisé et recommandations formulées ; M24 : Réformes proposées et validées ; M30 : Réformes mises en œuvre et impact évalué.
35. Renforcement des Capacités des Institutions de Soutien et Mobilisation du Secteur Privé pour la Filière	* Identifier les besoins en renforcement de capacités des institutions de soutien (ITRA, etc.). * Développer et mettre en œuvre des programmes de formation et d'assistance technique. * Organiser des plateformes de dialogue public-privé pour mobiliser le secteur privé.	CCFCC	M20 : Besoins identifiés et programmes développés ; M28 : X institutions renforcées ; M36 : X plateformes de dialogue organisées et partenariats public-privé établis.

3.6.2 Actions à court terme

L'objectif est d'instaurer un cadre réglementaire garantissant la transparence et la traçabilité des flux financiers au sein des filières, et disposer de données fiables et suffisantes sur les filières afin d'optimiser la planification et la prise de décision.

WP 32. Élaborer un cadre réglementaire pour la transparence et la traçabilité des financements de la filière

L'objectif est de définir un dispositif national de transparence des flux financiers publics et parapublics dans les filières, en lien avec les exigences des bailleurs et les bonnes pratiques régionales.

Activités clés :

- Cartographier les sources actuelles de financement
- Définir les mécanismes de suivi public (portail, publication périodique, indicateurs)
- Préparer un décret ou arrêté interinstitutionnel instaurant ce dispositif

Responsable : MEF (Direction de la Gouvernance budgétaire)

Co-participants : CCFCC, UTCC, ONG locales

Échéances suggères pour l'activité :

- **M11** : Consultation acteurs
- **M13** : Version finale du cadre
- **M16** : Texte réglementaire adopté

Gestion et suivi :

Groupe de travail interinstitutionnel, suivi par le comité de pilotage filière.

Contingences :
Manque de coordination interinstitutionnelle → création d'un GT dédié rattaché au CCFCC.

WP 33. Disposer de suffisantes de données avec qualité des filières pour la planification et la prise de décision

L'objectif est d'établir un système de collecte et de gestion de données minimal mais de qualité suffisante pour le Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao (CCFCC), afin de fournir une vue d'ensemble fiable des filières café et cacao togolaises. Ce WP permettra une planification stratégique éclairée, une prise de décision basée sur des preuves, et le suivi des progrès des autres WPs (notamment en matière de conformité EUDR, de traçabilité, de qualité et de mobilisation de financements), en surmontant le manque actuel de données fiables.

- **Faire un diagnostic des besoins en données et identification des sources existantes**

  Mener une analyse concise des données actuellement disponibles au niveau des coopératives, des unions, des exportateurs et des institutions publiques. Évaluer la qualité et la complétude de ces données. Identifier les lacunes spécifiques par rapport aux besoins du CCFCC pour une planification et une prise de décision efficaces, en tenant compte des exigences EUDR et des indicateurs pertinents pour l'amélioration des moyens de subsistance et l'accès aux marchés.

  Responsable : CCFCC.

  Co-participants : FUPROCAT, UTCC, Exportateurs (CECC), SIAACTO, ATCC, Ministère de l'Agriculture, Ministère du Commerce.

- **Définition et standardisation du jeu de données minimum viable (MVDS)**

  Sur la base du diagnostic, définir un **ensemble restreint mais essentiel d'indicateurs et de données clés** à collecter régulièrement. Ce MVDS doit être le strict minimum nécessaire pour une vue d'ensemble sectorielle et le suivi des autres WPs. Pour chaque indicateur, définir clairement sa signification, sa fréquence de collecte, la source de données et la personne ou entité responsable de sa fourniture.

  Exemples d'indicateurs du MVDS :

  - **Identification et statut des acteurs :** Nombre de coopératives/unions actives, nombre de membres (total, ventilé par genre), nombre de producteurs par coopérative (total, ventilé par genre, y compris les jeunes), **nombre de coopératives certifiées et type de certifications (Fairtrade, Bio, Rainforest Alliance, etc.)**.
  - **Production et commercialisation :** Volumes annuels de café et de cacao (production estimée et commercialisée), volumes exportés (total, par destination, par exportateur, par certification), **chiffre d'affaires agrégé des exportations**.
  - **Conformité EUDR (agrégée) :** Nombre de parcelles géolocalisées, superficie totale des parcelles géolocalisées, proportion des parcelles avec preuve de non-déforestation et de légalité.
  - **Productivité et qualité :** Rendement moyen par hectare (par culture), proportion des lots classés "qualité supérieure".
  - **Programmes de durabilité :** Nombre de coopératives engagées dans des programmes de durabilité d'acheteurs et types de programmes (en lien avec le WP 7 Tirer parti des programmes mondiaux de durabilité des acheteurs).

  Responsable : CCFCC, avec l'appui de l'UTCC.

  Co-participants : FUPROCAT, Exportateurs, Partenaires techniques.

- **Mise en place de mécanismes de collecte, de validation et de diffusion simplifiés**

  Développer et déployer des outils et processus simples et peu gourmands en ressources pour la collecte régulière du MVDS (ex: formulaires numériques légers, templates Excel standardisés, points de contact dédiés). Mettre en place des procédures de validation et de nettoyage des données pour assurer leur qualité et leur fiabilité. Définir des canaux de diffusion réguliers (ex: rapports trimestriels synthétiques, tableaux de bord basiques) pour le CCFCC et les acteurs clés.

  Responsable : CCFCC.

  Co-participants : UTCC (pour l'expertise technique des outils), FUPROCAT et coopératives pilotes (pour le test des outils de collecte), Exportateurs (pour la fourniture de données d'exportation).

- **Renforcement des capacités des acteurs à la gestion et à l'utilisation des données**

  Former le personnel clé du CCFCC, de la FUPROCAT et des unions/coopératives sélectionnées à la collecte précise des données, à leur validation et à l'utilisation des informations pour leur propre planification. L'objectif est de créer une **culture de la donnée** et de montrer concrètement comment des données fiables soutiennent la prise de décision et l'accès aux opportunités.

  Responsable : CCFCC, avec l'appui de l'UTCC.

  Co-participants : FUPROCAT, formateurs externes si nécessaires.

Responsable global :

Le **CCFCC** sera le responsable principal de ce WP, étant le point central de la collecte, de la gestion et de l'utilisation des données pour la planification stratégique des filières.

Co-participants :

- **UTCC :** Apportera l'**expertise technique** nécessaire pour la définition des indicateurs, le développement des outils de collecte et de validation, et la formation technique.
- **FUPROCAT et unions/coopératives :** Acteurs clés pour la fourniture des données de base du MVDS et pour l'utilisation des informations au niveau opérationnel.
- **Exportateurs et Acheteurs (CECC et SIAACTO) :** Fourniront les données d'exportation et les informations sur les exigences du marché, contribuant à la fiabilité des indicateurs commerciaux.
- Ministère de l'Agriculture et Ministère du Commerce : Pour la validation des données officielles et la cohérence avec les statistiques nationales.
- Partenaires techniques et financiers (GIZ, SNV, UE) : Pour l'appui méthodologique et le financement des outils et formations nécessaires.

Gestion et suivi :

- Un **comité de pilotage des données**, sous l'égide du CCFCC, se réunira **trimestriellement** pour examiner la complétude et la qualité des données collectées, ainsi que leur utilisation.
- Mise en place d'un système de **rapports trimestriels synthétiques** du MVDS, distribuant les informations clés aux parties prenantes.
- Des audits de qualité des données seront menés ponctuellement pour s'assurer de la fiabilité du MVDS.
- Les outils de collecte et d'analyse seront ajustés régulièrement en fonction des retours d'expérience des utilisateurs et des besoins évolutifs.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M2** : Diagnostic des besoins et sources de données finalisé, avec rapport.
- **M4** : Définition et validation du jeu de données minimum viable (MVDS) et des protocoles de collecte.
- **M6** : Outils de collecte du MVDS déployés et première collecte pilote réalisée.
- **M9** : Première version du tableau de bord/rapport synthétique du MVDS disponible au CCFCC.
- **M12** : Première formation des acteurs clés à l'utilisation du MVDS pour la planification et la prise de décision.

Indicateurs clés de performance (KPIs)

- Taux de complétude des données du MVDS.
- Taux d'erreurs identifiées dans les données collectées (Cible : <5% à M12).
- Nombre de rapports/analyses générés par le CCFCC à partir du MVDS pour éclairer les décisions.
- Nombre de coopératives/unions ayant réussi la formation à la collecte et à l'utilisation des données.

Contingences

- **Manque de collaboration ou de transparence des acteurs** → Mettre en avant les **bénéfices directs** de la fourniture de données fiables pour les acteurs (accès aux programmes, meilleure gestion, etc.). Impliquer les leaders des filières dans la promotion de l'initiative.
- **Capacités techniques limitées pour les outils de gestion de données** → Opter pour des solutions **technologiques très simples et intuitives** (ex: Excel, formulaires Google Forms), avec un support technique continu et des formations pratiques.
- **Coût de la collecte et de la gestion des données** → Maximiser l'utilisation de ressources existantes et explorer des **financements dédiés** pour les infrastructures minimales nécessaires. Prioriser la collecte numérique pour réduire les coûts.

- **Changement des besoins en données ou des réglementations (ex: EUDR)** → Mettre en place un processus de **révision annuelle du MVDS** pour l'adapter aux évolutions.

3.6.3 Actions à moyen et long terme

L'objectif est d'optimiser la gouvernance et la coordination institutionnelle des filières, et renforcer les capacités des institutions de soutien ainsi que la mobilisation du secteur privé, afin d'assurer une gestion stratégique, pérenne et collaborative du café et du cacao.

WP 34. Optimisation de la Gouvernance et de la Coordination Institutionnelle des Filières

L'objectif est d'améliorer drastiquement l'efficacité, la cohérence et la synergie entre les diverses institutions et organisations qui soutiennent les filières café et cacao au Togo. Cette optimisation est essentielle pour permettre au secteur de s'orienter de manière unifiée et performante vers la production de produits de haute qualité (premium).

Un secteur parfaitement défini, mandaté, aligné et coordonné est par ailleurs indispensable pour élaborer des propositions de projets solides, attractives et crédibles, justifiant ainsi la demande de fonds auprès des bailleurs de fonds et assurant une gestion efficiente des ressources obtenues. Cet objectif sera atteint en clarifiant les mandats, en renforçant les mécanismes de coordination, en favorisant une collaboration accrue entre les acteurs, et en optimisant l'utilisation des ressources, afin d'assurer un appui plus efficient et impactant aux producteurs et à l'ensemble de la chaîne de valeur, notamment pour les enjeux de conformité EUDR, durabilité carbone et égalité de genre.

Activités clés :

- **Réalisation d'un diagnostic institutionnel participatif et détaillé**

  Mener une analyse collaborative avec toutes les institutions clés du secteur pour identifier précisément leurs missions actuelles, leurs forces, les domaines de chevauchement, les lacunes dans les services offerts, et les opportunités d'une meilleure complémentarité. Ce diagnostic inclura des entretiens et l'analyse documentaire, visant à construire une compréhension partagée des défis et des potentiels d'amélioration, particulièrement ceux qui entravent la montée en gamme vers la qualité premium et la capacité du secteur à présenter une vision cohérente et efficace aux partenaires techniques et financiers.

  Responsable : CCFCC (avec l'appui d'un consultant externe spécialisé en gouvernance institutionnelle).

  Co-participants : Ministère de l'Agriculture, Ministère du Commerce, les 4 familles de l'interprofessionnel et toutes les institutions concernées par l'appui aux filières.

- **Élaboration et formalisation de mandats et rôles institutionnels clarifiés**

  Sur la base du diagnostic, faciliter un processus de dialogue inter-institutionnel pour définir des mandats clairs et non conflictuels pour chaque organisation, en veillant à ce que toutes les fonctions essentielles à la performance des filières (notamment pour l'EUDR, la qualité premium, la durabilité et le genre) soient couvertes sans duplication. Ces rôles clarifiés sont cruciaux pour assurer une approche unifiée en matière de qualité et pour présenter une organisation sectorielle logique et fiable aux bailleurs de fonds. Ces rôles seront formalisés par des accords inter-institutionnels ou des protocoles d'entente sous l'égide du CCFCC.

  Responsable : CCFCC.

  Co-participants : Toutes les institutions concernées, Ministère de l'Agriculture et Ministère du Commerce (pour la validation des cadres réglementaires).

- **Mise en place de mécanismes de coordination renforcés et de plateformes d'échange régulières**

  Renforcer le rôle de coordination du CCFCC en établissant des comités techniques ou des groupes de travail thématiques (ex: sur la traçabilité EUDR, la promotion de la qualité premium, l'inclusion du genre, la durabilité carbone) où les représentants des différentes institutions se réunissent régulièrement. Ces plateformes serviront à la planification conjointe, au partage d'informations, à la résolution de problèmes et à la mise en œuvre coordonnée des activités, notamment celles dédiées à l'amélioration de la qualité et à l'élaboration de propositions de projets intégrées pour la recherche de financements.

  Responsable : CCFCC.

  Co-participants : Représentants des institutions clés (UTCC, FUPROCAT, ITRA/CRAF, ICAT, etc.), experts thématiques.

- **Développement d'un cadre de suivi-évaluation de la performance institutionnelle axé sur la collaboration**

  Élaborer un système de suivi-évaluation qui ne mesure pas uniquement la performance individuelle de chaque institution, mais aussi leur contribution aux objectifs collectifs du secteur et le succès des initiatives conjointes. Ce cadre permettra d'identifier les meilleures pratiques de collaboration et de fournir des données concrètes sur l'efficacité des synergies, démontrant ainsi la capacité du secteur à piloter des programmes complexes liés à la qualité et à gérer de manière transparente les fonds des projets.

  Responsable : CCFCC.

  Co-participants : Institutions de soutien, Partenaires Techniques Financiers (pour l'expertise en Suivi et Évaluation).

- **Programmes de renforcement des capacités axés sur la gouvernance collaborative et la gestion de projet inter-institutionnelle**

  Mettre en œuvre des formations et des ateliers spécifiques pour le personnel des institutions sur les compétences de collaboration, la résolution de conflits, la communication inter-organisationnelle, et la gestion de projets conjoints. De tels programmes ont déjà été mis en œuvre dans la filière au cours du passé récent, et il s'agit de poursuivre ce travail.

  L'objectif est de développer une culture de travail collaboratif et de renforcer la capacité des équipes à œuvrer efficacement dans un environnement multi-institutionnel, ce qui est fondamental pour la conception et la mise en œuvre réussie de projets d'envergure visant à la montée en gamme et financés par des partenaires externes.

  Responsable : UTCC (pour la coordination pédagogique).

  Co-participants : ICAT, experts en développement organisationnel, Partenaires Techniques Financiers.

Responsable global :

- Le **CCFCC** sera le **responsable principal** de ce WP. En tant qu'organe de coordination interprofessionnel, il est le mieux positionné pour initier et piloter le processus de clarification des rôles et de renforcement de la collaboration entre les institutions.

Co-participants :

- **Toutes les institutions de soutien et de conseil des filières café et cacao** (UTCC, SIAACTO, ATCC, CECC, CICC, etc.) : Leur participation active et leur engagement sont cruciaux pour le succès du WP.

- Ministère de l'Agriculture et Ministère du Commerce : Pour le soutien institutionnel et la validation des cadres.
- Partenaires Techniques et Financiers (PTF) : Pour un appui financier, technique et méthodologique, et pour encourager la cohérence.
- Consultants externes : Pour une expertise neutre en diagnostic institutionnel et développement organisationnel.

Gestion et suivi :

- Un **comité de pilotage de la réforme institutionnelle**, présidé par le CCFCC et incluant les directeurs des principales institutions, se réunira **bimensuellement** pour suivre les progrès des activités clés, résoudre les obstacles et prendre les décisions nécessaires.
- Suivi des indicateurs de progrès sur la clarification des mandats (ex: nombre d'accords signés, réduction des chevauchements identifiés).
- Évaluation de l'efficacité des mécanismes de coordination mis en place (ex: taux de participation aux réunions de coordination, nombre de plans d'action conjoints).
- Collecte de retours d'expérience qualitatifs des institutions sur l'amélioration de leur collaboration et de leur efficacité.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M10 :** Diagnostic institutionnel participatif finalisé et rapport partagé avec toutes les institutions.
- **M13 :** Proposition de mandats et rôles clarifiés pour chaque institution validée par le comité de pilotage.
- **M16 :** Au moins 3 accords de collaboration ou protocoles d'entente inter-institutionnels signés, définissant des domaines de travail conjoints, axés sur la qualité et les exigences des bailleurs.
- **M20 :** Mise en place des principaux mécanismes de coordination renforcés et lancement des premiers programmes de formation sur la gouvernance collaborative.
- **M24 :** Évaluation de l'amélioration de la cohérence et de la performance collective des institutions, avec des preuves de la capacité accrue à développer des propositions de projets.

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- **Pourcentage de réduction des chevauchements de missions** identifiés dans le diagnostic initial.
- **Nombre d'accords formels (protocoles d'entente, plans d'action conjoints)** signés entre les institutions, spécifiquement pour des initiatives de qualité supérieure ou des projets de recherche de fonds.
- **Nombre de propositions de projets conjointes, alignées sur la stratégie "qualité premium" et adressées à des bailleurs de fonds**, élaborées par les institutions.
- **Perception de l'amélioration de la cohérence et de l'efficacité de l'appui institutionnel** par les bénéficiaires (coopératives, producteurs), mesurée par sondage.

Contingences :

- **Résistance des institutions à renoncer à certaines attributions ou à s'engager pleinement dans la collaboration** → Nécessité d'un fort leadership du CCFCC, de démonstrations des bénéfices mutuels de la collaboration, et d'une approche progressive. La mise en évidence des opportunités de financement liées à une meilleure coordination servira d'incitation.
- **Manque de volonté politique ou de soutien au plus haut niveau pour la réforme institutionnelle** → Renforcer le plaidoyer auprès des autorités ministérielles et

nationales sur l'importance de cette optimisation pour la compétitivité des filières et leur capacité à attirer des investissements.

- **Difficulté à mettre en place un système de suivi-évaluation perçu comme équitable** → Développer le cadre en collaboration étroite avec toutes les institutions pour garantir son acceptation et sa légitimité.

WP 35. Renforcement des Capacités des Institutions de Soutien et Mobilisation du Secteur Privé pour la Filière

L'objectif est d'améliorer les compétences et l'efficacité des institutions togolaises de soutien et de conseil des filières café et cacao (telles que l'UTCC, FUPROCAT, ATCC, etc.) afin qu'elles puissent offrir des services de haute qualité et adaptés aux exigences actuelles, notamment pour une production orientée vers la qualité supérieure (premium).

Parallèlement, ce WP vise à stimuler et à faciliter les collaborations et partenariats entre le secteur privé (exportateurs, acheteurs internationaux) et ces institutions locales, encourageant ainsi l'investissement et la mise en œuvre d'initiatives conjointes qui bénéficient directement aux producteurs et à l'ensemble de la chaîne de valeur, en intégrant transversalement la conformité EUDR, la promotion de l'égalité de genre, et la durabilité carbone.

Activités clés :

- **Évaluation des besoins en renforcement de capacités des institutions de soutien**

  Mener une évaluation détaillée des lacunes en matière de compétences, de connaissances et de ressources techniques et humaines au sein des principales institutions de soutien et de conseil des filières café et cacao. L'évaluation couvrira des domaines clés tels que les **standards de qualité premium** (y compris l'analyse sensorielle avancée), la conformité EUDR, la traçabilité digitale, la mesure et la réduction de l'empreinte carbone, la gestion de projet, les outils numériques et les approches genre.

  Responsable : CCFCC.

  Co-participants : UTCC, ICAT, CICC, CECC, ATCC, SIAACTO, Ministère de l'Agriculture, Ministère de Commerce, Partenaires Techniques et Financiers.

- **Conception et mise en œuvre de programmes de formation et de perfectionnement pour le personnel des institutions**

  Développer et dispenser des programmes de formation sur mesure, des ateliers et des opportunités de perfectionnement (y compris des échanges de bonnes pratiques régionales ou internationales) pour le personnel des institutions de soutien. Ces formations viseront à combler les lacunes identifiées et à renforcer leur expertise technique et organisationnelle dans les domaines de la production de qualité supérieure, des exigences EUDR, des stratégies de durabilité carbone, de la gestion de projets sensibles au genre et des principes d'économie circulaire pertinents.

  Responsable : UTCC / ICAT (pour la coordination pédagogique).

  Co-participants : CCFCC, experts externes (nationaux et internationaux), Partenaires Techniques et Financiers.

- **Développement d'outils et de méthodologies standardisés pour les services de conseil**

  Élaborer et diffuser des guides, des manuels de bonnes pratiques, des modèles et des outils standardisés que les institutions pourront utiliser pour conseiller uniformément les coopératives et les producteurs. Ces outils intégreront les critères de qualité premium, les exigences de conformité EUDR, les méthodes de calcul et de réduction de l'empreinte

carbone, et les approches inclusives favorisant l''égalité de genre dans toutes les étapes de la production.

Responsable : UTCC.

Co-participants : CCFCC, experts externes (nationaux et internationaux), Partenaires Techniques et Financiers.

- **Promotion et facilitation des partenariats entre le secteur privé et les institutions de soutien**

Organiser des plateformes de dialogue, des ateliers B2B et des rencontres dédiées (en lien avec WP 15 Liens B2B : renforcer les relations avec les acheteurs spécialisés) pour **connecter les entreprises du secteur privé** (exportateurs, acheteurs, transformateurs) **avec les institutions de soutien togolaises**.

L'objectif est d'identifier des synergies et de faciliter la co-conception de projets visant à atteindre des objectifs communs tels que l'accès aux marchés premium, le déploiement de solutions de conformité EUDR, la mise en œuvre d'initiatives de réduction carbone, et le développement de chaînes d'approvisionnement intégrant l'égalité de genre. Des partenariats pourront être envisagés avec des organisations sans but lucratif reconnues dans l'amélioration de la qualité, comme Cacao of Excellence (CIAT) et le Coffee Quality Institute (CQI), entre autres.

Dans ce cadre, des "**tours de familiarisation**" ou de petites visites touristiques éducatives seront organisés pour les visiteurs étrangers (acheteurs potentiels, investisseurs, partenaires de développement). Ces tours leur permettront de découvrir la réalité des filières café et cacao sur le terrain, d'observer les efforts en matière de qualité, de durabilité et de conformité EUDR, et de nouer des contacts directs avec les producteurs et les institutions locales, favorisant ainsi la confiance et l'établissement de relations commerciales et d'investissement. Une fois ces circuits organisés, ils pourraient également être proposés aux touristes ayant un réel intérêt pour la culture du café et du cacao, ainsi que pour les paysages et la nature qui y sont généralement associés, à travers de les agences de tourisme locales.

Responsable : CCFCC (pour la facilitation des dialogues).

Co-participants : FUPROCAT, Ministère du Commerce, Partenaires Techniques et Financiers, Exportateurs (CECC), organisations du secteur privé national et international.

- **Appui à la co-conception et à la mise en œuvre de projets pilotes de collaboration public-privé**

Fournir un appui technique et méthodologique aux institutions et aux acteurs du secteur privé pour développer et lancer des projets pilotes conjoints. Ces projets pourraient inclure le développement de filières spécifiques de café et cacao premium, la mise en place de systèmes de traçabilité carbone, des programmes pilotes de conformité EUDR, des initiatives pour une économie circulaire (ex: valorisation des déchets de la production), ou des programmes d'autonomisation économique des femmes dans la chaîne de valeur. L'objectif est de démontrer les avantages concrets de ces collaborations et leur contribution aux objectifs transversaux.

Responsable : CCFCC (pour le suivi des projets pilotes).

Co-participants : Institutions de soutien (UTCC, FUPROCAT), Exportateurs, Organisations du secteur privé, Partenaires Techniques et Financiers (pour d'éventuels cofinancements).

Responsable global :

Le **CCFCC** sera le responsable principal de ce WP, assurant la coordination stratégique, la facilitation des partenariats et la supervision globale du renforcement des capacités institutionnelles.

Co-participants :

- **UTCC :** Rôle clé dans le renforcement des compétences techniques et le développement d'outils, ainsi que dans la liaison avec les plateformes de traçabilité.
- **FUPROCAT et ATCC :** Représenteront les besoins des coopératives et des acteurs de la transformation, et participeront au développement et à la diffusion des formations et outils.
- **Exportateurs et acheteurs (CECC et SIAACTO) :** Apporteront la perspective du marché et des acheteurs, et faciliteront les liens avec le secteur privé international.
- Ministère de l'Agriculture et Ministère du Commerce : Fourniront un appui institutionnel et des données sectorielles.
- **Partenaires Techniques et Financiers :** Apporteront un soutien financier, méthodologique et des expertises complémentaires.
- Organisations du secteur privé (entreprises locales et internationales) : Participations actives dans la définition des besoins et la mise en œuvre des partenariats.

Gestion et suivi :

- Mise en place d'un **comité de pilotage spécifique** à ce WP, sous la coordination du CCFCC, se réunissant **trimestriellement**.
- Suivi des indicateurs d'amélioration des capacités (nombre de personnels formés, satisfaction des formations, adoption des nouveaux outils).
- Suivi du **nombre et de la qualité des partenariats établis** entre le secteur privé et les institutions, en incluant des indicateurs liés à la qualité, l'EUDR, le carbone et le genre.
- Évaluation des résultats et des impacts des projets pilotes conjoints (ex: augmentation de la production premium, amélioration de la conformité EUDR, réduction des émissions de carbone, augmentation de la participation féminine).
- Des **études de cas** pourront être réalisées pour documenter les succès et les leçons apprises.

Échéances suggères pour l'activité :

- **M10 :** Rapport d'évaluation des besoins en renforcement de capacités des institutions finalisé.
- **M16 :** Conception des premiers modules de formation pour le personnel institutionnel, intégrant les thématiques transversales.
- **M19 :** Lancement de la première série de formations pour les institutions et premières sessions de dialogue public-privé.
- **M24 :** Signature d'au moins 2 protocoles d'accord pour des projets pilotes de partenariat public-privé, axés sur la qualité ou l'EUDR.

Indicateurs clés de performance (KPIs) :

- Pourcentage du personnel des institutions de soutien ayant suivi des formations pertinentes sur la qualité premium, l'EUDR, la durabilité carbone et l'égalité de genre et démontré une amélioration des compétences.
- Nombre de nouveaux partenariats formels établis entre le secteur privé et les institutions de soutien, avec une focalisation sur les objectifs de qualité premium, conformité EUDR, durabilité carbone ou égalité de genre.
- Montant des investissements du secteur privé canalisés vers des initiatives conjointes avec les institutions de soutien.
- Nombre de producteurs ou coopératives (avec désagrégation par genre) bénéficiant des services améliorés ou des projets issus de ces collaborations.

Contingences :

- **Résistance au changement ou faible motivation au sein des institutions** → Renforcer la sensibilisation aux bénéfices concrets des formations, impliquer les directions, et lier les formations à des opportunités de carrière.
- **Intérêt limité du secteur privé pour les partenariats** → Mettre en avant les **avantages économiques et de conformité (EUDR)** de la collaboration, ainsi que l'amélioration de leur chaîne d'approvisionnement et de leur image RSE.
- **Manque de financement pour les activités de renforcement de capacités** → Explorer des cofinancements avec les Partenaires Techniques et Financiers et intégrer ces besoins dans les demandes de fonds plus larges.
- **Difficulté à mesurer l'impact direct des formations et des partenariats** → Développer des mécanismes de suivi clairs et des études d'impact ciblées pour quantifier les retombées.

4 DEFINITIONS SUR LE FINANCEMENT ET BONNES PRATIQUES INTERNATIONALES

Ce chapitre rassemble une sélection de définitions visant à clarifier certains des concepts introduits ou mentionnés au cours des différents Work Packages du plan d'action. Ces éléments permettent d'assurer une compréhension partagée des notions clés mobilisées dans le cadre du projet.

4.1 Contrat d'enlèvement structuré

Un contrat d'enlèvement structuré (souvent appelé en anglais structured off-take agreement) est un accord contractuel entre une coopérative (ou un groupement de producteurs) et un acheteur, dans lequel les deux parties conviennent à l'avance des quantités, des prix (ou mécanismes de prix), des délais de livraison, et souvent des modalités de paiement et de financement liés à une récolte spécifique.

Caractéristiques principales des contrats d'enlèvement structurés

4.1.1 Avantages

- **Visibilité sur les revenus.** Le producteur ou la coopérative connaît à l'avance le prix (ou la formule de prix) et les volumes à livrer, ce qui réduit l'incertitude liée aux fluctuations du marché.
- **Accès au financement.** Les contrats structurés peuvent servir de garantie bancaire ou être adossés à un mécanisme de préfinancement par l'acheteur ou par une institution financière, ce qui permet de financer les intrants, la collecte ou le stockage.
- **Renforcement de la gouvernance.** Oblige la coopérative à mieux structurer ses procédures internes : respect des délais, qualité homogène, logistique, traçabilité.
- **Lien direct au marché.** Permet aux coopératives de sauter des intermédiaires, en négociant directement avec un transformateur ou un exportateur engagé sur plusieurs années.
- **Encouragement à la qualité.** Les contrats peuvent prévoir des primes de qualité ou des pénalités pour non-conformité, stimulant une meilleure maîtrise des pratiques post-récolte.

4.1.2 Inconvénients et limitations

- **Rigidité contractuelle.** En cas d'aléas (sécheresse, maladies, conflits), la coopérative pourrait ne pas honorer les engagements, entraînant des pénalités.
- **Risque de dépendance.** Coopératives dépendantes d'un seul acheteur, sans possibilité de chercher de meilleures offres au moment de la récolte.
- **Difficulté d'engagement collectif.** Les membres d'une coopérative doivent respecter leurs engagements. Si certains vendent « au bord du champ » pour des prix légèrement plus élevés, cela compromet tout le contrat.
- **Besoin de structuration préalable.** Tous les producteurs ne sont pas prêts : il faut un bon système interne de collecte, de contrôle qualité, de gouvernance et de suivi.

4.1.3 Pourquoi ces contrats peuvent-ils être bénéfiques pour les coopératives au Togo ?

- **Renforcement de la crédibilité des coopératives.** Les acheteurs et banques sont plus enclins à travailler avec des organisations capables de livrer selon des normes définies.

- **Appui à la professionnalisation.** Ces contrats incitent les coopératives à adopter des outils de gestion, de planification de la production, et de traçabilité – en ligne avec les exigences de la RDUE.
- **Favorisent la conformité aux normes internationales.** La traçabilité, la qualité, et le respect de pratiques durables sont souvent intégrés dans ces accords.
- **Réduction de la volatilité des revenus.** Dans un contexte où les marchés du café et du cacao sont soumis à de fortes fluctuations, ces contrats offrent une certaine stabilité.
- **Facilitent l'investissement.** Une coopérative avec un contrat structuré peut négocier des crédits pour améliorer ses installations de fermentation, de séchage ou de stockage.

4.1.4 Conclusion

Les contrats d'enlèvement structurés constituent un levier puissant de structuration et d'accès au marché pour les coopératives togolaises, à condition qu'ils soient bien négociés, encadrés juridiquement, et soutenus par des dispositifs de formation et d'appui technique. Ils peuvent servir de pilier pour professionnaliser les filières café et cacao et mieux les intégrer dans les chaînes de valeur régionales et internationales.

4.2 Alternatives ou variantes au "contrat d'enlèvement structuré"

Ci-dessous sont présentées les alternatives ou variantes au "contrat d'enlèvement structuré", pouvant être combinées ou intégrées afin d'offrir plus de flexibilité aux coopératives et de leur permettre de bénéficier d'une éventuelle hausse des prix du marché, tout en sécurisant une partie de leurs ventes.

4.2.1 Contrat d'enlèvement partiel ou fractionné

Principe : Le contrat couvre seulement une partie de la récolte (par exemple 50–70 %), laissant la coopérative libre de vendre le reste sur le marché libre en fonction des opportunités de prix.

Avantages :

- Sécurisation d'une partie des revenus.
- Possibilité de profiter de hausses de prix sur la portion non contractuelle.
- Meilleure relation avec les producteurs, qui conservent un certain pouvoir de décision.

4.2.2 Contrat avec clause de prix plancher + prime variable

Principe : Un prix minimum garanti est fixé dans le contrat, mais une prime variable peut s'ajouter si les prix du marché dépassent un certain seuil.

Avantages :

- Le producteur est protégé contre une chute des prix.
- En cas de hausse, il reçoit un bonus proportionnel, ce qui réduit le risque de vente parallèle.
- Incite à la fidélité au contrat tout en offrant un mécanisme d'ajustement.

4.2.3 Vente groupée + contrat coopératif interacheteurs

Principe : Plusieurs acheteurs partenaires (ou transformateurs) acceptent de mutualiser l'achat via une plateforme ou un accord-cadre, avec des clauses flexibles sur les volumes ou les conditions.

Avantages :

- Réduction de la dépendance à un seul acheteur.
- Stimulation de la concurrence équitable.
- Accès élargi à différents segments de marché (local, régional, bio, équitable).

4.2.4 Contrat à option de vente différée ("prix ouvert")

Principe : Le produit est livré à l'acheteur, mais le prix final n'est déterminé que plus tard selon l'évolution du marché (souvent avec un prix plancher fixé au départ).

Avantages :

- Permet de spéculer raisonnablement sur une hausse future.
- Préserve la liquidité (produit déjà écoulé).
- Très utile dans les périodes de grande volatilité.

4.2.5 Coopératives + plateforme de commercialisation numérique

Principe : Les coopératives accèdent à une plateforme digitale (par ex. Traça, AgriDigital, CropIn) où elles peuvent comparer plusieurs offres d'acheteurs en temps réel, tout en maintenant certains contrats de base.

Avantages :

- Accès à l'information sur les prix.
- Pouvoir de négociation renforcée.
- Moins de dépendance à un seul acteur.

4.2.6 Conclusion

Ces mécanismes ne sont pas exclusifs : une coopérative peut combiner un contrat structuré sécurisé (pour la stabilité et l'accès au crédit) avec une stratégie commerciale flexible sur le reste de la production.

Cela permet de répondre aux exigences de traçabilité, aux besoins financiers et à la recherche de valeur ajoutée, tout en maintenant une marge de manœuvre stratégique.

4.3 Systèmes de gestion de la traçabilité

Exemples de gestion de la traçabilité dans les pays voisins (exemples de marchés libéralisés et non libéralisés)

4.3.1 Systèmes nationaux (pays partiellement ou totalement étatisés)

Ghana – COCOBOD

- Le Ghana possède un système étatique centralisé : le **Ghana Cocoa Board (COCOBOD)** fixe les prix, contrôle la qualité et offre un soutien semencier. Il gère également la traçabilité via les coopératives et Licensed Buying Companies (LBC), souvent associée à une certification interne.
- **Origine et portée** : système national lancé en 2021 pour cartographier les parcelles agricoles et assurer le suivi des fèves depuis la ferme jusqu'au port.
- **Structure** : système simple en trois phases – identification à la ferme, enregistrement lors des collectes, traçabilité jusqu'aux silos portuaires.
- **Avantage qualité** : chaque lot est lié à une origine claire, renforçant la crédibilité et la confiance des acheteurs, y compris pour les critères d'arôme

- **Bénéfices** : qualité homogène, primes retournées aux producteurs via un mécanisme national de bonus.

Cameroun – NCCB

- Le **National Cocoa and Coffee Board (NCCB)** supervise les deux filières, s'occupe de la qualité, de la promotion, de la statistique et de la formation. Fonctionne dans un secteur produire-étatisé.

4.3.2 Pays à filières libéralisées, gouvernance par les unions/coops

Éthiopie – OCFCU

- L'Oromia Coffee Farmers Cooperative Union (OCFCU) gère sa qualité indépendamment, avec ses propres centres de tri, certification biologique, traçabilité des lots, cupping lab et commercialisation directe.
- C'est un modèle coopératif autonome, capable de garantir la qualité sans dispositif national étatique.

Côte d'Ivoire – Coopératives Fairtrade et Système national

- **Approche locale** : six coopératives ont mis en place leur propre système de collecte des données grâce à un partenariat entre Fairtrade et une startup technologique. Des coopératives Fairtrade en Côte d'Ivoire collaborent avec Farmer Connect, Fairfood, ou des solutions comme Farmforce pour développer leur propre système numérique de traçabilité, indépendant de tout système national centralisé.
  - **Résultat** : système de traçabilité coopératif, amélioration de la qualité, réduction des pertes et valorisation pour accéder à des marchés certifiés.
- **Système national de traçabilité café-cacao**. Loi adoptée en septembre 2023, incluant un registre informatisé des transactions et un étiquetage obligatoire des sacs.
  - **Objectifs** : origine vérifiable, respect du prix minimal bord champ, sécurisation des paiements, garantie de qualité et conformité aux standards durables.

Bonnes pratiques dans les systèmes libéralisés

- **Responsabilisation des unions/coops** : chaque coopérative ou union installe sa propre chaîne de traçabilité et contrôle qualité.
- **Initiatives régionales – IDH et TraceX.** Études et programmes démontrent l'importance des outils numériques (applications mobiles, base de données légères) dans la **séparation des lots**, le **suivi qualité** (fermentation, séchage) et la **traçabilité des pratiques agricoles**
- **Certification et traçabilité coopératives** : utilisation d'outils technologiques (TraceX, Farmforce) pour suivre les lots.
- **Engagement commercial direct** : les coopératives développent des relations B2B en s'appuyant sur la qualité certifiée.
- **Mécanismes de traçabilité numérique légère** : application mobile pour suivi des pratiques et des lots.
- **Gestion par des labels** (UTZ, Fairtrade…) pour crédibilité sur les marchés internationaux.

Ce que cela signifie pour le Togo

- Si le Togo n'a pas la capacité de créer un système national complet, la solution la plus réaliste est d'encourager les coopératives et unions à développer leurs propres systèmes, avec un cadre méthodologique minimal promu par le CCFCC.
- **Les meilleures pratiques à retenir** :
  - Adoption progressive de standards qualité,
  - Installation d'outils légers de traçabilité (papier/numérique),

- Création d'un référent qualité coopératif,
- Formation et structuration progressive autour de coopératives pilotes,
- Valorisation de la qualité via relations directes avec les acheteurs.

Leçons et benchmarks pour le Togo

- Cartographier les parcelles et lier à chaque lot une origine claire, comme au Ghana.
- Digitaliser ou simplifier l'enregistrement des volumes et pratiques, avec étiquetage ou registres structurés, comme en Côte d'Ivoire.
- Adopter des solutions coopératives existantes, en s'appuyant sur des technologies éprouvées.
- Utiliser des apps mobiles et bases légères pour la traçabilité qualité, suivant les expérimentations d'IDH/TraceX.
- Prioriser la qualité et transparence comme leviers pour négociation premium auprès des acheteurs.

Conclusion

- **Systèmes nationaux solides** (Ghana, Cameroun) fonctionnent dans un cadre étatique,
- **Pays libéralisés** (Éthiopie) s'appuient sur des coopératives performantes comme OCFCU,
- Pour le Togo, la voie la plus pragmatique est de promouvoir :
  - des standards qualité communs,
  - des systèmes de suivi portés par les **coopératives/unions**,
  - un encadrement méthodologique légers par le **CCFCC** ou les partenaires techniques.

4.4 Analyse du degré d'alignement du « Projet Centre d'Excellence Cacao » avec le laboratoire proposé dans le plan d'action

Le Centre d'Excellence Cacao et le laboratoire national de qualité sont fortement complémentaires et parfaitement alignés sur les objectifs de structuration, de montée en gamme et de compétitivité des filières.

4.4.1 Points de convergence

- **Positionnement sur la qualité et les marchés premium.** Les deux initiatives visent à repositionner le cacao togolais vers les marchés de niche à forte valeur ajoutée. Le Centre d'Excellence a pour objectif de produire un cacao Grade 1 conforme aux standards des **Chocolatiers Engagés**, tout comme le laboratoire propose d'outiller les producteurs pour mieux identifier, caractériser et valoriser la qualité de leur production.
- **Maîtrise post-récolte et traçabilité.** Le Centre prévoit des infrastructures de fermentation, séchage, tri, et des procédures de contrôle qualité interne et traçabilité, ce qui complète parfaitement le rôle d'un laboratoire sensoriel capable d'analyser et de certifier ces résultats.
- **Renforcement des capacités.** Le Centre accorde une place importante à la formation des producteurs et coopératives, élément indispensable à l'adoption d'une culture qualité et à l'usage des services du laboratoire.
- **Lien avec les acheteurs spécialisés.** Les deux projets ont pour finalité de renforcer la transparence, la confiance et la valeur dans les relations commerciales, en fournissant des preuves tangibles de qualité.
- **Ancrage dans une stratégie nationale.** Le Centre bénéficie déjà d'un intérêt de la **Délégation de l'Union Européenne**. L'intégration du laboratoire dans une vision plus

large permettrait de fédérer les financements autour d'une stratégie nationale structurée.

4.4.2 Éléments de divergence ou à clarifier

- **Portée géographique et bénéficiaires.** Le Centre d'Excellence est initialement conçu comme un **projet pilote localisé**, porté par une seule coopérative. Le laboratoire, en revanche, viserait une **portée nationale**, ouverte à **toutes les coopératives** des filières café et cacao.
- **Gouvernance et neutralité.** Le Centre est géré par une coopérative, avec encadrement du CCFCC. Le laboratoire devrait plutôt adopter une **gouvernance autonome et multipartite** (ex. : UTCC, CECC, Université, HAUQE), pour garantir sa neutralité et l'accès équitable aux services.
- **Pluridisciplinarité.** Le Centre est strictement orienté cacao, alors que le laboratoire devrait aussi intégrer **le café**, notamment pour l'analyse des profils aromatiques et du cupping.

4.5 Exemples de programmes européens agricoles et climatiques actifs et applicables au contexte du Togo

Voici une liste récapitulative des programmes européens agricoles et climatiques actuellement actifs, pertinents pour le **WP 8** Exploitation stratégique des programmes européens agricoles et climat (EUDR, Green Deal, Team Europe, NDICI, etc.), pour les secteurs café et cacao :

4.5.1 NDICI - Global Europe

- **Durée :** 2021–2027
- **Description :** Principal instrument financier de l'UE pour la coopération extérieure.
- **Utilité :** Appui budgétaire, assistance technique, cofinancement de projets agricoles durables, climat et développement de chaînes de valeur.
- **Lien avec EUDR :** Financement d'infrastructures, traçabilité, conformité réglementaire.

4.5.2 DeSIRA – Development Smart Innovation through Research in Agriculture

- **Durée :** En cours (jusqu'en 2027 dans le cadre du NDICI)
- **Description :** Programme d'appui à la recherche et à l'innovation agricole durable.
- **Utilité :** Projets de recherche-action sur l'agroforesterie, l'adaptation climatique et la qualité post-récolte.
- **Exemple :** Systèmes agroécologiques pour le cacao et le café.

4.5.3 Initiatives Team Europe (TEI)

- **Durée :** Variable selon les pays ; certaines jusqu'à 2027
- **Description :** Partenariats stratégiques UE + États membres + institutions financières (ex. BEI, AFD, GIZ).
- **Utilité :** Soutien aux chaînes de valeur durables.
- **Exemple :** TEI « Sustainable Cocoa » (actif au Ghana et en Côte d'Ivoire), potentiellement réplicable au Togo.

4.5.4 Switch to Green Facility

- **Durée :** 2021–2027

- **Description :** Initiative pour la transition verte des entreprises et des filières.
- **Utilité :** Soutien aux certifications environnementales, production éco-responsable, formation technique.
- **Lien avec café/cacao :** Modernisation verte des procédés de transformation, traçabilité, circularité.

4.5.5 Programme LIFE

- **Durée :** 2021–2027
- **Description :** Programme environnement-climat de l'UE, axé principalement sur les États membres mais avec certaines coopérations externes.
- **Utilité :** Possibilités de collaboration sur la biodiversité, la résilience climatique ou les démonstrateurs technologiques.
- **Applicabilité au Togo :** Limitée, mais certains appels à projets peuvent inclure partenariats Sud-Nord.

4.5.6 AgriFI (Agriculture Financing Initiative)

- **Durée :** Actif jusqu'en 2027 (liée au NDICI)
- **Description :** Instrument de financement mixte (blended finance) pour le secteur agricole.
- **Utilité :** Investissements dans les PME agricoles, coopératives, infrastructures post-récolte.
- **Lien avec café/cacao :** Financement de plateformes de séchage, systèmes de géolocalisation, équipements de qualité.

5 ANNEXE I

5.1 Tableau récapitulatif de toutes les recommandations proposées (WP)

Domaine d'amélioration	Lignes d'action (Composantes/WP)
1. Financement	**Court terme**
	1. Mettre en place une cellule technique pour le financement au sein du CCFCC
	2. Accompagner les organisations de producteurs à mieux formuler les projets à financer
	3. Créer un système de sélection et de priorisation des projets à soumettre
	4. Créer un guide opérationnel avec les sources potentielles et les procédures à suivre pour le financement
	Moyen terme
	5. Aligner l'assistance technique financée par les bailleurs sur les objectifs de qualité exigés par les marchés objectifs
	6. Créer trois clusters coopératifs territoriaux (Plateaux, Centrale, Maritime/ Kara) d'organisations de producteurs caféières et cacaoyères, pour mutualiser les investissements (certification, transformation, traçabilité, qualité)
	7. Tirer parti des programmes mondiaux de durabilité des acheteurs multinationaux de café et de cacao
	Moyen – long terme
	8. Exploiter les opportunités offertes par les programmes européens agricoles et climat (EUDR, Green Deal, Team Europe, NDICI, etc.)
	9. Développer des mécanismes contractuels intégrés avec les acheteurs (de type « contrat d'enlèvement structuré» -off-take agreements- ou similaires) combinant vente, financement, et accompagnement technique
	10. Mobilisation des collectivités pour le co-financement d'infrastructures stratégiques
	11. Fourniture d'incitations fiscales et autres pour l'installation d'équipements
2. Marchés	**Court terme**
	12. Développer les connaissances de marché et des innovations café-cacao
	Moyen terme
	13. Sensibilisation nationale à la fierté des produits café et cacao togolais
	14. Développer une base de données d'acheteurs spécialisés à haute valeur ajoutée
	Long terme
	15. Renforcer les relations B2B avec les acheteurs spécialisés
	16. Implémenter des mécanismes transparents de transmission des prix des primes

3. Production et productivité	**Court terme**
	17. Déploiement d'un système de traçabilité centré sur la qualité et conforme au règlement EUDR
	18. Renforcement des capacités des coopératives en matière de soutien technique pour la gestion de la qualité
	Moyen terme
	19. Formation continue et développement des compétences axés sur le café et cacao de qualité supérieure, et les profils d'arômes et saveurs
	Long terme
	20. Sensibiliser les jeunes à la filière café et cacao : création de vocations
	21. Développement et distribution d'engrais sur mesure
	22. Développement ou adoption de matériel de plantation de meilleure qualité
	23. Améliorer et généraliser l'adoption de l'agroforesterie et des pratiques intelligentes face au changement climatique
	24. Mettre en œuvre des systèmes de segmentation et de classement de la qualité au niveau des coopératives
	25. Certifications orientées vers l'amélioration de la qualité selon les critères d'achat des acheteurs avancés ou spécialisés
	26. Améliorer les installations centralisées post-récolte (critiques pour la qualité) : centres de fermentation du cacao, équipements de séchage du café
	27. Créer un laboratoire d'analyse de la qualité, de profilage des arômes, capacité d'analyse sensorielle et de notation de « cupping »
4. EUDR	**Court terme**
	28. Détail et Suivi de la Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Conformité EUDR
	29. Actions pour soutenir les producteurs non affiliés à une coopérative
	Moyen terme
	30. Renforcement des capacités internes des coopératives pour la gestion autonome de la conformité EUDR
5. Renforcement de la participation des femmes dans les filières	**Court terme**
	31. Renforcer le Leadership Féminin et la Gouvernance Inclusive dans les Coopératives de producteurs
6. Gestion des filières	**Court terme**
	32. Élaboration d'un cadre réglementaire pour la transparence et la traçabilité des financements
	33. Disposer de suffisantes de données avec qualité des filières
	Moyen et long terme
	34. Optimisation de la Gouvernance et de la Coordination Institutionnelle des Filières
	35. Renforcement des Capacités des Institutions de Soutien et Mobilisation du Secteur Privé

Source : préparé par les auteurs.